F02.014
Jan-March
O.P.
Bind as ío.
4

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

série
6
volume
15-16
1940

LEROUX

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XV

Avril-Juin 1940

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Publication trimestrielle

SIXIÈME SÉRIE — TOME XV AVRIL-JUIN 1940

SOMMAIRE

PAGES

Les fouilles en Asie occidentale (1938-1939), par G. CONTENAU..... 157

Monuments antiques de la Bulgarie du Sud, par Dim. TSONTCHEV..... 202

Le cimetière mérovingien du Maltrat à Vouciennes, par Amaury THIÉROT et Raymond LANTIER..... 210

Variété : Bulletin de l'Institut archéologique bulgare, par Georges DAUX..... 247

Nouvelles archéologiques et correspondance : Morin-Jean (1877-1940). — E.-F. Gautier (1864-1940). — J.-H. Rosny (1854-1940). — L'idole énéolithique de Kercado. — Les fouilles de Tanis. — Vêtements scandinaves de l'âge du Bronze. — La date du Trésor d'Atrée. — L'anastylose du temple de la Victoire aptère. — A Rome : sous le palais de la Chancellerie. — Tombes à peintures en Palestine. — A l'île de Porquerolles. — La tour de Dachstein (Bas-Rhin). — L'atelier de céramique gallo-romaine de la Madeleine. — L'Hermaphrodite du Musée d'Epinal. — Archéologie ancienne de la Péninsule ibérique. — Signa tuscanina. — Provincia nova Mauretania Africa. — A l'Engebhalbinseln. — L'Agora de Palmyre. — La protection des Monuments Historiques en temps de guerre. — Au Musée des Antiquités nationales. 250

Bibliographie : Ellen Whitley MORRE. — Dr G. CONTENAU. — R. P. A. POIDEBARD. — H. FRANKFORT. — Erich BOEHRINGER et Fred. KRAUSS. — Akos von SZELAY (†) et Erich BOEHRINGER. — H. JEANMAIRE. — Ernst MEYER. — M. P. CHARLESWORTH. — Meriwether STUART. — Chandler SHAW. — Elizabeth C. EVANS. — A. H. M. JONES. — J. H. ILIFFE. — Ct. J. MARGAIL. — W. DEONNA. — Saalburg JAHRBUCH. — Mars McClelland WESTINGTON. — F. PEETERS. — L. VILMINOT. — R. KRAUTHEIMER. — SEYMOUR (Charles jr). — André VARAGNAC. — A. H. LONGHURST. — *Archaelogical Survey of India.* — *Annual Report on South Indian Epigraphy for the Year ending on the 31 st of March* 1935..... 273

Illustrations : Bulgarie. Autel en marbre (p. 203) ; fragment de pilier en marbre (p. 203) ; partie inférieure d'une plaque de marbre (p. 205) ; fragment de plinthe en marbre (p. 206) ; plaque votive en marbre (p. 207) ; plaque de marbre (p. 207) ; fragment de plinthe en marbre (p. 208) ; poids en bronze (p. 209) ; plan du cimetière franc du Maltrat à Vouciennes (p. 228-229) ; cimetière franc du Maltrat : boucles et agrafes de ceintures (p. 233) ; boucles de ceintures décorées (p. 235) ; balance (p. 239) ; ceinture métallique (p. 239) ; fibules (p. 241) ; bagues (p. 242) ; boucles d'oreilles (p. 243) ; céramiques (p. 244).

RÉDACTION

7, place de la Sorbonne, PARIS (5e)
Le lundi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1939

Un an (à dater de janvier) France..... 130 »
Étranger : tarif 1, 170 » ; tarif 2, 190 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun..... 40 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*. 50 »

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.*

L 86

LES FOUILLES EN ASIE OCCIDENTALE[1] (1938-1939)

Le titre de cette revue annuelle sera aujourd'hui quelque peu fallacieux ; les événements ont empêché partout la campagne d'automne et les comptes rendus des fouilles du printemps, écourtés, paraissent avec retard. Force nous sera, cette fois, de revenir sur des résultats essentiels des fouilles de ces dernières années, pour les mettre mieux en lumière. Justement quatre volumes ou comptes rendus préliminaires ont été publiés qui serviront de guide à notre exposé. Ce sont ceux de R. Ghirshman[2], R. F. S. Starr[3] et Eric Schmidt[4]. Ils nous permettent une revue générale des acquisitions de l'archéologie, échelonnées au cours de l'histoire orientale, sur certains points et dans certaines régions peu connues.

Nous avons insisté, dans les revues précédentes, sur les résultats des recherches touchant les hautes époques en Méso-

1. Voir le compte rendu annuel, dans la *Revue archéologique*, depuis 1934. Pour faciliter la recherche, nous donnons à la fin de cet article, une table des principales matières traitées dans ces comptes rendus, depuis 1934.

2. R. Ghirshman, *Fouilles de Sialk près Kashan, 1933, 1934, 1937.* Paris, Geuthner, I, 1938 ; II, 1940.

3. R. F. S. Starr, *Nuzi, Report on the Excavations at Yorgan Tepa near Kirkuk, Iraq, conducted by Harvard University in Conjonction with the American Schools of Oriental Research and the University Museum of Philadelphia, 1927-1931. With appendices by Ruth Sears Chute, Rob. W. Ehrich, H. W. Eliot, Rutherford J. Gettens and E. R. Lacheman.* Cambridge (Mass.), Harvard University Press, vol. I, in-4°, xxviii + 615 p. et 46 fig. — Vol. II, in-4°, 41 p., 142 planches, 44 plans.

4. E. F. Schmidt, *The Treasury of Persepolis and other Discoveries in the Homeland of the Achaemenians,* The University of Chicago Press, 1939 *(= Oriental Institute Communications, n° 21).*

potamie et sur la constitution de périodes, nommées d'après le site où les caractères d'une civilisation se sont rencontrés en abondance. C'est ainsi qu'on distingue, au Nord, les périodes de Sakjégenzi, Tell-Halaf et Samarra, au Nord et au Sud les périodes successives d'Obeid, d'Uruk, de Jemdet-Nasr et Dynastique archaïque dont la phase la plus ancienne est aujourd'hui mieux délimitée, la phase la moins ancienne depuis longtemps connue répondant à la lignée des vieux patesi de Lagash. Il ne s'ensuit pas que la période de Tell-Halaf-Samarra ait, dans le temps, un début antérieur à celle d'Obeid ; ce sont vraisemblablement deux ateliers céramiques différents de la même culture ; le plus souvent, les sites en possession de céramique de Tell-Halaf, voient cette céramique évincée par l'intrusion brutale de populations en possession de la céramique d'Obeid, mais ces populations en sont pourvues depuis longtemps ; c'est au cours de la durée de la période que se produisent ces arrivées, qui ont généralement pour conséquence la disparition de la céramique de Tell-Halaf. Nous n'avons actuellement aucun repère qui nous permette d'évaluer la durée véritable de ces hautes périodes et par suite de fixer, dans le temps, l'apparition de l'une d'elles.

De même le problème s'obscurcit à mesure que les fouilles prétendent à plus de rigueur. Le décapage des tells ne doit, à mon sens, pas s'accompagner d'une diminution constante de l'épaisseur des couches enlevées. La physionomie générale d'une époque ne peut s'établir que par la comparaison de pièces provenant d'un niveau suffisant, pour donner des échantillons nombreux. Avant de trouver leur place définitive, les objets glissent plus ou moins ; s'ils sont en petit nombre, ceux qui sont caractéristiques risquent de se rencontrer en faible pourcentage ; d'ailleurs, les ondulations du terrain et des dépôts successifs nuisent à la distinction d'une couche si elle n'est pas considérée sous une certaine épaisseur. Voir assez large, en archéologie, n'empêche pas de voir juste.

Si donc les hautes époques en Mésopotamie sont mainte-

nant bien connues, il restait encore quelques éclaircissements à attendre des fouilles pour les périodes très anciennes sur le plateau de l'Iran. Le compte rendu détaillé des fouilles du Tépé-Sialk[1] aux portes de Kashan, à mi-route entre Qoum et Ispahan, vient combler cette lacune, car il paraît que le site a été occupé à une époque antérieure à ceux de Tépé-Giyan[2] au Nord-Est du Luristan, et de Tépé-Hissar[3] au Sud de la Caspienne, pour lesquels nous possédons des exposés minutieux.

Le Tépé-Sialk est en réalité double ; il se compose de deux collines, l'une au Sud, de beaucoup la plus importante ; l'autre au Nord, de faible hauteur, sièges toutes deux de civilisations différentes comme le fait s'est produit pour les kourganes d'Anau. Mais tandis qu'à Anau il y a un hiatus dans la continuation de la civilisation d'un kourgane à l'autre, à Tépé-Sialk la civilisation qui affleure le sommet du monticule Nord, se retrouve au plus profond du monticule Sud. On voit ainsi que sous la civilisation à céramique d'Obeid (affectant sur le plateau de l'Iran des caractères particuliers tels que prédilection pour le décor animal et la forme en calice), il n'y a pas de céramique de Tell-Halaf, mais une céramique de couleur cuir (rencontrée également sur d'autres sites persans comme Rey) et, sous elle encore, une céramique de pâte grossière, d'un blanc sale, décorée cependant. Ce stade initial s'accompagne d'un outillage de pierre et d'os travaillé et d'abris rudimentaires en forme de huttes. Après quoi vient le sol vierge ; la nature de cette civilisation donne à penser qu'en même temps qu'elle est la plus ancienne rencontrée jusqu'ici en Iran, c'est aussi une étape parmi les plus anciennes d'un état qualifiable du nom de civilisation.

Pour la suite, la correspondance s'établit avec Suse, située en plaine, au pied du plateau iranien, qu'on peut considérer

---

1. Cf. p. 157 n. 2.

2. G. Contenau et R. Ghirshman, *Fouilles du Tépé-Giyan, près de Néhavend, 1931, 1932.* Paris, 1935.

3. E. Schmidt, *Excavations at Tepe-Hissar Damghan,* Philadelphie, 1937.

comme un intermédiaire entre l'Iran et la Mésopotamie, point de jonction des deux influences. A la civilisation d'Obeid, dont un des derniers stades voit apparaître le cuivre, appartiennent l'étape de Suse qualifiée Suse I (rencontrée aussi à Tépé-Giyan), et au Tépé-Sialk (Sud) les couches inférieures qui correspondent à la période III.

A la fin d'Obeid on situera, comme le prouve le rapport de M. Erich Schmidt le village préhistorique de Tell-i-Bakun, près de Persépolis, où M. Herzfeld a découvert une céramique apparentée au Suse I et comme elle très développée. Dans ce niveau on a la certitude qu'il existe du cuivre[1].

Puis on rencontre la couche dite d'Uruk en Mésopotamie, dont les vases sans peinture, à anse haute, les cratères à oreillettes, se voient à Suse dans la « couche intermédiaire », à Tépé-Giyan à l'état de fragments, à Tépé-Sialk dans les couches profondes de la colline Sud.

Vient ensuite la période de Jemdet-Nasr où se rencontrent, en Mésopotamie, une céramique polychrome, une généralisation de l'écriture et de la glyptique inventée à la période précédente. A Tépé-Giyan, cette civilisation n'est représentée que par des objets sans doute importés, mais à Suse et à Tépé-Sialk, caractères communs : mêmes tablettes couvertes d'écriture ; ces tablettes, dites proto-élamites à Suse, ne s'étaient pas encore rencontrées jusqu'ici en dehors de Suse ; décor semblable sur les cylindres-sceaux (personnages assis à l'orientale occupés à un travail manuel), mêmes vases piriformes à long bec en gouttière. Après quoi le site de Tépé-Sialk devient muet ; une invasion très tardive, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, a rasé le sommet de la colline pour y placer ses installations.

Abandonnant le III^e^ millénaire, nous revenons en Mésopotamie où la fouille de Nuzi fait l'objet d'un minutieux exposé de la part de M. R. F. S. Starr et de ses collabora-

1. E. Schmidt, *The Treasury of Persepolis*, etc., cf. p. 157, n. 4.

teurs[1]. Quelque intéressants que soient les résultats de cette exploration, c'est surtout par le contenu des tablettes qui y ont été exhumées que le site a attiré l'attention des archéologues et nous nous trouvons ainsi amenés à faire l'histoire de ce qu'on a nommé les tablettes de Kerkouk. Ainsi appelées, de ce qu'on avait acheté les premières dans les bazars de Kerkouk, elles viennent en réalité d'un petit tell, voisin de Yorgan-Tépé, lui-même à 3 km. au Sud-Ouest de Tarkhalan et à 13 km. au Sud-Ouest de Kerkouk. Ces tablettes ont ceci de commun avec celles de Cappadoce que nombreux y sont les documents d'ordre privé : contrats, transactions d'un même individu, évidemment agent d'affaires, qu'elles sont écrites en vieil assyrien, mais avec l'adjonction de termes et de noms propres qui sont en hurri, langage de type agglutinatif qui est le propre de ceux que l'on désigne sous le nom d'Asianiques. Des fouilles régulières furent instituées par E. Chiera en 1925 sur le tell en question ; on y explora la maison d'un certain Shurki-Tilla qui contenait sa comptabilité ; la deuxième campagne donna celle de Tehip-Tilla, Shilwi-Teshub et Zigi. En même temps, des fouilles en surface et des puits de sondage, achevèrent de faire connaître l'aspect archéologique du site. L'époque des Hurri (XV^e^ siècle avant J.-C.), caractérisée par un temple, un palais et les tablettes qui nous apprennent qu'alors la cité s'appelait Nuzi (mieux Nuzu au nominatif), fut précédée d'une très longue période pendant laquelle la ville se nommait Ga-Sur. Les tablettes nous enseignent qu'outre la ville de Nuzi, existait celle de « la cité des dieux » qui est Arrapha, et que les habitants avaient élevé des temples à Ishtar, à Teshup (les deux divinités de fécondité et de fertilité, de la terre et de l'atmosphère, formant couple), et à Nergal dieu des Enfers. Remontant de proche en proche, M. Starr, qui divise les niveaux rencontrés en couches numérotées à peu près comparables

1. N. F. S. Starr, *Nuzi*, etc., cf. p. 157, n. 3.

à celles qu'on trouve à Tépé-Gaura[1], atteint l'époque d'Obeid. La date des niveaux supérieurs, appartenant à la civilisation des Hurri nous est donnée par une tablette au nom de Shaushatar, roi de Mitanni. Le sceau de Shaushatar a été publié d'après empreinte, par H. Frankfort[2]. On y remarque un génie ailé maintenant deux lions tête en bas, deux lions accostant un support surmonté du disque ailé, des combats d'un héros contre un fauve, éléments qui constituent le répertoire dit de Kerkouk et traités dans le style qui est particulier à cette glyptique. La céramique contient le type de vase caractéristique des Hurri : gobelets ovoïdes sur petits pieds plats, à décor par zones, fait d'oiseaux, de postes, de spirales. De nombreux gobelets de ce genre ont été recueillis dans les fouilles d'Assur ; ils y correspondent à l'époque où l'Assyrie était vassale de l'État de Mitanni, que les Assyriens nommaient l'État de Hanigalbat. Le gros intérêt de ces fouilles est de nous avoir fait connaître le foyer principal de ces populations Asianiques qui, au milieu du IIe millénaire avant notre ère, essaimèrent suffisamment, leur onomastique et leur glyptique le prouvent, pour aller de la frontière de l'Iran (sinon plus loin), jusqu'à la Méditerranée où M. Cl. Schaeffer les retrouve à Ras-Shamra[3], et dans le couloir de Syrie. De sorte que, dans cette Asie Antérieure où les archéologues du siècle dernier ne tenaient compte que des populations sémitiques babylonniennes et assyriennes, on compte maintenant les Proto-Hittites, les Kassites, les Hurri, les Vanniques, comme Asianiques, et derrière eux, presque toujours, on voit se profiler l'élément indo-européen. E. Chiera et A. Speiser avaient bien raison, dès le début des découvertes, de saluer l'entrée en scène des Hurri comme un événement, et d'y voir un nouveau et important facteur de la civilisation

1. G. Contenau, *Les Fouilles en Asie Occidentale (1937-1938)*, dans *Rev. arch.*, 1939, I, p. 202.

2. H. Frankfort, *Cylinder Seals*. Londres, 1939, pl. XLII *a*.

3. *La Neuvième campagne de fouilles à Ras-Shamra-Ugarit*, dans *Syria*, 1938.

en Asie Occidentale[1]. J'ai dit, une autre année[2], combien il était regrettable qu'en France on n'ait pas insisté jusqu'ici, comme il convenait, sur l'importance de l'élément hurri. Toute une littérature, dont le livre que nous citons, lui a été consacrée à l'étranger ; la présence de cet élément dûment constatée à Ras-Shamra, donnera sans doute une impulsion nouvelle à ces études dans notre pays.

La fin du même millénaire en Iran est éclairée d'une vive lumière par les fouilles du Tépé-Sialk dont nous avons indiqué les résultats pour les hautes époques[3]. La colline Sud, qui paraît avoir été longtemps inhabitée (désertion aux environs de 3000, à la fin de la période IV), porte à sa surface des vestiges de constructions et un massif de briques qui dut servir d'acropole à la ville étagée sur la colline. Les objets recueillis dans cette couche supérieure sont comparables à ceux qu'ont fournis les tombes d'une nécropole de la plaine auprès de la colline ; cette civilisation est celle de la période VI ; la nécropole est la nécropole B. Mais dans les substructions de la période VI, on remarque des vestiges analogues à ceux d'une autre nécropole de la plaine (la nécropole A) ; ces vestiges appartiennent à une période V dont il ne reste presque rien, la population de la période VI ayant bouleversé et rasé la colline pour s'y installer.

De la période V nous dirons peu de choses ; sa nécropole (A) est caractérisée par des tombes sans revêtement intérieur, où les morts sont déposés, les membres inférieurs légèrement fléchis. Ils sont accompagnés d'une céramique gris-noir lustrée, souvent incisée ou décorée au peigne ; les formes les plus typiques sont les bouteilles, les tripodes, les vases en théière ; on y rencontre aussi de la céramique rouge plus grossière, et de rares spécimens d'une céramique peinte et

---

1. E. Chiera et A. Speiser, *A new Factor in the history of the ancient East*, dans *Annual of the American Schools of Oriental Research*, VI (1926), p. 75.
2. *Rev. arch.*, 1938, I, p. 189.
3. *Ibid.*, p. 182.

décorée de géométrique (fréquence du motif en croix à centre ajouré ou plein). Le métal de la nécropole est le bronze, qu'il s'agisse d'armes, ou de bijoux ; le fer n'y figure qu'à titre exceptionnel. Un fait devra être retenu : la préférence de cette nouvelle population pour la céramique noire qui tranche sur la céramique claire et peinte des anciens Iraniens. A cet égard, Sialk est à comparer à Rey où l'on constate des traces de la même occupation ; la céramique noire se retrouve aussi à Tureng-Tépé et Hissar (Sud de la Caspienne), mais M. Ghirshman estime que la ressemblance ne va guère au-delà de la communauté de couleur noire. Par contre, il note des rapports plus étroits avec la céramique de la couche supérieure de Tépé-Giyan[1], avec certaines céramiques de Transcaucasie et de Cappadoce, notamment sur les sites d'Alishar (couche III) et de Kül-Tépé. La nouvelle population de Sialk, à la période V, appartiendrait donc à un bloc, de limites étendues.

La nécropole B de la période VI (car il y a peu à tirer du massif de briques arrasé qui a dû supporter un grand édifice), offre des tombes d'un type assez différent. Aucune garniture intérieure, comme précédemment ; par contre, la tombe est surmontée d'un petit tumulus revêtu de dalles disposées en forme de toit. Le mort est déposé selon deux directions : Nord-Sud, Est-Ouest, couché sur le côté, les membres inférieurs très fléchis. Lorsque la tombe a été caveau de famille, on tassait dans un coin les premiers ossements pour faire place à un nouvel occupant.

Le mobilier funéraire se compose de pièces très caractéristiques : de chaudrons, grandes cuillers à poche hémisphérique et fourches en bronze, destinées au repas funéraire lors de l'inhumation, d'une céramique peinte à fond clair

1. Notons que M. Ghirshman peut maintenant distinguer dans la couche Giyan I qui dura du XIV-X^e^ siècle, trois subdivisions : la plus ancienne à rapprocher des tombes kassites de Babylone (XIV^e^-XIII^e^ s.) ; la deuxième où se trouve, comme à la nécropole A de Sialk, la céramique gris-noir et le tripode (XII^e^-XI^e^ s.) ; la troisième, voisine des « tombes genre Luristan », dont les spécimens sont en somme ceux de la nécropole B de Sialk (X^e^ s.).

où l'on remarque des cruches à long bec en gouttière, décorées en rouge à l'avant d'une sorte de collier à pointes en rayons, sur les côtés de dessins animaux ou géométriques. L'artiste, qui ne dispose pas d'un nombre considérable de motifs, les groupe de façon variée, comme pour les vases de Suse du « premier style »; le bec est très décoré.

Une autre forme, plus sphérique, possède un bec court en entonnoir, qui a été aplati de façon à devenir une fente verticale, souvent suivi d'un renflement destiné à régulariser l'écoulement du liquide ; le potier a décoré la panse de manière à donner au vase, si on le regarde de face, l'aspect d'un oiseau dont on apercevrait la gorge bombée et dont les ailes étalées seraient simulées par la peinture.

Que de tels vases soient des copies de récipients en métal est évident ; l'artiste a figuré, parfois par des pastillages, souvent par des touches de couleur, les têtes des rivets qui fixaient à la panse l'ensemble du bec et du réservoir de réglage en forme de jabot. Ces vases de luxe, et à destination sans doute funéraire, s'accompagnent comme à la période précédente, d'une céramique rouge lustrée unie dont les formes, plus destinées à l'usage, admettent cependant les cruches à long bec versoir. La nécropole a donné aussi quantité de spécimens de céramique noire et de céramique commune des profils précédemment connus.

Mais la nouveauté, à côté de l'armement et des bijoux en bronze, est le plus de fréquence du fer, souvent, d'ailleurs, associé au bronze, par exemple couteau à poignée de bronze et lame de fer, comme on peut voir au Luristan, des bracelets de fer serti dans le bronze. Les morts de la nécropole B appartiennent à une population de cavaliers qui ont fait inhumer avec eux le harnachement de leurs chevaux : mors, sonnailles, ornements de bronze en plaquettes qui étaient fixés sur les bandes de cuir.

La glyptique a fourni des renseignements de valeur sur ces populations. Un des cylindres-sceaux représente un personnage buvant au chalumeau dans un vase sphérique à long col (justement une des tombes contenait les restes d'un

chalumeau métallique) ; d'autres reproduisent des scènes de chasse, des luttes entre animaux. Comme le remarque M. Ghirshman, la glyptique de Kerkouk n'a pas grande influence sur celle de Sialk ; par contre on y voit déjà, dans le dessin des animaux, certaines silhouettes qui font pressentir le tracé qu'en adopteront les artistes achéménides.

Qu'il s'agisse de glyptique ou de céramique, les rares représentations de la figure humaine nous apportent cependant une connaissance superficielle du costume de l'époque : la race représentée est à nez rectiligne, la barbe en pointe ; le vêtement court finit à mi-cuisses ; les souliers sont à pointe légèrement retroussée ; la coiffure est un casque, peut-être de cuir, surmonté d'un cimier à crinière. Ajoutons que la présence, dans les tombes, de chaînettes d'argent reliées à des plaques de même métal, placées au niveau de la tête, donnent à penser que la chevelure, longue, pendante de chaque côté du visage, sans doute en tresses, était rehaussée de ces ornements qui pouvaient former comme une sorte de jugulaire sous le menton ; des torques ornaient le cou et la poitrine (les morts de la nécropole A n'en portaient pas).

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ces constatations ? La population inhumée dans les deux nécropoles diffère très vraisemblablement ; en B on constate un mode d'inhumation nouveau, l'usage d'un armement plus meurtrier, des parures et des récipients rituels d'un nouveau genre, la place prépondérante donnée au cheval dans les préoccupations de l'autre vie. D'ailleurs, la façon dont les habitants de la VI^{e} période ont bouleversé les installations de ceux de la V^{e}, plaide en faveur de leur diversité.

Mais à quelle sorte de peuple devrons-nous les rattacher ? M. Ghirshman voit des rapports étroits entre les tombes de la nécropole B et celles du Luristan, mais le nombre considérable des objets en fer trouvés dans les tombes du Luristan régulièrement fouillées, indique l'antériorité de celles de Sialk B ; ce n'est pas d'ailleurs la seule preuve qu'on en puisse donner ; le développement général de l'art du Luristan, les

influences assyriennes qu'on y remarque et le fait que rien de ce qui fait la richesse des tombes du Luristan ne se retrouve à Sialk, où des objets auraient pu être transportés par le commerce, en sont une démonstration.

A Tépé-Hissar III C, la plus récente des installations du site, on retrouve certaines des caractéristiques de Sialk B : cruches à long bec, louches et chaudrons de bronze, mais absence de fer, ce qui date ce niveau de Hissar d'un peu avant Tépé-Sialk B.

C'est surtout avec le Kouban (Caucase du Nord), que les rapprochements peuvent le mieux se tenter ; or Tallgren considère que les caractères anciens de la civilisation du Kouban la rattachent aux civilisations eurasiques des steppes situées au Nord du Caucase.

Si nous quittons le Nord-Est de l'Asie Antérieure pour l'Asie Mineure nous trouvons dans la plus ancienne tombe de Gordion des ressemblances entre la civilisation phrygienne et celle de Sialk B ; le mobilier, dans presque toutes ses parties, souffre la comparaison ; mais Gordion (IX^e-VIII^e siècle) paraît, nous le verrons, quelque peu moins ancien.

Telles sont les constatations matérielles possibles. Qu'en conclure pour proposer une date et un lieu d'origine de cette civilisation ? Giyan I, à sa partie supérieure, portait les vestiges d'un bâtiment où l'on a retrouvé deux crapaudines en fer à cheval entaillées de gradins, forme que l'on peut assigner au VIII^e siècle avant notre ère, époque où le pays fut occupé par l'Assyrie et reperdu plus tard. La nécropole B dont nous avons dit la place par rapport à Giyan I, serait donc à dater « entre le X^e siècle au plus haut, et le IX^e ou début du VIII^e, au plus bas », date un peu différente de celle proposée également par M. Ghirshman dans son rapport préliminaire, quand il ne disposait pas de tous les éléments de comparaison qu'il a maintenant en mains.

A la seconde question, quelle solution proposer ? Tout ce qui est commun à Rey, à Hissar et à Giyan I avec Sialk, constitue un apport nouveau concernant ces sites ; ce n'est point de l'un à l'autre qu'il faut chercher la réponse. Notons seulement

qu'on a l'impression d'un complexe de civilisation qui a pu s'étendre à l'Asie Mineure, l'Arménie, la Transcaucasie, la rive Ouest de la Caspienne et le Talyche. Plusieurs hypothèses ont pu être avancées : les Hurri, ou du moins le groupe indo-européen qui s'est mêlé à eux, venu du Caucase qu'il aurait traversé, n'est-il pas à l'origine de cette civilisation ? N'est-ce pas plutôt à un déplacement du groupe kassito-hurri qu'il faut l'attribuer ? Il semble quant à présent difficile de conclure.

Pour la nécropole B, s'appuyant sur les témoignages historiques concernant la région, M. Ghirshman serait assez enclin à y voir les Mèdes dont la civilisation n'est guère connue jusqu'ici par des témoignages concrets. S'il est malaisé de prendre parti, nous trouvons du moins dans le compte rendu méthodique de ces fouilles et dans l'exposé de toutes les données du problème, les éléments propres à faire avancer sa solution.

Ces conclusions de M. R. Ghirshman pour le plateau iranien sont à rapporcher de celles de M. R. Heine-Geldern, plus générales, sur les migrations des Indo-Aryens[1]. Celles-ci appartiennent aux derniers siècles du IIe millénaire (au moins pour une phase particulièrement active, car toute époque a connu ces migrations) ; leurs prodromes sont constitués par ces invasions à aristocraties aryennes dominantes comme celles des Kassites et des Hurri. Puis vient l'invasion des Peuples de la Mer qui entraîne une partie de l'Égée, des Achéens, des Tyrrhéniens, des Philistins, contre-coup de la migration des Thraces partis vers 1200 du Danube pour atteindre l'Égée, tandis que les Phrygiens et les Mysiens s'installent en Asie Mineure. Mais ceci encore est la conséquence du mouvement qui vers 1300 porte en Autriche-Hongrie les Illyriens installés en Allemagne Orientale, Saxe, Brandebourg, Silésie, Ouest de la Pologne et Tchécoslovaquie.

Au cours de ces invasions, une branche thrace, les Cim-

1. Conférences au Collège de France, 1937. Cf. *Journal of the Indian Society of Oriental Art.*, IV, fasc. 2. Calcutta, 1936.

mériens, aurait gagné la Russie du Sud jusqu'au Caucase et sans doute jusqu'au Transcaucase ; une première vague ayant rencontré au cours de la migration l'Assyrie, gagna le Luristan, les régions limitrophes de l'Iran et le Turkestan, l'Inde en dernière analyse.

L'époque suivante, celle des Achéménides, reçoit une lumière nouvelle des fouilles poursuivies à Persépolis depuis quelques années par l'Institut Oriental de Chicago, sous la direction de MM. Herzfeld, puis E. Schmidt[1]. La terrasse de Persépolis, autrefois en partie déblayée sur l'ordre du gouverneur de la province était depuis restée en l'état. La mission de l'Institut Oriental a poursuivi ce travail dans le secteur Sud-Est, où, successivement, plusieurs bâtiments d'importance ont été exhumés. L'un d'eux, le harem, a même été restauré par M. Herzfeld et sert d'abri à la mission.

Une des plus importantes découvertes est celle de l'édifice qui fut jadis le trésor, avec ses salles à colonnes et auquel attenait, sur le côté touchant aux premiers contreforts de la montagne, une portion notable des fortifications de la ville. Le trésor, soigneusement pillé avant l'incendie qui ravagea Persépolis, a cependant livré quelques objets de haut intérêt, notamment un piédestal de bronze composé de trois lions d'un beau mouvement, et un certain nombre de pièces de monnaies, mais aucune de ces « dariques », que les Perses n'inventèrent pas, mais dont ils contribuèrent à propager l'usage, transformant profondément les relations commerciales basées jusqu'ici sur le troc, ou considérant les métaux précieux non comme un signe monétaire, mais comme une valeur intrinsèque.

Les découvertes de la mission américaine à Persépolis apportent une contribution notable à notre connaissance de l'art achéménide. Certains bas-reliefs étaient encore bien récents lors du sac de la ville ; enterrés dans les décombres, ils se présentent aujourd'hui comme neufs, ainsi que ceux

1. E. F. Schmidt, *The Treasury of Persepolis*, etc. cf. p. 157, n. 4.

qui ont été renversés face contre terre, soit à cette occasion, soit par un de ces tremblements de terre qui ne sont pas rares en Iran. Dirons-nous qu'ils apportent une note nouvelle à ce que nous savions de l'art perse ? Je ne le crois pas, mais, par des spécimens de choix, ils nous permettent de mieux étudier cet art et c'est à dégager ses tendances, les influences qu'ils a subies et qui lui ont donné naissance, que je voudrais m'attacher ici. L'art des Achéménides dépend étroitement de la dynastie ; on ne connaît rien de semblable avant leur avènement et avant que la Perse prenne le contrôle de l'Asie Occidentale ancienne ; on ne connaît rien de semblable après eux ; c'est l'art d'une cour, l'art d'une classe dirigeante. Sur le sol iranien, il nous apparaît, nous le verrons, un peu factice par rapport à tout ce qui l'entoure. Surgi avec la lignée de Darius, cet art s'évanouit avec elle ; c'est un art importé en grande partie.

Ce n'est pas que les coutumes locales n'aient pas eu d'influence sur la forme même des édifices ; la demeure iranienne, dont l'ouverture sur un des côtés forme une salle dont la toiture est supportée par des colonnes de bois, est sans doute à l'origine de ces grandes salles d'apparat qui, en plus ou moins grand, rappellent le plan du pavillon des Quarante colonnes à Ispahan. De même, l'emploi des colonnes de bois reposant sur dés de pierre en pays iranien a dû faciliter l'usage de colonnes entièrement en pierre, la monarchie perse disposant de la main-d'œuvre et des carrières nécessaires pour cela. On a parfois attribué ce goût de la colonne chez les Perses à l'exemple que leur en avaient donné les Égyptiens dans leurs fameuses salles hypostyles. La chose est possible, et même l'imitation du chapiteau floral est soutenable dans certains cas ; mais c'est bien plutôt dans les colonnes en bois assez graciles des demeures perses et des palais assyriens, qu'il faut chercher l'origine de la colonne perse si hardie, si élancée.

Reste la question du chapiteau, contestable du pur point de vue du goût, mais si pratique comme support. Deux protomes de taureaux ou de lions cornus, soudés ensemble

comme à Suse ou Persépolis et juchés à environ vingt mètres de hauteur, nous choqueront quelque peu ; mais quelle capacité de portage ! L'ensellure des taureaux permet d'y poser une poutre ; une autre passera au-dessus, perpendiculaire à la première, appuyée sur la tête des bêtes, calée entre les cornes. Quel merveilleux appui que ce damier de bois pour supporter les terrasses. L'origine même du motif nous échappe en partie ; cependant nous le trouvons déjà ébauché sur une empreinte de sceau de tablette proto-élamite (1re moitié du IIIe millénaire avant notre ère). Sur deux sortes de consoles, deux encolures d'animaux cornus sont disposées, l'une regardant à droite, l'autre à gauche[1]. Ou bien faut-il en voir l'origine dans la silhouette que forment deux bêtes couchées l'une devant l'autre et tête bêche[2] ? Quoi qu'il en soit, le motif se rencontre de temps à autre dans les petits monuments orientaux (protomes de bouquetins en bronze du musée du Louvre, têtes de lions ornant les épées assyriennes, etc.). Ce qui est, en tout cas, particulier à la Perse de cette époque, c'est que le support animal de la colonne, affectionné de l'art hittite et de l'art assyrien, a quitté la base pour se réfugier dans le chapiteau.

Une autre influence subie par l'art perse, peu importante, mais certaine, est celle de l'art égyptien. On la retrouve dans le faîte des portes et des fenêtres des palais, taillé de façon à reproduire, comme en Égypte, une gorge dont la surface est garnie de plumetis ; cette « gorge égyptienne » se voit dans les divers palais de Persépolis qui gardent, si merveilleusement conservée, l'ossature de la bâtisse, sous forme de portes et de fenêtres taillées dans des blocs de pierre.

Un second emprunt possible fait à l'Égypte, sinon à l'art, du moins à ses conceptions religieuses, est celle du tombeau

---

1. G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale.* Paris, I (1927), fig. 296, p. 396.

2. G. Contenau, *Le prototype du chapiteau achéménide. Monuments mésopotamiens nouvellement acquis ou peu connus (Musée du Louvre).* Paris, 1934, p. 17, pl. X.

royal ou du moins d'une de ses formes, la tombe rupestre comme il s'en voit à Nakshé-Rustem, et à Persépolis sur le flanc de la montagne à laquelle est accotée la terrasse des palais.

Sur la surface aplanie du rocher, assez haut du sol, sans voie d'accès, la façade d'un palais est sculptée en bas-relief ; colonnes à chapiteaux, porte, ornementation au-dessus de la porte, rien n'y manque. Ceci n'est pas égyptien, car l'Égypte a soigneusement dissimulé la demeure de ses morts.

Ce n'est pas non plus d'un autre peuple de l'Asie Occidentale ancienne ; tous cachaient aussi leurs sépultures et d'aucun d'eux il ne nous est rien parvenu de semblable. Mais à l'intérieur, la cavité, plus basse que l'entrée, destinée aux sarcophages, rappelle un peu la syringe égyptienne ; je n'ose pourtant guère y insister, car il convient, dans les comparaisons de ne rapprocher que les semblables ; les tombes égyptiennes et perses à flanc de roche peuvent être le résultat naturel de la présence de la roche dans le pays, sans qu'il y ait imitation de l'une à l'autre, et l'on pourrait aussi bien dire que les Sumériens n'ayant point de rocher dans le pays de Sumer, ont transposé le désir de cacher leurs morts en les enterrant sous les maisons.

L'influence grecque, très limitée, est cependant bien perceptible. Malgré les démêlés de la Grèce et de la Perse, le mépris des Grecs pour les Barbares (dont le nom n'avait pas alors la signification du manque de culture qu'on lui donne aujourd'hui), il y avait envie non déguisée des Grecs à l'égard des Asiatiques. On utilisait à Suse des vases grecs à figures noires ou rouges ; on y a même trouvé les fragments d'un vase plastique en forme de cheval, dont on possède une réplique signée du grand potier Sotadès. De même que les Élamites emportaient à Suse, où on les a retrouvées, des œuvres d'art babyloniennes, lorsque la chance des armes les favorisait, les Perses avaient ravi de précieuses sculptures grecques ; les statues d'Harmodius et d'Aristogiton avaient fait partie d'un butin. De leur côté, les Perses envoyaient sur les marchés occidentaux les parfums, les belles étoffes, tout ce qui consti-

tue l'objet de luxe ; quoi qu'ils en eussent, les Grecs savaient bien qu'il faisait meilleur vivre à la cour du Grand Roi que se régaler du brouet noir des Spartiates[1]. Philosophes, artistes, médecins, gens de métiers, allaient d'un pays à l'autre pour louer leurs services, et l'esclavage faisait le reste pour diffuser les deux cultures. Pline nous parle de Téléphanès de Phocée qui passait pour avoir travaillé dans les ateliers de Darius et de Xerxès[2]. De même que la Perse dut faire appel à la main-d'œuvre babylonienne pour la construction de ses palais, elle fit aussi appel à des Grecs, et cela se voit dans une transformation du bas-relief. De temps immémorial, qu'il s'agît des Sumériens, des Babyloniens, des Assyriens, l'Asie Occidentale avait adopté une convention qui voulait que les vêtements fussent représentés sans plis. Le costume se composait d'une pièce d'étoffe drapée, comme la toge romaine ou comme le vêtement des indigènes de l'Afrique du Nord. Nul vêtement ne donne naissance à plus de plis que le drapé ; pourtant aucune sculpture des pays précités ne le représente autrement que lisse, en forme de chape rigide (les statues de Gudéa par exemple, la robe des rois assyriens).

A Persépolis et à Suse, tantôt la convention est respectée, tantôt elle ne l'est pas ; dans ce cas le décor de la robe est partagé en deux moitiés ; les plis se répandent sur la jambe portée en avant, et sur celle qui est en arrière ; lorsqu'il s'agit d'un bas-relief sculpté, l'artiste qui a abandonné la représentation de robes ornées de lourdes broderies au profit d'étoffes unies et simples, s'essaie volontiers à la représentation des plis. Lorsqu'il s'agit de bas-reliefs en briques émaillées (les Archers de Suse entre autres), où les couleurs permettent la représentation des motifs qui devaient être brodés, l'artiste hésite ; il sacrifie les plis qui détruiraient son effet ; il les réduit au minimum et les reporte en un point où ils ne nuisent pas à la reproduction des détails.

---

1. G. Contenau, *L'Archéologie de la Perse, des origines à l'époque d'Alexandre. Publications de la Société des Études Iraniennes.* Paris, I (1931), p. 93.

2. *Hist. Nat.*, XXXIV, xix, 19.

Par contre l'influence de la Mésopotamie est prépondérante. Les Mésopotamiens, pour mettre leurs constructions à l'abri des inondations, les élevaient sur des terrasses ; les Perses qui n'en avaient nul besoin en ont fait autant. Le manque de pierre avait conduit les Sumériens à bâtir en brique crue, c'est-à-dire en argile tassée dans des moules et simplement séchée au soleil ; les Perses chez qui la pierre abondait ne l'ont employée que pour les linéaments de leurs palais, portes et fenêtres taillées dans des blocs encore en place aujourd'hui et reliés par des murs d'argile, de blocage, dont il ne subsiste nulle trace.

Les portiques et les escaliers, selon la mode achéménide étaient ornés de bas-reliefs ; parmi ceux qui ont été trouvés récemment à Persépolis, il en est deux qui sont identiques, à part la transposition des scènes ; ils représentent Darius sur son trône ; debout derrière lui, Xerxès qui devait lui succéder, un peu moins grand que le roi. Devant Darius deux pyrées l'un devant l'autre, mais qu'il faut se figurer sur la même ligne, à droite et à gauche en avant du trône ; un courtisan s'approche du roi, sa coiffure est celle des Mèdes ; des gardes sont derrière lui. Derrière Xerxès, des serviteurs (plus petits, comme le courtisan et ses gardes, que les deux personnages royaux). Ces découvertes mettent bien en valeur le parti pris des Perses de reproduire les mêmes scènes, à satiété, sans se lasser, à peu de distance l'une de l'autre ; ce bas-relief de Darius avec Xerxès a été refait tel quel, dans le même bâtiment, mais en sens inverse. Le roi combattant un monstre est un thème en faveur ainsi que le roi assis sur la plate-forme où se dresse le trône (ancêtre du « trône des paons » que conserve le palais du Shah à Téhéran). La répétition des mêmes thèmes sur les parois des escaliers ne craint pas la monotonie, non plus que les bas-reliefs d'archers en briques émaillées qui ont été trouvés à Suse. En Assyrie, les répétitions ne sont pas identiques ; des détails de la scène, la disposition des personnages lui donnent un aspect un peu renouvelé. La Perse achéménide recherche la répétition et ne s'en lasse pas.

Si nous considérons un détail du bas-relief de Darius et Xerxès, l'ornementation du baudrier de l'épée que porte le serviteur tenant les armes royales, nous en trouverons un exemple. Tout le long du baudrier court une frise d'ibex dressés sur leurs pattes de derrière ; les pattes de devant de chaque animal, largement étendues, sont appuyées sur le dos et la croupe de celui qui le précède ; ces capridés donnent en somme l'impression d'une frise de motifs continus. Or cette attitude est proprement mésopotamienne. Les reliefs de chasse assyriens présentent les lions dans cette position dressée. De Malatia, le bas-relief que possède le musée de Berlin reproduit un lion dans une attitude voisine ; il se retrouve à Tell-Halaf ; sur une tablette de Cappadoce, du musée du Louvre, l'artiste avait déjà réalisé une frise de lions debout s'avançant processionnellement[1]. Le principe était le même, et la réalisation peut-être encore plus proche sur la masse de Mésilim où une ronde de lions est représentée, chacun d'eux agrippant la croupe de celui qui le précède.

Ainsi, dans le bas-relief, même respect des traditions mésopotamiennes, avec cette différence que l'artiste perse exagère volontiers l'impression de froideur et de solennité que donnent déjà les défilés assyriens ; où les Assyriens ont représenté quelques guerriers se suivant, ils en mettent une file ; où les Assyriens ont représenté le roi dans des attitudes différentes, les Perses le représentent dans moins d'attitudes, mais à plusieurs exemplaires. La répétition semble voulue pour faire impression et, de fait, on n'échappe pas à une sensation de grandeur devant ces figures hiératiques peu variées, dont les murs sont couverts avec une véritable profusion. Les inscriptions elles-mêmes nous en avertissent, qui nous disent de dénombrer la quantité des sujets du Grand Roi représentés soutenant son trône, pour apprécier l'extension de sa puissance.

Cette éclosion merveilleuse d'un art très sûr, ayant su

1. M. Rutten, *Les animaux à attitudes humaines dans l'art de l'ancienne Mésopotamie,* dans *Revue des Études Sémitiques,* 1938, fig. 17, p. 110.

développer encore plus dans le sens de la grandeur et de la majesté, les principes analogues de l'art assyrien, a été réalisée de façon soudaine ; avant les Achéménides nous n'avons rien, avec Cyrus à Pasargades nous avons peu de chose, alors qu'avec Darius et ses successeurs nous sommes comblés à Suse et à Persépolis[1] ; le fait est d'autant plus remarquable qu'il y avait en Iran et hors de lui un art contemporain auquel la Perse n'a fait que des emprunts accidentels, et qui est d'un caractère assez différent.

Cet art nous est révélé par ce que l'on nomme les Bronzes du Luristan ; j'y ai consacré quelques pages dans un des comptes rendus annuels[2] et je ne ferai que résumer ses caractéristiques, renvoyant à cet article pour plus amples détails un art réaliste (impeccable représentation de l'animal, choisi de préférence à la personne humaine), et en même temps une propension à traiter le motif naturaliste comme élément d'une représentation de portée décorative générale. Tout ceci favorisé par l'extension à un domaine artistique nouveau, par l'acquisition d'un nouveau champ à décorer : le harnachement du cheval, compagnon habituel des Lurs. Cette intrusion de peuples cavaliers sur le plateau de l'Iran paraît à situer aux derniers siècles du IIe millénaire avant notre ère. Dans les nécropoles de Sialk dont je parlais ci-dessus, M. Ghirshman a retrouvé des parents, sans doute, de ces Lurs dont les tombes comportent en moins riche, en moins exubérant, le même mobilier ; à Tépé-Giyan également, on avait rencontré des tombes « genre Luristan » qui indiquaient les mêmes tendances. A la même époque le plateau réagit donc, dans sa masse, de semblable façon et pouvait présenter à l'art achéménide une veine très riche à exploiter.

Mais en dehors du plateau de l'Iran les mêmes tendances artistiques prévalaient.

---

1. Les découvertes faites à Sidon des restes de l'ornementation d'un palais achéménide, montrent la prodigieuse dispersion de cet art. Cf. G. Contenau, *Manuel d'Archéologie orientale*, III (1931), p. 1, 459, fig. 885, 886.

2. *Rev. arch.*, 1937, I, p. 148-166.

Et ceci nous amène à jeter un coup d'œil sur un art voisin de l'art achéménide dans le temps et dans l'espace, sur l'art d'un peuple dont on connaît bien peu sinon qu'il a joué dans le proche Orient, le rôle qu'un peu plus de 1000 ans après joueront en Asie et jusqu'en Europe les grandes invasions (à ceci près que la submersion par ces hordes n'a pas été aussi totale). Je veux parler de l'art dit scythe qui appartient en partie à l'orientaliste en raison des contacts du peuple qui le transportait avec ceux qui font l'objet de son étude.

Nous avons dans un récent volume de R. Grousset des pages fort attachantes sur ce sujet encore si mal connu[1]. Les Scythes, que les Assyriens connaissaient sous le nom d'Ashkuzai et les Perses sous celui de Saka font partie de la race iranienne, de ce que M. Grousset a si pittoresquement nommé l'Iran extérieur[2] ; l'onomastique est d'accord pour leur conférer cette nature, ou du moins pour constater parmi eux la présence d'un fort élément iranien[3]. Cantonnés tout d'abord au Nord du Caucase, mais n'ayant pas achevé leur mouvement nomadique comme les autres Iraniens sédentaires, les Mèdes et les Perses, ce sont avant tout des archers cavaliers[4] remplaçant les villes par des campements de chariots, et ayant la vie des nomades non iraniens, tels que ceux des tribus hunniques de race turco-mongoles, situées alors sur les frontières de Chine.

De 750 à 700, les Scythes déplacent leurs voisins, les Cimmériens, installés au Nord de la Mer Noire, peut-être depuis environ 1200 avant notre ère, peuple que certains

---

1. R. Grousset, *L'Empire des Steppes. Attila, Gengis-Khan, Tamerlan.* Paris, 1939, p. 42-52, 623-637.

2. R. Grousset, *L'Iran extérieur ; son art.* Paris (Société des Études iraniennes et de l'art persan), n° 2, 1932.

3. W. Miller, *Die Sprache der Osseten : Grundriss der iranischen Philologie*, I. — E. Benvéniste, *Société Asiatique*, 7 avril 1938.

4. E. H. Minns, *Scythians and Greeks.* Cambridge, 1913, p. 48-49. — M. Rostovtzeff, *Iranians and Greeks in South Russia*, Oxford, 1922, pl. XXI, XXII. — Anderson, *Hunting Magic and the animal Style*, dans *Bulletin of the Museum of Far Eastern Antiquités.* Stockholm, IV (1932), p. 259.

croient être indo-européen[1]. C'est aux Cimmériens qu'il faudrait attribuer les trouvailles faites récemment dans la région du Dniepr et dans le Kouban (Borodino, Chtetkovo, Nikolaiev, Abramovka, Staromishastovskaya, échelonnables de 1300 à 1100 environ). Tout cet art cimmérien est en rapport avec le foyer transcaucasien de Gandja-Qarabagh, avec la civilisation de Lelvar en Géorgie et le Talyche du Bronze[2], au Sud-Ouest de la Caspienne.

Un peu plus tard, de 1150 à 950 environ, tandis que cette culture cimmérienne se développe au Nord de la mer Noire (trouvaille de Novogrigorievsk), on verrait déjà apparaître les Scythes dans les tombes de Khwalinsk (entre Samara et Saratov) datables entre 1200 et 700.

Enfin, entre 900 et 750, se place la troisième et dernière période de l'expansion de l'art Cimmérien avec les trésors de Mihalkova en Galicie, Podgortsa au Sud de Kiev ; cet art en est encore à l'âge du Bronze tandis que Hallstatt, en Autriche, et le Caucase sont en possession du fer.

C'est alors, vers 750 ou 700, qu'une partie des Scythes vint se fixer dans la Russie du Sud ; les Cimmériens, par contre-coup, émigrèrent vers la Hongrie et l'Asie Mineure où on les signale en Phrygie vers 720, en Cappadoce et Cilicie vers 650. Les Scythes, ayant franchi le Caucase, se trouvèrent en contact avec les Assyriens. Les uns furent battus par l'Assyrie vers 678, les autres s'allièrent à elle et, pour le compte de l'Assyrie, poursuivirent les Cimmériens jusque dans le Pont, vers 638 ; plus tard même ils aidèrent l'Assyrie contre la Médie qu'ils envahirent (vers 628) ; bientôt Cyaxare les en chassait.

Le grand souci des Perses fut de fixer ces nomades de même race, encore mal faits à la vie sédentaire, et c'est ainsi qu'il faut sans doute interpréter la campagne de Darius

1. A. M. Tallgren, *La Pontide préscythique après l'introduction des métaux*, dans *Eurasia Septentrionalis Antiqua*. Helsinki, II (1926), p. 220.

2. F. Hančar, *Kaukasus-Luristan*, dans *Eurasia Septentrionalis Antiqua*, IX (1934), p. 107 ; — *Probleme des Kaukasischen Tierstils*, dans *Mitteil. d. Anthropologischen Gesellschaft in Wien :* LXV (1935), p. 276.

contre les Scythes d'Europe (514-512), qui étonna tant Hérodote.

Ces contacts étroits firent bien connaître aux Perses les diverses tribus scythes et leur littérature mentionne les Saka Haumavarka (sans doute dans le Ferghana et vers Kachgar), les Saka Tigrakhauda (vers l'Aral), les Saka Taradraya (en Russie méridionale). A partir de l'expédition de Darius, qui d'ailleurs ne réussit qu'en partie, les Scythes ne tournèrent plus leurs efforts contre l'empire Perse[1] On peut mesurer aux trouvailles de spécimens de l'art des Scythes les limites des terres qu'ils contrôlaient ou sur lesquelles ils ont eu de l'influence. Du Kouban et du bas Dniepr, ils progressent en Ukraine, vont jusqu'au Sud de Kiev et Voronej, atteignent par la Volga Saratov.

C'est dans ce territoire que semble s'élaborer cet art animalier qui montre évidemment de grandes affinités avec l'art des pays voisins, Hallstatt d'une part, le Caucase de l'autre, mais garde une originalité profonde. A un réalisme d'observation aiguë, il joint une fantaisie sans bornes, qui consiste d'une part à outrancer dans le mouvement tout ce qui est force et violence, et à faire presque perdre de vue le thème principal par le souci de le charger et d'en faire un motif qui semble au premier abord n'être que décoratif. Prenons quelques monuments typiques de cet art[2]. Soit le félin de Kélermès (Kouban VI^e siècle) ; l'animal tête basse, flairant le sol, grinçant des dents est d'une simplicité réaliste parfaite, mais l'artiste exagère l'oreille pour la pouvoir cloisonner ; il transforme les griffes de l'animal en petits animaux contournés et, charmé de ce motif, il le reproduit six fois le long de la queue de la bête, ramenée contre le corps.

Le cerf de Kostromskaya (Kouban V^e siècle), nous montre l'animal couché, pattes repliées sous lui, la tête tendue, en

1. M. Ebert, *Süd-Russland im Alterthum.* Leipzig, 1931.

2. Grand choix de reproductions dans : G. Borovka, *Scythian Art.* Londres, 1928, qui adopte, en général, des dates plus hautes que K. Schefold, *Der Skythische Tierstil in Südrussland,* dans *Eurasia Septentrionalis Antiqua,* XII (1938).

éveil ; sa ramure devient une ligne de spirales qui occupe tout le dos, comme une crête.

Le cerf de Koul-Oba (près de Kertch, v^e siècle), est dans la même attitude ; les bois sont traités de même façon, mais l'artiste a semé le corps de l'animal de représentations de petits animaux réels ou fabuleux qui n'ont aucun lien avec le sujet principal (à moins que l'on admette une utilité magique à un pareil objet, qu'il ne faut plus chercher, alors, à expliquer).

Soit l'épée du bas-relief de Darius et Xerxès que nous décrivions ci-dessus. Deux points sont à retenir dans son ornementation, le décor du fourreau fait de capridés dressés s'appuyant l'un sur l'autre de leurs pattes de devant (nous n'y reviendrons pas), et l'ornement de l'extrémité du fourreau qui parait un capridé (?) extrêmement stylisé, ramassé sur lui-même, dont le corps est peu de choses par rapport à l'importance donnée à la tête et qui s'inscrit dans un triangle à angles arrondis. Le Louvre possède un certain nombre de ces pointes de fourreau, de provenance peu assurée, qui ont été étudiées par M. E. Michon. Ce sont des morceaux d'ivoire ou d'os sculpté qui représentent uniformément une tête de cheval suivie d'un embryon de corps strié de lignes rapprochées ; mais on croit y distinguer la queue et les pattes de derrière d'un félin. Or, parmi ces ivoires, un seul montre le thème complet qui permet de comprendre les autres ; on y voit nettement un lion qui a terrassé le cheval et colle étroitement contre lui. L'artiste a simplifié le motif ; il n'en a gardé que la moitié, créant un animal dans une attitude prostrée, à tête de cheval, croupe, queue et pattes d'arrière d'un lion, le reste ayant disparu dans cette ornementation en lignes parallèles.

Nous ne pouvons quitter le chapitre des Scythes sans rappeler leurs si curieuses coutumes funéraires, rapportées par Hérodote[1] et que l'on retrouve en partie chez les Huns de Mongolie, et au vi^e siècle chez les Turcs de Mongolie qui

1. IV, 71.

en descendent[1]. A la mort d'un chef, de grands sacrifices funéraires ont lieu où l'on étrangle concubines, serviteurs, chevaux, pour lui constituer une « maison » dans l'au-delà. Lorsque le mort était dans la fosse, on enfonçait dans le sol près de lui des javelines. J'ai fait remarquer que toutes ces pratiques des Scythes se rencontraient déjà dans les tombes d'Ur de près de 2.500 ans plus anciennes[2]. Un critique, dont j'ai oublié le nom, a trouvé ce rapprochement un peu osé. Nous le saurons lorsque nous connaîtrons les modes d'inhumation des chefs dans la région du Caucase et de la Russie du Sud vers 3000 avant notre ère ; d'ici là, je ne me dédis pas de voir entre ces deux modes d'inhumation des coïncidences frappantes, sans plus, comme je l'avais fait alors, et de remarquer que, dans les tombes du Kouban archaïques à qui, par certains points, ressemblaient les inhumations scythes, on trouve des rapprochements à faire avec les tombes d'Ur.

Si nous analysons le décor de tous ces objets, des réminiscences de la Mésopotamie, mieux même des emprunts, sont indéniables, par exemple sur une plaque de Kélermès (Kouban VI^e siècle), où se voient de part et d'autre de l'arbre sacré deux bouquetins dressés ; cette influence d'ailleurs a été mise en lumière dans deux travaux récents[3]. Mais si nous examinons ces bouquetins, c'est avec ceux de l'art du Luristan dressés et réunis deux par deux pour former l'ornement joint à ces épingles fichées sur bases en forme de bouteille, que l'on considère comme des idoles, que nous les comparerons. Le problème s'élargit donc et nous devons voir si dans tout l'art de l'Asie Occidentale, nous ne retrouvons pas ces tendances qui se sont épanouies dans l'art des Scythes.

M. Borovka a fait remarquer que, si l'on essaie de

1. R. Grousset, *L'Empire des Steppes*, p. 37, n. 2.

2. G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale*. Paris, III, 1931, p. 1556 et suiv. ; 1574-1575.

3. V. Christian, *Vordersiatische Vorlaufer des eurasiatischen Tierstiles*, dans *Wiener Beiträge zur Kulturgeschichte Asiens*. XII, 1937. — A. Roes, *Tierwirbel*, dans *Ipek* (Leipzig), 11 (1936-37), p. 85.

confronter l'art scythe à quelque autre art, c'est avec l'art de l'Égée que s'effectueront le mieux les comparaisons et ceci sans, bien entendu, qu'on prétende aller plus loin, quant à présent, que la constatation de ces similitudes. Les animaux de l'art scythe, d'un réalisme outrancé, plein de violence dans le mouvement, se retrouveront dans les productions minoennes et mycéniennes[1]. S. Reinach avait déjà fait remarquer que la course éperdue des animaux de l'art scythe n'avait d'équivalent que dans le galop volant mycénien. Rapprochements qui ne sont peut-être pas fortuits, mais qu'on ne peut que constater aujourd'hui sans essayer d'en donner la raison.

Par contre cette double tendance qu'affectent l'art du Luristan et l'art scythe[2], est-elle quelque chose d'absolument nouveau dans l'art de l'Asie Occidentale ancienne ? Sans pouvoir remonter, de façon continue, aux plus hautes époques, nous pouvons poser de sûrs jalons, du I^er^ millénaire avant notre ère jusqu'à la plus haute antiquité, qui prouvent que nous sommes en possession de maillons d'une chaîne continue.

Les fouilles exécutées à Fara, en Basse-Mésopotamie, l'ancienne Shuruppak que la tradition donne comme patrie du seul homme qui échappa au déluge raconté par les textes babyloniens, ont fait découvrir des tablettes inscrites très archaïques, portant des empreintes de cylindres-sceaux, et des cylindres, antiquités contemporaines environ du début de ce qu'on a nommé le Cimetière des Tombes royales à Ur, (soit à peu près 3.000 avant notre ère). Sur ces cylindres, l'école des artistes de Fara, car il s'agit bien d'un genre particulier au site, ont semé à profusion les animaux fan-

---

1. H. Th. Bossert, *Alt Kreta*. Berlin, 1925, a réuni une abondante illustration ; on pourra se reporter aux n^os^ 251 *c* (cerf se renversant), 89, 242 *d*, 245 *c* (cerf attaqué par un lion), 244 *e* (taureau), 248 *a* (héros maîtrisant deux fauves), 102, 104 (gobelets de Vaphio avec leurs admirables taureaux, l'un chargeant, l'autre pris au filet).

2. M. F. Hančar *(l. c.)*, a proposé de rattacher l'art animalier du Kouban et les bronzes du Luristan aux migrations des Scythes et des Cimmériens du VII^e^ siècle. Il y a là une indication intéressante.

tastiques proches de ceux du Luristan, les stylisations d'une partie quelconque du corps d'un animal[1], des attitudes contournées que l'on remarque aussi sur d'autres sites quelques siècles plus tard[2].

Certaines combinaisons utilisant le corps d'un animal, comme le blason du royaume des Deux-Siciles portait la « trinacrie » composée de trois jambes rayonnant autour d'un point central, ne sont point particulières à Fara. Elles se retrouvent dans la glyptique des tombes d'Ur[3].

Vers la fin du III^e millénaire et au début du II^e, une colonie sémitique est installée dans la région de Césarée de Cappadoce. Les Sémites, en ce lieu éloigné de la capitale, sont restés fidèles à l'art réaliste sumérien, aux compositions exubérantes et touffues[4], les autochtones ont leur art personnel et, sur leurs cachets, ils traiteront l'animal avec un réalisme aigu en même temps qu'ils dissocient certains éléments de son corps pour obtenir un motif de premier aspect décoratif[5]. Je ne fais que rappeler, tant la chose paraît maintenant évidente, les affinités que l'on peut constater entre l'art des tablettes dites de Kerkouk du XV^e siècle avant notre ère[6], l'art du Luristan et l'art de Tell-el-Halaf, mais il y a intérêt à insister sur l'art de Tell-el-Halaf en Haute-Syrie, pour y noter ces qualités de mouvement, d'exubérance, de joie à peindre l'effort et la violence, qui se dégagent de tous ses

---

1. G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale*, II (1931), fig. 420-422.

2. *Ibid.*, fig. 414.

3. L. Legrain, *Ur Excavations. III. Archaic Seal-Impressions*. Londres, 1936, pl. 21, n^os 393, 394, 398, 399. — Dans le volume de L. Legrain, *The Culture of the Babylonians from their Seals in the Collection of the Museum*. University of Pennsylvania. Philadelphie, 1925, se trouvent réunies de nombreuses empreintes de sceaux provenant des tablettes dites « les Archives de Murashu », datant des règnes d'Artaxerxès I et de Darius II. Les n^os 869-886, pl. XXXIX, XL et LV sont de beaux spécimens de ce genre de sceaux, empruntant leurs éléments aux taureaux, aux chevaux, aux capridés et aux animaux fantastiques.

4. G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale*. II, fig. 585, 588, 591.

5. *Ibid.*, fig. 578.

6. G. Contenau, *Les Tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne*. Paris, 1926.

bas-reliefs[1]. Ce côté vigoureux de l'art scythe, nous le retrouvons dans l'art animalier assyrien et parfois même avec cet aspect tourmenté qu'exagéreront les artistes des steppes. C'est ainsi que dans une chasse au lion d'Assurnazirpal qui est au British Museum, le lion se présente ramassé, rampant, comme sur les plaques scythes, avec cette musculature cernée, exagérée, qu'elles reproduisent[2].

Il y a donc une tradition constante d'une telle forme d'art, depuis la plus haute antiquité ; les réalisations diffèrent selon les ateliers, mais l'esprit qui les a inspirées reste le même ; répandue chez des peuples qui font partie du grand bloc qu'on a nommé les Asianiques (indépendamment des aristocraties indo-européennes qui les ont si souvent régis), cette forme d'art apparaît comme l'art autochtone, l'art national de l'Asie Occidentale ; en Iran il est davantage chez lui que l'art achéménide, importé, qui n'a point poussé de vraies racines et qui a pu prospérer à côté de lui sans lui faire d'importants emprunts.

Le fait que l'art achéménide ait emprunté si peu à un art de telle vitalité, et de telle dispersion, et de traditions si profondes, a quelque chose de déconcertant. Ce qu'avait de factice l'art achéménide, du moins pour la région où il a brillé d'un si vif éclat, s'aperçoit bien dans la suite de l'évolution artistique de l'Iran. Après la chute des Achéménides, l'art revient aux formules nationales. Les Parthes s'y essaient, et les Sassanides sans se débarrasser complètement de l'apport grec massif qui avait suivi l'expédition d'Alexandre, s'inspirent des principes que l'on retrouve dans l'art du Luristan et dans l'art scythe, lorsqu'il s'agit de la représentation des animaux. La vieille tradition reparaît dans les coupes ornées de chasses des Sassanides ; le mouvement, la force débordent de ces représentations. Et la

1. M. von Oppenheim, *Tell-Halaf* (édit. anglaise). Londres, 1933, pl. XXXVI, A, B ; XXXVII, A, B ; XXXVIII, B.

2. G. Contenau, *Monuments Mésopotamiens (Musée du Louvre)*, dans *Revue des Arts Asiatiques* (1938), fig. 10, p. 37.

dynastie iranienne actuelle avec un sens très sûr des réalités, a bien senti qu'en s'efforçant de continuer l'œuvre des Sassanides, elle se rattachait à l'Iran national, tandis que les Achéménides n'étaient pas dans la lignée traditionnelle du véritable Iran.

Les mensurations effectuées sur les crânes de Tépé Sialk[1] ramènent l'attention sur le problème du peuplement de l'Asie Occidentale et sur les théories que l'on a émises à ce sujet. Trente-neuf têtes osseuses ont été ramenées de Sialk ; elles se répartissent inégalement selon les périodes envisagées : pour la période I, 6 têtes ; II, 5 têtes ; III, 5 têtes ; IV, 3 têtes ; V, 2 têtes ; VI, 18 têtes. Comme il était à prévoir, leur conservation est en raison inverse de leur âge et trente-huit têtes seulement ont pu être étudiées. Il est possible de les répartir en quatre grands groupes anthropologiques d'après leur indice céphalique et ces quatre groupes répondent exactement à leur classement chronologique.

Le groupe I se compose d'hyperdolichocéphales ;

Le groupe II se compose de dolichocéphales ;

Le groupe III sera le groupe brachycéphale ancien ;

Le groupe IV, le groupe brachycéphale récent.

On remarque que les hyperdolichocéphales sont la majorité à la période I (4 sur 6 têtes), la minorité à la période II (2 sur 5) ; ils disparaissent ensuite. Ce sont des têtes vigoureuses, à os épais, à crâne long et étroit, mais haut ; front à direction oblique, à menton prognathe, sans doute à nez fin et très aquilin. Les dents très usées indiquent une nourriture dans laquelle les particules minérales abondaient (écrasement des grains par des meules de pierre tendre vraisemblablement) ; elles articulent bout à bout.

Les dolichocéphales (groupe II) sont représentés du début à la fin de l'occupation du site ; le crâne est moins allongé

---

1. H. Vallois, *Les ossements humains de Sialk. Contribution à l'étude de l'histoire raciale de l'Iran ancien*, dans R. Ghirshman, *Fouilles du Tépé Sialk*, II.

et plus large par rapport à la hauteur, la tête reste volumineuse, les os épais, le front moins oblique, pas de prognathisme inférieur ; les dents, usées, demeurent articulées bout à bout.

Ce groupe, qui se rencontre de la I^re^ à la VI^e^ période de Sialk, offre en somme des caractères constants, à quelque période qu'il appartienne, soit pour une durée d'environ 3.000 ans.

Du groupe III ou brachycéphale ancien, l'étude a pu être poussée moins à fond, en raison du peu de têtes dont on disposait (quatre), réparties dans les périodes II, III, IV, et de leur dégradation ; on peut cependant lui attribuer les caractères suivants : brachycéphalie moyenne, voûte de hauteur moyenne, front droit et occiput légèrement incurvé ; tête petite à saillies peu marquées.

Le dernier groupe IV est constitué par les brachycéphales récents appartenant à la nécropole B, au nombre de quinze et bien conservés. Les têtes sont volumineuses, à saillies marquées, très brachycéphales (six même sont hyperbrachycéphales), à occiput vertical sans présenter cependant la déformation dite en coup de hache que l'on remarque chez les Dinariques et les Arménoïdes ; le nez devait être long, mince et saillant sans doute busqué, le front est oblique ; le prognathisme est nul ; les dents sont articulées en biseau, indiquant des glissements des deux mâchoires l'une sur l'autre, résultant sans doute de l'action de ronger. On observe cette particularité chez les Esquimaux qui mâchonnent les peaux de bêtes qu'ils veulent assouplir. Autre particularité, la coloration bleuâtre des dents qui ne peut être due qu'à la mastication prolongée d'une substance (comme le bétel colore les dents en brun).

De quelles autres mensurations disposons-nous pour l'ancien Iran ?

1° D'une série provenant des fouilles de E. Schmidt à Tépé-Hissar en 1931 et comprenant 177 têtes à répartir en trois périodes : I (4000-3500), II (3500-3000), III (3000-2000 environ). L'étude détaillée n'en a pas encore paru, mais de

quelques aperçus déjà publiés[1], il résulte qu'il ne s'agit que de dolichocéphales ;

2° Série provenant des fouilles de Arne, en 1933, à Shah-Tépé, dans la région de Tépé-Hissar, où se distinguent deux périodes préhistoriques, l'une de 3000 à 2500 ; l'autre de 2500 à 1800. L'étude concernant les onze crânes recueillis n'est pas encore publiée ; on sait seulement, d'une communication de Arne[2], qu'il s'agit dans tous les cas de dolichocéphales proches de ceux de Tépé-Hissar ; au contraire, au VIIIe siècle où le site abandonné après 2500 a été réoccupé, nous sommes en présence de brachycéphales ou d'hyperbrachycéphales ;

3° Groupe de 7 têtes provenant de sondages de Sir Aurel Stein en 1936-37 sur deux sites de l'âge du cuivre dans le voisinage du lac d'Urmiah, à Hasanlu et Dinkha. Leur étude effectuée par Morant[3], donne des dolichocéphales ou mésocéphales (sauf une tête d'enfant de trois ans, brachycéphale) ;

4° Deux têtes et trois calottes craniennes provenant des fouilles de Contenau et Ghirshman à Tépé-Giyan et Tépé-Djamshidi et Bad-Hora et étudiées par H. Vallois[4]. Elles vont de la mésocéphalie à l'hyperdolichocéphalie.

Comme le remarque M. Vallois dans l'étude que nous résumons ici sur les crânes de Sialk, la série de Sialk a l'avantage d'apporter des résultats valables pour un même site au

---

1. A. Kappers, *An Introduction to the Anthropology of the Near East.* Amsterdam, 1934, p. 24 et suiv. — W. Krogman, *Cranial Types from Alishar Hüyük and their Relations to other Types, Ancient and Modern, of Europe and Western Asia,* dans H. von der Osten, *The Alishar Hüyük, Seasons of 1930-32.* (Oriental Institute Publications, XXX, 2), 1938, p. 213-293.

2. J. Arne, *Conspect d'une Conférence sur la population préhistorique de la steppe turcomane et ses relations avec l'Anatolie :* IIe Congrès turc d'Histoire, Istanbul, 1937.

3. G. Morant, *A Description of nine human Skulls from Iran, excavated by Sir Aurel Stein,* dans *Biometrika,* 30 (1938), p. 130-133.

4. H. Vallois, p. 119-134 de G. Contenau, R. Ghirshman, *Fouilles du Tépé-Giyan près de Néhavend, 1931 et 1932.* Paris, 1935.

cours de trois millénaires. Si on en rapproche les autres séries précitées on y remarque :

a) Prédominance des dolichocéphales aux époques anciennes ;

b) Apparition des dolichocéphales antérieure à celle des brachycéphales ;

c) Continuité des dolichocéphales au cours des périodes.

Si nous élargissons notre enquête et si nous la portons sur le reste de l'Asie Occidentale, nous disposons de peu de documents ; mais ils ont été soigneusement étudiés et donnent les résultats suivants :

Le type proto-méditerranéen existe en majorité en Égypte avant l'époque dynastique (env. 4000 à 3200) ; en Syrie, il se retrouve chez les énéolithiques de Byblos (v. 3500), provenant des fouilles de M. Dunand[1] ; en Palestine, dans les populations les plus anciennes de l'âge du Cuivre et du Bronze I et II (4000-2000)[2] ; en Mésopotamie dans les tombes les plus anciennes d'El-Obeid (I^re^ dynastie d'Ur vers 3000)[3], et de Kish[4] ; le crâne de Jemdet-Nasr[5] se range dans cette catégorie.

Nous devons aussi mentionner l'étude de T. K. Penniman[6] sur les ossements trouvés dans le cimetière Y de Kish, que l'on situe à la période Dynastique archaïque, après la période de Jemdet-Nasr. Sur 6 crânes examinés, il rencontre le type eurafricain 2 fois, le type eurafricain mâtiné d'arménoïde

---

1. H. Vallois, *Note sur les ossements humains de la nécropole énéolithique de Byblos*, dans *Bulletin du Musée de Beyrouth*, I, 1937, p. 23-24.

2. A. Hrdlicka, *Skeletal Remains*, dans P. Guy et Engberg, *Megiddo Tombs*, dans *Oriental Institute Publications*, XXXIII (1938), p. 192.

3. A. Keith, *Report on the human Remains*, dans H. Hall et C. L. Woolley : *Ur-Excavations*, vol. I, 2^e^ partie : *Al-Ubaid, The Cimetery*. Oxford, 1927, p. 214-240.

4. C. Buxton et T. Rice, *Report on the humain Remains found at Kish*, dans *The Journal of the Royal anthropological Institute*, LXI (1931), p. 57-120.

5. H. Field, *Human Remains from Jemdet-Nasr*, dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1982, p. 967.

6. T. K. Penniman, *A Note on the Inhabitants of Kish before the Great Flood*, dans S. Langodn et L. Ch. Watelin, *Excavations at Kish*. Paris, Geuthner, t. IV, 1934, p. 65-72.

2 fois, le type arménoïde 2 fois. Il conclut cependant que les brachycéphales sont venus après les Eurafricains dolichocéphales ; il estime que la population des hautes époques était comparable à celle d'aujourd'hui et que le manque des Méditerranéens parmi les 6 crânes examinés, peut n'être qu'accidentel.

M. R. W. Ehrich a examiné les ossements recueillis à Yorgan-Tépé[1] et le résultat de son étude est que la population, de race hurri à cette époque, et que l'on s'attendrait à trouver brachycéphale, est du type dolichocéphale, à musculature cranienne accusée, à voûte hypsicéphale, que Buxton et Rice appellent l'Eurafricain et Deniker l'Atlanto-Méditerranéen. M. Ehrich conclut de façon formelle que les Eurafricains sont à la base de la population mésopotamienne, et que celle-ci ne s'est pas modifiée depuis l'époque d'Obeid (IV^e millénaire), jusqu'à l'époque parthe.

En Anatolie, les fouilles pratiquées à Alishar ont montré que les habitants de l'âge du Cuivre (3000-2400) appartenaient au type proto-méditerranéen[2]. Au Nord-Est de l'Iran, on le retrouve dans les kourganes énéolithiques à Anau[3] ; à Nâl au Sud du Balouchistan (un crâne de la fin du IV^e millénaire)[4] ; enfin, c'est un élément de la population de Mohenjo-Daro (vallée de l'Indus), au début du III^e millénaire (âge du Bronze)[5].

Le groupe hyperdolichocéphale I de Sialk ne semble avoir été signalé jusqu'ici ni en Europe, ni dans le proche-

---

1. R. W. Ehrich, *Late Cemetery Crania*, p. 570 et suiv., dans R. F. S. Starr, *Nuzi, Report on the Excavations at Yorgan-Tepa*, etc.

2. W. Krogman, *Cranial Types from Alishar Hüyük*, etc. Cf. p. 187, n. 1.

3. G. Sergi, *Description of some Skulls from the north Kurgan of Anau*, dans R. Pumpelly, *Exploration in Turkestan, with an Account of the Basin of eastern Persia and Sistan ; expedition of 1903*. Washington, 1905.

4. S. Sewell et B. Guha, dans : H. Hargreeves, *Excavation in Baluschistan. Memoirs of the archaeological Survey of India*, 35 (1929), app. 5, p. 56.

5. S. Sewell et B. Guha, *Human Remains*, dans : J. Marshall, *Mohenjo-Daro and the Indus Civilization*, II (1931), p. 599-648. — H. Friederichs et H. Müller, *Die Rassen-elemente im Industal während des 4. und 3. vorchristlichen Jahrtausends und ihre Verbreitung*, dans *Anthropos*, XXVIII (1933), p. 383-406.

Orient. Il y existe cependant, nous dit M. Vallois ; dans leur travail sur les crânes de Kish, Buxton et Rice ont noté deux sortes de dolichocéphales, les uns hypsicéphales à front oblique, les autres de caractères beaucoup moins accentués. Les premiers constitueraient la race eurafricaine de Sergi ; on les rencontre dans l'Égypte primitive et en Europe dans le Paléolithique supérieur ; le groupe I de Sialk en ferait partie, tandis que les seconds dolichocéphales seraient la « race brune » d'Elliot Smith.

Le groupe I de Sialk est encore retrouvé par M. Vallois à Ur dans 3 crânes, à Tépé-Hissar, à Mohenjo-Daro. Dans ce dernier point leur appellation change selon ceux qui les ont étudiés ; MM. Sewell et Guha les nomment Proto-australoïdes, Friederichs et Müller : Weddoïdes. Si donc il est impossible de faire de ce groupe une race spéciale, c'est du moins une différenciation dans le groupe méditerranéen ; y voir des proto-méditerranéens lui convient parfaitement et M. Vallois, tenant compte de l'habitat où on l'a trouvé non mélangé à d'autres, propose de le nommer hyperdolichocéphale proto-iranien.

On rattache à la race méditerranéenne le type dolichocéphale à face allongée constitué par le groupe II de Sialk ; en raison des différences qu'on constate dans ce groupe, M. Vallois le compare au type proto-méditerranéen des Anglais. Ces différences consistent en une structure plus grossière, des saillies plus accusées, un aspect plus primitif. A. Kappers avait été aussi frappé de ces caractères et il avait donné à ces dolichocéphales d'Asie le nom de Caspiens emprunté à Dixon, supposant que cette race avait son habitat dans la région de la Caspienne d'où elle aurait essaimé vers l'Inde, la Mésopotamie, l'Asie Mineure, la mer Noire. Kappers voyait en elle le propagateur, de 2000 à 1000, de la civilisation aryenne et la nommait aussi race aryenne ou race indo-persane.

Les groupes III et IV de Sialk, brachycéphales, présentent les mêmes différences que celles qui ont été constatées entre le groupe I et le groupe II ; II et IV sont bien connus, I et III

en constituent des variétés. On constate dans le groupe III un front vertical, un occiput arrondi qui le soustrait aux Arménoïdes et aussi aux Touraniens ou Mongols. On ne peut le comparer qu'aux brachycéphales de l'Europe centrale et méridionale, les Alpins et les Dinariques qui sont sans doute d'origine asiatique et apparaissent, les Alpins au Mésolithique et au Néolithique, les Dinariques à l'âge du bronze. Les Dinariques ont la tête haute et l'occiput aplati comme les Arménoïdes ; les Alpins ont un occiput arrondi ; c'est d'eux qu'il est possible de rapprocher le III^e^ groupe de Sialk.

Au contraire, le IV^e^ a été bien étudié ; il appartient à la race arménoïde dite aussi tauride, anatolienne, hittite, caractérisée par une tête courte, large, demi-haute, brachy et hypsicéphale, front incliné, occiput aplati : on remarque sur les crânes arménoïdes certaine asymétrie qui a été constatée aussi sur les crânes du groupe IV de Sialk.

Quelles ont été jusqu'ici les diverses hypothèses émises sur le peuplement de l'Iran ? Nous avons en premier lieu celle de Dieulafoy[1] reprise par Hüsing[2], que le Sud-Ouest de la Perse était autrefois habité par une population négroïde. Cette hypothèse était fondée sur la représentation des Lulubi (habitants du Zagros), de la stèle de Naram-Sin, dont le nez semble épaté, et les archers en briques émaillées de Suse dont le visage est brun. Disons de suite que cette couleur des briques émaillées peut simplement indiquer le teint basané des Orientaux ou être conventionnelle (comme en Égypte où les artistes ont adopté deux teintes très différentes selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes), ou même avoir foncé par semi-décomposition dans son long séjour dans la terre.

Puis viennent les travaux de Von Luschan[3] qui, d'après

1. V. Bounak, *Crania Armenica :* Supplément au *Rousski Anthropologhitcheskü Journal*, XXI (1927), p. 1-261.

2. G. Hüsing, *Völkerschichten in Iran*, dans *Mitteil. der anthr. Gesellschaft in Wien*, XLVI, 1916, p. 199-250.

3. F. Von Luschan, *The early Inhabitants of Western-Asia*, dans *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, XLI, 1911, p. 221-244.

les types remarqués en Perse à l'époque moderne (bruns à tête élevée, brachycéphale, à nez saillant), types figurés aussi sur les monuments hittites, conclut au peuplement de toute l'Asie Occidentale par une race ayant ces caractères : la race arménoïde.

L'Américain R. Dixon[1] rattache les premiers habitants de l'Iran aux Alpins brachycéphales parlant une langue non aryenne ce qui ne s'écarte guère de la précédente hypothèse, puisqu'il fait des Arméniens un dérivé d'Alpins et de dolichocéphales. Il admet, en outre, le long du Golfe Persique, la présence d'individus noirs à cheveux crépus, voisins, peut-être, des Proto-négroïdes d'Arabie et d'Afrique et des Proto-Australoïdes du Sud-Est asiatique. Au IIe millénaire arrivée de dolichocéphales méditerranéens venus du Nord et mélangés de Caspiens (Nordiques et Sud-Russiens) qui seraient les Kassites, les Mèdes et les Perses. Plus tard, nouvelle vague avec les Parthes (Alpins mélangés de Mongols).

Haddon[2] part aussi des brachycéphales (à retrouver dans les Tadjik et les Parsi émigrés en Inde). Puis, arrivée de dolichocéphales du Nord (Mèdes et Perses). Pour lui, les Kassites seraient des brachycéphales conduits par une aristocratie nordique dolichocéphale. Il accepte aussi l'hypothèse de prédravidiens en Susiane.

H. Günther[3] ne s'écarte pas des théories de Haddon.

Bien qu'écrit après les découvertes d'ossements en Mésopotamie, l'ouvrage de Von Eickstedt[4] admet le rôle prépondérant des Arménoïdes à qui serait due la vague sumérienne apportant le cuivre en Mésopotamie, puis la venue de Proto-nordiques et Touranides (composante principale des Turcs).

En résumé, on s'accordait à supposer une couche primitive

---

1. R. Dixon, *The Racial History of Man*. New-York, 1923, p. 306.
2. A. Haddon, *Les races humaines et leur répartition géographique*. Trad. franç. Paris, 1927, p. 195-196.
3. H. Günther, *Die nordische Rasse bei den Indogermanen Asiens*. Munich, 1934.
4. E. Von Eickstedt, *Rassenkunde und Rassengeschichte der Menschheit*. Stuttgart, 1934, p. 305 et suiv.

de brachycéphales en Iran, avant l'arrivée de Nordiques Caspiens qui introduisent les langues aryennes, et de Méditerranéens venus de Mésopotamie ; la nuance est que ces Nordiques pour Dixon sont mêlés à des dolichocéphales méditerranéens, tandis que pour Haddon et Eickstedt, ils le sont à des brachycéphales touranides. La population noire primitive du Sud de la Perse est acceptée par tous. Or tout ceci ne repose que sur des données historiques ou sur des comparaisons avec ce qu'on sait avoir eu lieu dans d'autres contrées et n'a pu tenir compte des données craniologiques que l'on possède maintenant, comme le fait remarquer M. Vallois.

Disons de suite que dans aucun site ancien du plateau iranien on n'a trouvé de crânes négroïdes et que le prognathisme du groupe I de Sialk, en raison des autres caractères du groupe, n'a rien à voir avec celui des nègres. L'argument de Dixon que l'existence des Noirs de l'Inde, de l'Océanie et d'Afrique, postule une bande de population noire au Sud de l'Iran, si elle est valable, ne vaut que pour une période antérieure à la période glaciaire où le plateau iranien n'était plus habitable. Lorsque la vie recommença dans ces régions, le phénomène, s'il eut lieu, était depuis longtemps du passé. Du fait que le groupe le plus ancien représenté est celui des dolichocéphales méditerranéens, qui se retrouvent dans les gisements également les plus anciens de l'Ouest de l'Asie Antérieure, à l'exclusion des brachycéphales, il est normal de penser que le peuplement de l'Iran s'est fait d'Ouest en Est au moyen de ces Méditerranéens.

Lorsque viennent, bien plus tard les brachycéphales, ce ne sont pas des Arménoïdes, mais des Alpins dont on place d'ailleurs le berceau en Asie Centrale d'où ils seraient venus en Europe au Néolithique et surtout à l'âge du Bronze. C'est de là qu'un rameau serait entré en Iran. La seconde race brachycéphale, celle des Arménoïdes n'arrive qu'au début du Ier millénaire et prend le pas sur les Alpins, mais sans supprimer les Protoméditerranéens. Cependant il est permis de supposer qu'ils étaient depuis longtemps dans la région du Caucase qui a été leur centre de dispersion d'où sont sorties

plusieurs vagues : les Sumériens, les Proto-Hittites, par exemple.

Mais il faut bien reconnaître qu'on ne trouve nulle part en Asie Orientale de série anthropologique d'Arménoïdes avant le Ier millénaire : ni à Mégiddo, ni à Obeid, ni à Ur, ni en Susiane (têtes osseuses de Susiane rapportées par M. de Mecquenem, datant de 2500 à 500, et pas encore publiées). A Kish (IIIe millénaire), Buxton et Rice en mentionnent 4 sur 36 individus.

On n'en trouve pas non plus dans la région de Van ni en Anatolie, région d'Alishar, pour la période ancienne, et la thèse généralement soutenue d'une population primitive de brachycéphales arménoïdes en Asie Mineure s'effondre comme pour le reste de l'Asie Occidentale. L'hypothèse de leur berceau dans le Caucase paraît donc bien difficile à soutenir. Aussi Krogman le place-t-il, comme celui des Alpins, en Asie Centrale ; or, on y trouve encore des Alpins, mais pas d'Arménoïdes. La question doit donc pour l'instant demeurer sans réponse.

Reste le problème de l'introduction de la civilisation indo-européenne en Iran. M. Vallois l'aborde à son tour et constate que la plupart des auteurs l'attribuent à l'arrivée de Nordiques plus ou moins mélangés. Ces Nordiques que sont-ils au juste ? Pour Kappers, un groupe mésocéphale, celui des Scytho-Iraniens, est à séparer dans le gisement de Tépé-Hissar ; il y voit ceux qui au IIe millénaire auraient envahi l'Europe en envoyant des rameaux dans l'Inde, l'Iran, et l'Asie Mineure en franchissant le Bosphore ; mais, pour Kappers, ces envahisseurs ne sont pas porteurs de la civilisation indo-européenne ; ce sont les Proto-Méditerranéens qui en sont les auteurs. Comme le remarque M. Vallois, tous les documents anthropologiques exhumés restreignent la part des Nordiques dans le peuplement de l'Asie Antérieure et de l'Iran et, de ce côté-là encore, la question reste entière.

Mais, s'il faut abandonner devant l'évidence des faits, l'hypothèse du brachycéphale comme facteur important de la civilisation ancienne de l'Asie Occidentale, il s'ensuit du

point de vue archéologique une situation assez paradoxale à laquelle je ne vois pas d'explication. Les mensurations pratiquées sur des crânes très anciens de Mésopotamie : Obeid, Ur par exemple, ont prouvé qu'il s'agit le plus souvent d'hyperdolichocéphales ou au moins de dolichocéphales à front plus ou moins rectiligne, à voûte cranienne haute (hypsicéphalie). Comment se fait-il que les artistes sumériens aient représenté leurs contemporains uniquement sous l'aspect d'individus à crâne brachycéphale, à occiput complètement aplati, à front bas et fuyant, c'est-à-dire sous les traits d'Arménoïdes dont les fouilles ne font trouver les ossements que pour une période de plus de 1.500 ans plus tardive ? Dans un volume paru il y a quelques années[1], j'avais réuni sur une planche quelques profils de Sumériens ; ils répondent au mieux à ce signalement, et il serait aisé de multiplier les exemples au hasard des collections. Type conventionnel, dira-t-on ; soit, nous en avons de bons exemples en France, même pour une époque assez récente, touchant les variations du canon de proportions. Alors que les squelettes n'accusent aucune variation de ce genre, nous voyons l'école de Fontainebleau introduire au XVI^e siècle, un canon élancé hors de toute vérité, qu'admirent (et qu'admirèrent) fort bien les contemporains. Encore aujourd'hui, alors que les artistes adoptent un canon contorme à la réalité, l'œil s'accommode très bien pour les gravures de mode d'un canon irréel où la hauteur de l'individu atteint jusqu'à 10 fois celle de la tête. Dans le domaine de la convention, il est loisible d'aller loin et l'esprit accepte assez vite des solutions paradoxales. Il n'en n'est pas moins qu'il serait impossible de représenter systématiquement tous nos contemporains sous des traits mongoloïdes par exemple ; la seule concession des artistes sumériens à la réalité aurait été la représentation d'un nez de grande taille, que les crânes retrouvés rendent très vraisemblable ; mais pourquoi un front bas et fuyant lorsqu'il était haut, pourquoi une tête

1. G. CONTENAU, *Musée du Louvre. Les Antiquités Orientales.* Paris (Morancé), I, *(Sumer, Babylonie, Elam)*, 1927, pl. 28 et 29.

courte à occiput aplati alors qu'elle était longue, étroite et que l'occiput était courbe ? Remarquons d'ailleurs, qu'à l'époque de Gudéa et de la III^e dynastie d'Ur, le type adopté par les sculpteurs se modifie[1] ; le front se hausse, la tête est très allongée et le crâne étroit aux tempes ; nous avons là une tentative pour rejoindre le type que nous donnent les documents anthropologiques pour une époque antérieure. Mais auparavant ? Encore une remise en question, que posent les récentes découvertes archéologiques, d'un point qu'on pouvait jusqu'ici croire bien acquis.

Ce sont également les fouilles de ces dernières années, notamment celles d'Ur, de Warka, de Tell-Asmar, de Hafaji, de Ras-Shamra, qui ont permis à M. H. Franckfort de reprendre la classification des cylindres-sceaux[2], en attendant que l'archéologie puisse disposer de tout le matériel si considérable de glyptique, épars dans les musées et dans les grandes collections. Car, si la France, la Belgique, et, en partie les États-Unis, ont publié leurs catalogues, l'Allemagne et l'Angleterre n'ont fait qu'amorcer ce travail. L'intérêt de l'ouvrage de M. Frankfort est d'avoir pu, utilisant des documents de fouilles, préciser certains points de chronologie, tandis que la dernière classification due à W. H. Ward, était surtout thématique[3].

Disons de suite, qu'à part la période archaïque, heureusement complétée, il n'y a pas de modifications notables à apporter dans la classification générale ; il y a donc lieu de payer un juste hommage aux précurseurs qui ont travaillé sur des documents offrant souvent moins de sécurité.

Nous savons par les fouilles de Warka que la glyptique débute à la période dite d'Uruk, avec une perfection d'emblée remarquable. A la période de Jemdet-Nasr qui suit, malgré la richesse de la production, une certaine décadence se fait déjà sentir ; elle sera effective à la période suivante : le Dynas-

1. *Ibid.*, pl. 29 et 30.
2. *Cylinder-Seals.* Londres, 1939.
3. *Seal-Cylinders of Western Asia.* Washington, 1910.

tique archaïque, que l'on connaît mieux maintenant, grâce aux fouilles d'Ur, Tell-Asmar et Hafaji.

Certains ont proposé, à l'encontre des premiers fouilleurs qui ont établi la classification, d'attribuer une certaine partie de la période d'Uruk à celle de Jemdet-Nasr. Ce souci semble dû à ce que la période de Jemdet-Nasr paraît bien courte (150 à 200 ans), pour avoir donné tant d'œuvres d'art. Je crois qu'il ne faut pas attacher une importance excessive à cette question de durée. Lorsque l'art est sorti de ses premiers balbutiements, et si le pays est prospère, les œuvres d'art se multiplient et le rythme de production s'accroît.

D'ailleurs, ces périodes primitives : Obeid, Uruk, Jemdet-Nasr, n'ont qu'une valeur toute schématique ; tous les sites ne les ont pas également connues ; ce qui importe en elles, c'est le développement des grands faits de civilisation ; la présence de telle ou telle céramique (notamment de la céramique polychrome pour Jemdet-Nasr), n'est qu'un épiphénomène, qui n'influe en rien sur les grands progrès en question. Suse, par exemple, et les tépés voisins (Moussian), n'ont pas de céramique polychrome de style de Jemdet-Nasr ; ils n'en offrent pas moins toutes les autres formes caractéristiques de cette civilisation.

Après cette période de Jemdet-Nasr, vient celle que l'on nomme le Dynastique archaïque, qui finit aux Agadéens, et dans laquelle on peut mettre plus d'ordre, ce qu'a fait M. Frankfort. On la divise en trois sous-périodes, dont deux sont encore proto-historiques ; dans la première se rencontre une catégorie de cylindres, dite du « Brocade Style », où l'artiste traite ses motifs de façon purement décorative et les répète, comme dans les étoffes et sur les papiers peints ; à la deuxième correspondent les empreintes de sceaux figurant sur les tablettes de Fara, sans que pour cela les cylindres de la période précédente aient cessé d'exister. A la troisième, nous atteignons l'histoire, avec les Tombes Royales et la I^re^ Dynastie, à Ur, avec Ur-Nanshé et sa lignée à Lagash.

Au II^e^ millénaire, ce que les fouilles nous ont apporté de précisions sur les Hittites et les Mitanniens, permet de mieux

leur attribuer leur part. C'est ce que fait M. Frankfort pour le Mitanni ; mais il estime que la glyptique babylonienne a une influence directe sur les cylindres du Nord-Ouest, dans lesquels il voit une production de l'art syrien. J'ai qualifié autrefois cette glyptique de syro-hittite (après bien d'autres, d'ailleurs, car je n'ai fait qu'utiliser un terme qui avait été couramment employé). Il désigne une glyptique où les deux influences nommées se rencontrent. « Glyptique syrienne », au contraire, rejette l'influence hittite. Mais M. Frankfort, constituant d'abord le groupe de la glyptique babylonienne, qui influencera celle de Syrie, y fait entrer des types que, pour ma part, je mettrais déjà dans les influencés et non dans les sources d'influence. Je sais bien que les arts mineurs peuvent être d'un style plus chargé, moins pur, que les monuments du grand art de la même époque ; cependant, il y a assez d'exemples du contraire (périodes kassite, assyrienne, perse), pour que nous hésitions à accepter comme purement babyloniens, certains cylindres des pl. XXVI-XXIX, en regard des monuments d'une si belle simplicité de la période, comme le Code.

Néanmoins, si l'on voulait quand même revendiquer pour une glyptique syrienne une origine exclusivement babylonienne, comment expliquerons-nous toute une série de motifs du répertoire des cylindres syriens ? Prenons-en quelques-uns. Le Grand dieu de l'atmosphère, par exemple, casque en tête, vêtu d'une courte tunique serrée à la taille par une ceinture, que rappelle-t-il, sinon les images du Grand dieu à Boghaz-Keui, à Karabel, à Giaour-Kalesi, à Fraktin, en plein pays hittite ? Le dieu Amurru, à quoi est-il comparable dans le répertoire babylonien ? A rien que je sache, tandis qu'il se rapproche de la représentation d'Annubanini, en milieu asianique, sur les frontières d'Iran. Le répertoire de Kerkouk, du temps que l'Assyrie était mitannienne, traite de façon personnelle certains motifs qui sont également traduits dans la glyptique syro-hittite, de sorte que, s'il fallait remplacer le terme, ce serait plutôt en l'élargissant, en trouvant un nom qui tienne compte de tous les éléments hittites,

hurri, asianiques en un mot (et aussi babyloniens, car l'influence de Babylone entre dans le mélange), qui se reflètent dans cette glyptique.

D'ailleurs, si nous abandonnons la question glyptique pour des considérations générales, la tendance à qualifier un art par sa localisation géographique (art syrien, art mésopotamien) est loin de marquer un progrès ; elle est commode parce que, quelque découverte qui soit faite sur l'origine de ces arts, le terme subsistera, mais son défaut est son imprécision et sa timidité à prendre parti ; elle n'est tolérable que si l'on ignore presque tout de cet art. Art assyrien, art achéménide sont des termes pleins de sens ; parler d'un art du bassin de la Seine nous laisserait dans l'imprécision totale.

Il me semble que, pour la Syrie du IIe millénaire où nous connaissons les peuples qu'on y trouve, pour la Mésopotamie où nous sommes assurés du rôle qu'y ont joué les Sumériens, nous sommes assez bien armés pour ne pas adopter cette attitude expectante. C'est ainsi que, si le terme d'art mésopotamien, vocable commode employé déjà par E. Pottier, pour signifier l'art qui fleurit dans toute la Mésopotamie lorsque l'art sumérien l'eut conquise en entier, n'était pas employé par simplification, mais devait être adopté avec le secret désir d'exprimer un doute sur la source même de cet art et de revenir, par une voie détournée à la théorie d'un art sémitique à l'origine de l'art de l'Asie Occidentale ancienne, théorie soutenue quand on ne connaissait que l'Assyrie des Sargonides, et défendue pied à pied quand on se résignait mal à reconnaître, à chaque découverte, le rôle capital de Sumer, il deviendrait alors inacceptable.

G. Contenau.

LISTE DES PRINCIPALES MATIÈRES TRAITÉES DE 1934 A 1940

Abu-Hawan (Tell-), 1935, 192.
Achéménide (Art) 1940, 169.
Agrab (Tell-)1937, 141.
Ajjul (Tell-el) 1934, 22 ; 1935, 189.
Alishar-Huyuk 1934, 17.
Arbre sacré 1939, 221.
Arpachiyah 1935, 170 ; 1936, 165.
Arslan-Tépé (Malatia) 1937, 19 ; 1939, 220.
Asmar (Tell-) (Eshnunna) 1934, 7 ; 1935, 167 ; 1936, 162 ; 1937, 141 ; 1938, 154.

Atchana (Tell-) 1939, 209.
Ay (Et-Tell) 1936, 178.

Babaköy 1937, 166.
Bad-Hora 1935, 175.
Bagoush 1936, 176.
Beïsan 1934, 24.
Beit-Mirsim (Tell-) 1934, 24.
Billa (Tell-) 1934, 8 ; 1935, 172 ; 1939, 203.
Beth-Shemesh 1935, 189.
Bît-Hilani 1939, 210.
Boghaz-Keui 1934, 16 ; 1935, 178 ; 1937, 167 ; 1939, 219.
Brak (Tell-) 1939, 209.
Byblos (cf. Djebail).

Chaga(e)r-Bazar 1936, 173 ; 1939, 209.
Chanhudaro 1937, 166.
Chapur 1937, 147 ; 1938, 182.
Chronologie 1939, 206.
Conclusion 1935, 194 ; 1936, 181.

Djamshidi (Tépé-) 1935, 175.
Djebaïl (Byblos) 1934, 21 ; 1935, 185 ; 1937, 170 ; 1938, 187.
Djerash (cf. Jerash).
Doura-Europos 1934, 18 ; 1935, 183 ; 1936, 175 ; 1937, 169.
Duweir (Tell-ed-) 1935, 190 ; 1936, 180 ; 1937, 173 ; 1939, 216.

Ecriture 1938, 155 à 168.
Enkomi 1935, 188.
Erimi 1935, 188.
Eshnunna (cf. Tell-Asmar).
Ezion-Geber (?) (cf. Tell-el-Kheleifeh).

Fer (Age du) 1937, 174 ; 1939, 220.
Fûl (Tell-el-) 1935, 189.

Gaura (Tépé-) 1935, 171 ; 1936, 167 ; 1937, 144 ; 1938, 154 ; 1939, 202.
Giyan (Tépé-) (Néhavend) 1934, 12 ; 1936, 170 ; 1940, p. 159, p. 160, 164.
Glyptique 1940, 196.

Hadhramaut 1939, 218.
Hafaji 1934, 8 ; 1935, 166 ; 1936, 162 ; 1937, 141 ; 1938, 154 ; 1939, 201.
Hama 1934, 19 ; 1935, 185 ; 1936, 176 ; 174 ; 1937, 167 ; 1938, 185 ; 1939, 205.
Hissar (Tépé-) 1934, 14 ; 1938, 181.
Hurri 1938, 188 ; 1940, 162.

Ishali 1935, 165.

Jerash 1935, 192.
Jéricho (Tell-es-Sultan) 1934, 22 ; 1936, 179 ; 1937, 173 ; 1938, 190.
Jerwan 1935, 172 ; 1936, 168.

Kakzu 1935, 70.
Kashan (cf. Tépé-Sialk).
Kheleifeh (Tell-el) (Ezion-Geber?) 1937, 217.
Khirbet-et-Tannur 1939, 217.
Kish 1934, 6.
Khorsabad 1934, 10 ; 1935, 172 ; 1936, 169.

Luristan (Kamterlan) 1937, 148 ; 1939, 204.
Luristan (Bronzes du) 1937, 148 à 166 ; 1940, 181.

Malatia (cf. Arslan-Tépé).
Mâri (cf. Tell-Hariri).
Megiddo (Tell-el-Mutesellim) 1934, 23 ; 1935, 190 ; 1938, 191 ; 1939, 216.
Mutesellim (Tell-el-) (cf. Megiddo).

Néhavend (cf. Tépé-Giyan),
Ninive 1934, 8 ; 1935, 169.
Nuzi 1934, 10 ; 1937, 145 ; 1938, 189 ; 1940, 160.

Obeid (Tell-el-) 1939, 201.

Palestine (Est de la) 1935, 193 ; 1936, 180.
Palmyre 1934, 19 ; 1935, 184 ; 1936, 176.
Persépolis 1934, 15 ; 1935, 177 ; 1937, 146 ; 1938, 181 ; 1939, 204 ; 1940, 169.
Peuplement de l'Asie Occidentale ancienne 1940, 185.

Qasr-el-Ḥaïr 1938, 187.

Ras-Shamra (Ugarit) 1934, 20 ; 1935, 186 ; 1936, 177 ; 1937, 170 ; 1938, 187 ; 1939, 212 ; 1940, 162.
Reï (ou Rey) 1935, 174,
Religion 1938, 161 à 181.

Salt (Es-) 1939, 218.
Samarie (Sebastiyeh) 1934, 23; 1935, 191.
Scythe (Art) 1940, 177.
Sebastiyeh (cf. Samarie).
Seistan Afghan 1937, 147.
Shah-Tépé-Bouzourg 1935, 176 ; 1936, 172.
Sialk (Tépé-) (Kashan) 1935, 175 ; 1936, 172 ; 1937, 147 ; 1938, 182; 1940, 159.
Suse 1934, 11 ; 1935, 173 ; 1936, 169; 1938, 184.
Shabwa 1938, 192.
Stein (Sir Aurel-) 1935, 176.
Survey of Persian Art 1939, 203.
Taïnat (ou Taynat) 1936, 176 ; 1939, 210.
Tarse 1939, 218.
Teleilat-Ghassul 1935, 190 ; 1938, 191.
Tell (Et-) (cf. Ay).
Tello 1934, 6 ; 1935, 165.
Tshatal-Huyuk 1934, 19 ; 1935, 184.
Tureng-Tépé 1934, 15.
Tyr 1937, 170.

Ugarit (cf. Ras-Shamra).
Ur 1934, 3 ; 1935, 161 ; 1937 137.

Wadi-el-Mugharah 1934, 21.
Wadi-Tarafa 1935, 190.
Warka 1934, 5 ; 1935, 164 ; 1936, 161 ; 1937, 137 ; 1938, 154.

MONUMENTS ANTIQUES DE LA BULGARIE DU SUD

Dans cet article il est question, pour la première fois, de quelques monuments antiques découverts aux environs de Plovdiv, l'ancienne Philippopolis. Ce sont les suivants :

1. Autel en marbre, dont la partie droite a été taillée plus tard ; la gauche est brisée et endommagée : haut. 1 m. 02, larg. 0 m. 28, ép. 0 m. 31 ; lettres : 0,018-0,025 (fig. 1). L'autel provient de Patélénitsa, arrond. de Pazardjik. Il a été trouvé au lieu dit « Machovitsa », situé au Sud du village, dans les fondations d'anciens édifices, découvertes dans un jardin appartenant aux paysans Stoïl Trochanov et Christo Bosnev. L'autel, dédié à Asclépios, a dû servir ultérieurement comme élément de construction dans un autre édifice. On peut lire, en complétant l'inscription :

[Ἀ]γαθῇι τύχ[ηι]
Κυριῷ
Ἀσκληπιῷ Στα...
Δημήτριος Διο[γέν-]
ου ὁ κὲ Μουκι(α)νὸ[ς Φι-]
[λιπ]ποπολίτης [σύν-] ou [σύναρχ]ος
[δικ]ος ὑπὲρ ἑαυτ[οῦ]
[καὶ]τῶν ἰδίων εὐ[χὴν]
[ἀν]έθηκεν Ἱε[ρε-]
[ύον]τος Μουκατρ[άλε-]
[ος Κό]τυος

Ligatures : l. 6 — H et Σ ; l. 8 — Ω et N ; l. 9 — H et K.

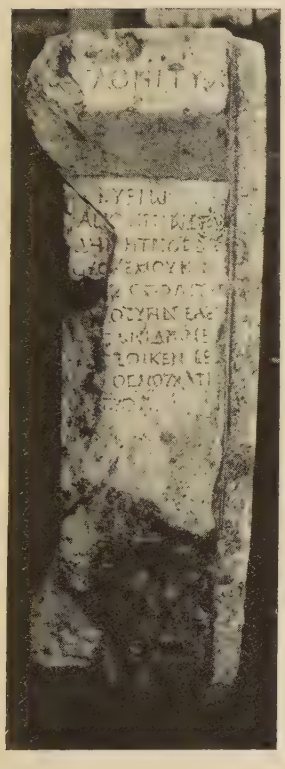

Fig. 1.
Autel. Marbre. Patélénistsa, arrdt. Pazardjik (Bulgarie).

Fig. 2.
Fragment de pilier. Marbre. Patélénitsa, arrdt. Pazardjik (Bulgarie).

De ce village proviennent encore un autre autel, dédié également à Asclépios[1] et deux reliefs : Zeus et Héra ; Nymphes[2].

Il faut noter que Patélénitsa est au voisinage de Batkun, où on a trouvé au lieu dit « Haïdouchko Kladéntché » un

1. Dumont-Homolle, *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie*, 1892, p. 325, n° 12.

2. G. I. Kazarov, *Monuments antiques de Bulgarie*, dans *Bull. l'Inst. arch. bulgare*, VI, p. 117, nos 2 et 3, fig. 104 ; *Paulys R. E.*, Bd. VI, S. 515. *Thrake-Religion.*

sanctuaire d'Asclépios[1]. Du même lieu provient une statuette en marbre de Télésphore (Musée de Plovdiv, *Inv.*).

Dans l'inscription l'épithète locale d'Asclépios reste incomplète ; elle commence par la racine Στα-. Les noms de villages en Thrace qui commencent par Στα- sont, à notre connaissance, au nombre de deux : 1. Stairesis (village voisin de Plovdiv) — dans une inscription dédiée à *Asclepius Zimidrenus*[2] ; 2. Statuae (très éloigné de Plovdiv). Stairesis est vraisemblablement un ethnique (= Stairensis). Tomaschek écrit Stairensis = Sta(g)irensis[3]. Peut-être le village s'appelait Staira (?). D'autres épithètes sont : Σταρακαΐσσος[4] et Σταρασκηνός[5].

Il est à peu près certain qu'on connaît d'autres Μουκάτραλις Κότυος. Mais les deux noms sont si fréquents que le renseignement serait inutile.

2. Fragment d'un pilier de marbre, endommagé de toutes parts : haut. 0 m. 96, larg. 0 m. 405, ép. 0 m. 46 ; lettres : 0 m. 035-0 m. 048 (fig. 2). Au centre de la partie supérieure, on remarque un trou et un reste de cannelure. La taille régulière du côté droit et le trou montrent qu'il a été employé ultérieurement comme seuil de porte. C'est pourquoi l'inscription est un peu effacée par frottement. Le monument a été découvert au lieu dit « Tcherkovichtéto », à un kilomètre au Sud du même village. On suppose que sur cet emplacement s'élevait jadis l'église de la Sainte-Trinité. On peut compléter l'inscription comme suit :

'Αυρ(ήλιος) Δίζας [στρα-]
τιώτης καὶ ['επι(?)] ou [οἰκο(?)]
νόμος Αγ.....
....ΙΛΙ.....

1. G. I. Kazarov, *Paulys R. E.*, Bd. VI, S. 498.
2. *CIL.*, VI, 2799 ; Dumont-Homolle, *op. cit.*, p. 483, 486, n° 4.
3. *Die Alten Thraker*, II, 2, 81.
4. *Op. cit.*, II, 49.
5. *Sbornik*, 1894, 9, 71.

Il est vraisemblable que cette inscription contient les noms de deux personnages.

3. Partie inférieure d'une plaque votive en marbre : à gauche Artémis, à droite Cybèle : haut. 0 m. 23, larg. 0 m. 255, ép. 0 m. 04 ; lettres : 0 m. 015-0 m. 025 (fig. 3). Sont conservées : les parties inférieures du corps des déesses de face.

Fig. 3. — Partie inférieure d'une plaque de marbre. Artémis et Cybèle. Aleko Konstantinovo, arrdt. Pazardjik (Bulgarie).

Artémis porte des bottes montantes (ἐνδρομίδες), une tunique courte serrée à la ceinture et un manteau flottant. Cybèle paraît vêtue d'une longue tunique. Il n'en est pas conservé davantage. Dans la main droite elle tient une patère et paraît être assise entre deux lions. Sur la plinthe inférieure, on lit :

χρῆστος Ἄρου

Le second nom est peu lisible ; il doit se lire peut-être Ἄρου — Ἄρος Ἀφοῦ — Ἀφοῦς ou Αὔου — Αὖος ; les deux premiers existent en Thrace[1]. La plaque provient de Aleko

1. Ἄρης *CIG.*, 196 ; *Areus*, Virg., *Géorg.*, IV, 461 ; Ἀρῆος, *BCH.*, 1896, p. 182, II, *e*, 48, 83. Ἀφοῦς, *BCH.*, 1912, p. 594, nº 51, fig. 33.

Konstantinovo (Chadjelii), arrond. de Pazardjik. Elle a été trouvée à un kilomètre au Sud-Ouest du village, près de l'ancien cimetière[1].

4. Fragment de la plinthe inférieure d'une plaque votive : haut. 0 m. 065, larg. 0 m. 095, ép. 0 m. 045 ; lettres : 0 m. 01

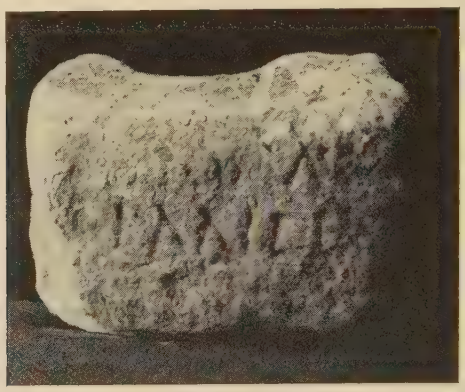

Fig. 4. — Fragment de plinthe marbre.
Tchoba, arrdt. Plovdiv (Bulgarie).

(fig. 4). On lit sur deux lignes les vestiges d'une inscription :

. . . . . O . . ΑΛ . . . . . .
[Μουκατ]ράλις εὐ[χαριστήριον]

La plaque provient de Tchoba[2], arrond. de Plovdiv ; maintenant dans la collection archéologique du Progymnase.

5. Plaque votive en marbre, arrondie en haut, sur laquelle est représentée Hécate : haut. 0 m. 15, larg. 0 m. 12, ép. 0 m. 02 (fig. 5). La déesse est de face, vêtue d'une longue tunique

1. Ces trois monuments se trouvent maintenant dans la collection archéologique de Pazardjik et M. Konst. Christovitch a bien voulu me permettre de les publier. Je l'en remercie vivement.

2. De la même localité, un relief représentant Hadès, avec Cerbère et un adorant. G. I. Kazarov, *Bull. l'Institut Archéol. bulgare*, VII, 381, fig. 130 ; *Paulys R. E.*, Bd. VI, S. 523.

serrée en deux endroits et d'un himation ; dans chaque main, baissée et un peu écartée du corps, elle tient une torche. La plaque provient du lieu dit « Tchetirideceteisvori », près de Mouldava, arrond. d'Assénovgrad.

6. Plaque de marbre, arrondie en haut, légèrement endom-

Fig. 5. — Plaque votive. Marbre. Hécate. Mouldava, arrdt. Assénovgrad (Bulgarie).

Fig. 6. — Plaque de marbre. Aigle de Zeus. Mouldava, arrdt. Assénovgrad (Bulgarie).

magée dans la partie droite de la plinthe, représentant l'aigle de Zeus : haut. 0 m. 125, larg. 0 m. 115, ép. 0 m. 02 (fig. 6). L'aigle est figuré debout de face ; les ailes et la queue éployées, la tête tournée à gauche vers le haut ; dans son bec il tient une couronne. La plaque provient du lieu dit « Metchka », près du village Mouldava, arrond. d'Assénovgrad. Nous connaissons une plaque semblable au sanctuaire de Zeus et Héra, près du village Kopilovtsi, arrond. de Kustendil[1].

Vollgraff, *BCH.*, 1924, p. 170 : sur l'aigle et la couronne.

7. Fragment de la partie gauche de la base d'une statuette en marbre ou de la plinthe d'une plaque votive, représentant

1. G. I. Kazarov, *Bull. de l'Institut Archéol. bulgare,* IV, 100, pl. XIV, 3.

probablement un dieu : haut. 0 m. 045, larg. 0 m. 1, ép. 0 m. 065 ; lettres : 0 m. 005-0 m. 015. Est seul conservé un pied droit nu. De l'inscription restent seulement les lettres :

[Λον]γεῖνος. . . . . .

Ce nom est très fréquent. Notre monument provient du village Cyrilovo, arrondissement de Stara-Zagora[1].

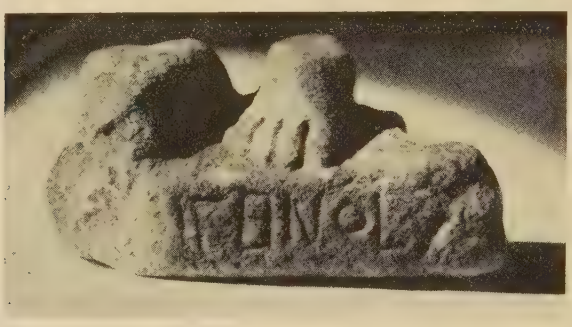

Fig. 7. — Fragment de plinthe. Marbre. Pied droit nu. Tchoba, arrdt. Plovdiv (Bulgarie).

8. Poids de bronze en forme de sphère aplatie : haut. 0 m. 27, poids 153 gr. 5. Sur la surface supérieure aplatie on voit deux signes (fig. 8) : autour de la calotte supérieure — le nom ATEPONIOY. A la fin du nom, feuille de lierre (fig. 8). Les signes et les lettres sont incrustés de métal blanc — argent (?). Quelques incrustations sont tombées, mais leurs places sont bien apparentes. Le signe X montre que ce poids est calculé d'après le système de l'once[2]. Le nombre grec s' montre que

1. De ce village (St-Cyrilovo-Sveti Kirilovo, anciennement Achik Senekli), nous connaissons d'autres monuments : G. I. Kazarov, *Prähistorische Zeitschrift*, Berlin, 1914, S. 67 ; B. Filov, *Bull. de la Soc. Arch. bulgare*, I, 1912, 16 ; p. 227 et suiv. ; III, 1912-13, p. 310-314 ; *RA.*, 1915, I, p. 13 ; Statuette de Minerve, *REG.*, 1912, 24 ; *Arch. Anzeiger*, 1913, S. 347, fig. 5-6 ; Niké, *RA.*, 1923[2], p. 24-28 ; Cavaliers, *Sbornik*, 1896, p. 424, nos 3 à 6 ; 1900, p. 17, no 22 ; *Paulys R. E. Supp.*, Bd. III, S. 1133-1134 ; Bd. VI, 482 ; G. Seure, *RA.*, 1911, II, p. 444.

2. Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, t. IV, p. 548, s. v. Pondus.

ce poids égale six onces (semis), c'est-à-dire une demi-livre — 163 gr. 68[1]. La différence de 10 gr. 18 peut s'expliquer par l'usure, par la perte d'une partie des incrustations et par le fait que les paysans ont creusé l'objet pour vérifier si c'était de l'or. Ατερόνιος, est le nom du fonctionnaire qui contrôlait

Fig. 8. — Poids en bronze.
Padarsko, arrdt. Plovdiv (Bulgarie).

les poids et mesures[2]. Souvent ce contrôle était fait par l'Aedilis — Agoranomos. Le poids provient du village Padarsko (Kouroudjilari), arrond. de Plovdiv. Il a été trouvé, en 1938, à une profondeur de 1 m. 5 au centre du village lors de travaux pour la construction d'une école. Il se trouve maintenant au Musée de Plovdiv (*Inv.* 1993).

Dim. Tsontchev.

---

3. R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'Archéologie romaine*, t. II, p. 256.

4. La forme Ατερόνιος est peut-être un développement vocalique du latin *Ateronius*.

LE CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DU MALTRAT A VOUCIENNES

Le village de Vouciennes, canton d'Écury-sur-Coole (Marne), est situé dans la partie méridionale de la vallée de la Marne, au bord de la petite rivière de la Guenelle.

A une centaine de mètres au Sud des dernières maisons, au lieu-dit « le Maltrat », exactement à l'intersection du chemin vicinal de Vouciennes à Coupetz-sur-Coole et d'un chemin rural, s'étend un très important cimetière, signalé pour la première fois, vers 1839, par Liénard[1]. Lors de l'établissement de la voie ferrée, d'importants prélèvements de terres ont entraîné la disparition d'une partie de la nécropole. Quelques recherches furent ensuite entreprises, mais sans but scientifique. Le Dr Baffet y pratiqua quelques sondages, mais on ne possède aucun document sur ces fouilles. Il n'en est heureusement pas de même pour les travaux exécutés par un mercenaire pour le compte de Schmit qui a laissé un inventaire que nous publions ci-dessous.

La première exploration sérieuse fut l'œuvre de deux jeunes cultivateurs de Vouciennes, MM. Masson et Gaston Arrouart, dans les années qui précédèrent la guerre de 1914 : ils en donnèrent un compte rendu très précis et les mobiliers recueillis furent déposés à l'école de Vitry-la-Ville (Marne).

De 1928 à 1935, d'après les indications de M. G. Arrouart et en collaboration avec lui, j'ai pu mener à bien l'étude de cet important cimetière, dont 284 tombes ont pu être fouil-

1. Notes manuscrites à la Bibliothèque municipale de Châlons-sur-Marne.

lées : 7 par Schmit, 54 par MM. Masson et Arrouart, 225 par moi-même. En 1936, le Musée des Antiquités Nationales a acquis les mobiliers recueillis au cours de mes recherches.

I

INVENTAIRE DES MOBILIERS FUNÉRAIRES TOMBE PAR TOMBE

I. *Fouilles Schmit :*

Tombe 1 S. — A la main gauche, 1 francisque ; dans la main droite, 1 scramasaxe ; 1 petite balance avec fléau et deux plateaux en bronze ; 1 boucle de ceinture en bronze ; 1 monnaie de Constantin et 1 moyen bronze fruste.

Tombe 2 S. — Scramasaxe, long., 0 m., 40.

Tombe 3 S. — 2 boucles en bronze ; 1 couteau et 1 pince à épiler en fer ; 1 monnaie.

Tombe 4 S. — A la main gauche, 1 anneau.

Tombe 5 S. — Cercueil de plâtre. 1 grande boucle et 1 bague en bronze.

Tombe 6 S. — Cercueil de plâtre. A droite, 1 scramasaxe (long., 0 m., 43), 1 couteau (long., 0 m., 15), 1 boucle et plaques de ceinture en fer. A gauche, 1 anneau, 1 boucle en bronze, 1 couteau (long., 0 m., 28) et des débris de fer.

Tombe 7 S. — Cercueil en pierre à couvercle. Le cercueil effondré était rempli de terres et les ossements avaient presque entièrement disparu. Au cou, collier de grains colorés ; 1 boucle en argent cloisonné avec rubis en table ; 1 broche en argent avec six rubis et une pierre verte au centre ; 2 boucles d'oreilles. Sur la poitrine était suspendue par un fil d'or une monnaie de Justin ou de Justinien, portant à l'avers le nom d'Athalaric, rois des Ostrogoths d'Italie. A la main gauche, 1 bague en argent à chaton cloisonné avec quatre rubis en table et, au centre, un rubis serti dans un fil d'or. Près du fémur gauche, 1 paire de forces et 1 couteau en fer, 1 peigne en os, 1 curette en os ou en ivoire, 1 monnaie ; près du genou gauche, 1 boule en cristal taillé.

II. *Fouilles Arrouart et Masson en 1908 :*

Tombe 1 M. — Inhumation. Fouillée antérieurement ; débris de vases et pierres.

Tombe 2 M. — Fouillée antérieurement.

Tombe 3 M. — Fouillée antérieurement. Dans les déblais, 1 petite boucle en bronze.

Tombe 4 M. — Sarcophage en pierre à couvercle. Entre les jambes, 1 bracelet en fer, 1 monnaie.

Tombe 5 M. — 1 boucle avec ardillon.

Tombe 6 M. — 1 couteau en fer.

Tombe 7 M. — Sarcophage en pierre à couvercle. Pas de mobilier. — Au-dessus, à la hauteur de la tête, un deuxième squelette, 1 boucle de ceinture et 1 anneau en bronze. — Près du sarcophage, dans un entourage de plâtre mélangé de sable : 2 mâchoires, près d'un squelette ; 2 boucles d'oreilles près du crâne ; 1 boucle de ceinture et contre-plaque en bronze ; 1 couteau ; 1 fermoir d'aumônière ; 1 anneau en bronze ; grains de collier ; 1 perle en verre ; débris d'un peigne en os.

Tombe 8 M. — Cercueil en plâtre. 1 boucle de ceinture en bronze ; 1 fragment de fer avec bouton de bronze ; près du genou droit, quelques clous de fer.

Tombe 9 M. — Pas de mobilier.

Tombe 10 M. — Fosse recouverte par une dalle de pierre. Pas de mobilier.

Tombe 11 M. — Cercueil en plâtre. 1 boucle de ceinture en bronze ; 1 ornement de ceinture cruciforme ; près du genou, 1 bague en bronze ; aux pieds, 1 boucle en fer.

Tombe 12 M. — Cercueil en plâtre. 1 scramasaxe avec garde de bronze dans un foureau de bois ; 6 gros et 30 petits boutons en bronze ; 1 fibule ; plaques de fer avec boutons de bronze sur le côté gauche ; 1 monnaie près de la tête ; 1 autre monnaie.

Tombe 13 M. — Cercueil en plâtre. 2 boucles en bronze, 1 en fer ; 1 couteau de fer ; 1 ornement de ceinture.

Tombe 14 M. — Pas de mobilier.

Tombe 15 M. — Traces d'un cercueil en plâtre. Clous, boucle, plaque en fer, silex à la hauteur de la ceinture (aumônière).

Tombe 16 M. — Pas de mobiliser.

Tombe 17 M. — Monnaie, débris de fer. Le squelette est orienté les pieds vers le Sud.

Tombe 18 M. — Pas de mobilier.

Tombe 19 M. — Cercueil en plâtre. Plaques, boucles de ceinture, rivets en bronze ; 1 couteau ; 1 scramasaxe (long., 0 m., 43).

Tombe 20 M. — 1 boucle et 1 clou de fer.

Tombe 21 M. — Sarcophage en pierre à couvercle. Sur le squelette traces de vêtements en étoffe et en cuir ; grains de collier ; 1 boucle en fer à la ceinture ; à la main droite, 1 clé ; à la main gauche, 1 bague en bronze.

Tombe 22 M. — Squelettes d'enfants. Pas de mobilier.

Tombe 23 M. — Sarcophage en pierre à couvercle arrondi. Près de la main droite, 1 poignard ; à gauche, 1 boucle en bronze avec pierre de couleur ; 1 petite boucle.

Tombe 24 M. — Incinération. Terre très noire, charbons, tessons de céramiques ; vases et plats contenant des ossements calcinés ; 5 monnaies gauloises ; 2 fibules ; forces et objets divers.

Tombe 25 M. — Squelette d'enfant. Tessons de poteries.

Tombe 26 M. — 1 boucle de ceinture ; 1 couteau ; débris de fer.

Tombe 27 M. — 1 lance ; 1 épingle ; 1 monnaie gauloise des *Catalauni*.

Tombe 28 M. — Près de la tête, 1 boucle de ceinture ; 1 couteau.

Tombe 29 M. — Pas de mobilier.

Tombe 30 M. — 1 boucle en bronze ; 1 couteau.
Tombe 31 M. — Incinération. Clous, crochets en fer ; tessons de poterie.
Tombe 32 M. — Incinération. Ossements calcinés ; tessons de poterie ; 2 fibules ; petites étoiles en bronze ; dans un vase, 1 anneau, 1 clé ; 1 clou à grosse tête.
Tombe 33 M. — Pas de mobilier.
Tombe 34 M. — Incinération. 1 fibule en fer.
Tombe 34 bis M. — Squelette ; clous.
Tombe 35 M. — 1 petite boucle ; 1 couteau ; 1 bague en argent ; 2 monnaies ; tessons de poterie.
Tombes 36, 37, 38 M. — Pas de mobiliers.
Tombe 39 M. — Incinération. Ossements calcinés dans un vase 3 plats ; 1 épingle en fer ; crochets.
Tombes 40 M, 41 M. — Pas de mobilier.
Tombe 42 M. — Cercueil en pierre. Pas de mobilier.
Tombe 43 M. — Pas de mobilier
Tombe 44 M. — Boucles d'oreilles.
Tombes 45 M, 46 M, 47 M. — Pas de mobiliers.
Tombe 48 M. — Cercueil en plâtre. 2 squelettes. 2 boucles ; 1 couteau.
Tombes 49 M, 50 M, 51 M. — Pas de mobilier.
Tombe 52 M. — Cercueil en plâtre avec couvercle. Pas de mobilier.
Tombe 53 M. — 3 squelettes dans une fosse.
Tombe 54 M. — Terre très noire. 1 monnaie. Tessons de poterie.

Fouilles A. Thiérot (1928-1935) ;

Toutes les tombes sont à inhumation ; les exceptions seules sont mentionnées. Elles appartiennent, sauf quelques sépultures gallo-romaines, à la période des grandes Invasions.

Tombe 1. — Orientation N.-E. Prof. 1 m., 30. Sur le bassin, 1 boucle et 2 petits parements de ceinture en bronze ; vers la tête, 1 clou en fer. Dans toute la fosse, nombreux petits tessons de poterie.
Tombe 2. — Séparée de la précédente par une paroi d'environ 0 m., 30 d'épaisseur. Prof., 1 m., 30. Au cou, 1 collier de 53 perles, dont 1 grande en verre blanc-verdâtre, 10 petites en terre vernissée rouge ou jaune et 42 en ambre. Sur le bassin, 1 boucle en fer. Sous le fémur gauche, 4 anneaux en fer.
Tombe 3. — Sarcophage en pierre, fait de deux pièces, à couvercle ; long. int., 1 m., 55 ; larg. int., 0 m., 55. Rempli de terre noire, mélangée de tessons de poterie.
Tombe 4. — Cercueil en plâtre, sans couvercle. Prof., 1 m., 00. Long., 2 m., 10 ; larg. au bassin, 0 m., 45. Dans les déblais, 1 petite monnaie fruste.
Tombe 5. — Pas de mobilier.

Tombe 6. — Prof., 1 m., 20 ; long., 2 m., 10 ; larg., 0 m., 70. Sur le bassin, 1 boucle en fer ; près de la tête et de la jambe droite, ossements d'un deuxième squelette déplacé.

A la profondeur de 0 m., 70, et en partie sur la gauche de la même fosse, un autre squelette sans mobilier.

Tombe 7. — Fosse violée antérieurement. Tous les ossements ont été déplacés. Traces de vert de gris à la mâchoire.

Tombe 8. — Prof., 1 m., 20. Sur le bassin, 1 boucle en fer ; 1 bague de bronze ; 1 fragment de verre.

Tombe 9. — Prof., 0 m., 70. Cercueil de plâtre. Fragments d'un cercueil en pierre. Un deuxième squelette déposé sur le côté.

Tombe 10. — Prof., 1 m., 00. Parmi les tessons de céramique, 1 fragment de grand plat rouge lustré à décor de feuilles de chêne en relief.

Tombe 11. — Prof., 1 m., 10. Sur l'avant-bras droit, 1 petite boucle en bronze avec ardillon de fer. A côté, 1 fermoir d'aumônière en fer, incomplet. Dans l'aumônière : 1 silex, 1 petit fragment de verre bleu, 1 morceau de bracelet en verre noir ; débris de bronze, 1 pyrite de fer.

Tombe 11 bis. — Elle recouvrait en partie la fosse 11. Nombreux tessons de poterie.

Tombe 12. — Prof. 1 m., 00. Pas de mobilier. Sur les genoux du squelette avait été déposée une incinération : tessons de céramique dont l'un porte un graffitte stelliforme ; fragments d'une petite bouteille en verre bleu clair.

Tombe 13. — Pas de mobilier.

Tombe 14. — Sur le bassin, 1 boucle en fer en très mauvais état de conservation.

Tombe 15. — Boucle en bronze ; fers indéterminés.

Tombe 16. — Sarcophage en pierre à couvercle, fait de deux pièces. Cuve remplie de terre noire. Sur le fémur droit, 1 petite boucle en bronze avec ardillon en fer.

Tombe 17. — Sur le bassin, à gauche, une boucle rectangulaire en bronze (fig. 2) ; 1 clou de fer.

Tombe 18. — 2 boucles d'oreilles faites d'un grand anneau de bronze avec plaques ornées de cabochons en verroteries.

Tombe 19. — Fosse violée antérieurement. La plus grande partie du squelette a disparu. Dans l'angle gauche, 1 petit couteau en fer, 1 boucle en bronze.

Tombe 20. — Autour du cou, collier de 16 perles, dont 1 côtelée en verre jaunâtre, 1 en verre noir et 14 en ambre. Sur le bassin à gauche, 1 petite boucle ovale en bronze ; sur le fémur gauche, forces en fer.

Tombe 21. — Sur le bassin, la tête déplacée. A droite, 1 boucle ovale en fer ; au même doigt de la main gauche, 1 bague en fil de bronze torsadé (fig. 7), 1 bague plate en bronze.

Tombe 22. — Sur le bassin, 1 large plaque de fer. Le squelette a presque entièrement disparu.

Tombe 23. — La tête repose sur une petite plaque de plâtre formant coussin. Traces d'une fracture consolidée au fémur gauche. 1 petit vase en terre incomplet, près de l'avant-bras gauche.

Tombe 24. — Cercueil en plâtre fortement mélangé de sable. Sous le bras gauche, 1 scramasaxe, la pointe vers le bassin ; 1 boucle en fer avec plaque ; 1 couteau de fer ; 2 boutons en bronze à entrelacs gravés ; 1 vase en terre grise caréné, à bourrelets.

Tombes 25, 26, 27. — Pas de mobiliers.

Tombe 28. — Sous la tête, 1 aumônière avec fermoir en fer ; 1 boucle en fer, 1 boucle en bronze ovale ; 1 couteau de fer ; 1 silex ; forces en fer ; débris de fer.

Tombe 29. — Près du bassin, à gauche, 1 aumônière contenant 3 monnaies romaines, dont 1 denier de bronze de Septime-Sévère et 2 petits bronzes de Constantin ; 1 silex ; 1 boucle de ceinture brisée en fer ; 1 couteau de fer ; débris de fer et de bronze.

Tombe 30. — Pas de mobilier.

Tombe 31. — Près du bassin, 2 boucles ; 1 ardillon de fibule en bronze.

Tombe 32. — Prof., 0 m., 60. L'humérus porte une fracture consolidée. Sur le bassin, à droite, 1 boucle en fer.

Tombes 33, 34. — Pas de mobiliers.

Tombe 35. — Le squelette a disparu. Près de l'emplacement de la tête, 3 perles de verre ; près de celui du bassin, 1 bague en bronze ; 1 boucle de ceinture.

Tombe 36. — Pas de mobilier.

Tombe 37. — Sépulture d'enfant. Pas de mobilier.

Tombe 38. — Incinération. Prof., 0 m., 80. Os calcinés ; tessons de poterie ; 3 clous en fer.

Tombe 39. — Le bras et la main gauches sont ramenés sur la poitrine ; le bras droit retombe le long du corps. 1 boucle et 1 pointe en fer. A quelques centimètres au-dessus, un squelette d'enfant est placé en travers du premier.

Tombe 40. — Prof., 1 m., 35. Près de la main droite, 1 moyen bronze de Domitien ou de Trajan. Sur le bassin, 1 boucle en bronze (fig. 2). 1 petit couteau de fer. Un second squelette avait été placé sur le côté gauche de la fosse.

Tombe 41. — Cercueil en plâtre. Un second squelette a été déposé en « paquet », près de la tête du premier, à gauche. Pas de mobilier.

Tombe 42. — Cercueil en plâtre. Près de la tête, 1 petite bague en bronze. En dehors du cercueil, un squelette déplacé et remis en tas.

Tombe 43. — Cercueil en plâtre. Près de la tête, collier de 7 perles, 1 en ambre, 1 en terre noire, 5 en verre. 1 boucle et 1 plaque de ceinture en bronze. Aux pieds, 1 bouteille en terre noire (haut., 0 m., 16) (fig. 9).

Tombe 44. — Cercueil en plâtre. 1 perle plate en verre.

Tombe 45. — Prof., 1 m., 50. Squelette d'adulte reposant dans une couche de terre noirâtre, cendres et charbons, tessons de poterie. A une hauteur de 0 m., 50, le squelette est entièrement recouvert

par celui d'un jeune cheval, couché sur le côté gauche, les membres repliés sous le corps. Près des membres antérieurs, 1 cercle de fer un peu aplati et légèrement tronconique, à section rectangulaire (0 m., 15 × 0 m., 003).

Tombe 46. — Cercueil en plâtre. Prof., 1 m., 40. A gauche, 1 aumônière à fermoir de fer, contenant : 1 silex, 1 pince en fer, 1 balance en bronze avec fléau et 2 plateaux (fig. 4), 1 petit bronze de Dioclétien, 1 de Constantin, 1 de Constance II, 3 monnaies frustes. Sur le bassin, 1 boucle de ceinture ovale, 2 appliques lancéolées en bronze.

Tombe 47. — A la taille, 1 chaîne de bronze faisant un double tour, longue de 1 m., 80, aux maillons inégaux, avec agrafe ornée de dents de loup et de ponctuations (fig. 5). Sur le bassin, squelette d'un jeune enfant.

Tombe 48. — 1 boucle de ceinture en fer. Un second squelette déplacé a été déposé sur l'un des côtés de la fosse. Traces d'incinération, clous et tessons de poterie.

Tombes 49, 50. — Pas de mobiliers.

Tombe 51. — Plusieurs squelettes déplacés. 1 boucle de ceinture et sa plaque en potin, à décors gravés géométriques, masque stylisé à l'articulation de l'ardillon sur la boucle (fig. 3).

Tombe 52. — Squelette placé la tête à l'Est. Pas de mobilier.

Tombe 53. — Squelette couché sur le côté droit, les jambes repliées. Pas de mobilier.

Tombe 54. — Cercueil en plâtre, orienté S. W.-N. E. Le crâne reposait sur un petit vase en terre grise, forme bouteille (fig. 9). 1 scramasaxe en fer ; 1 boucle en fer et sa plaque.

Tombe 55. — Sur la poitrine, 1 petite fibule ansée en bronze (fig. 6).

Tombe 56. — 1 boucle d'oreille en bronze.

Tombe 57. — Pas de mobilier funéraire.

Tombe 58. — Cercueil en plâtre. 2 boucles d'oreilles en argent à cabochon sphérique (fig. 7). Sur le bassin et les pieds, 2 boucles en fer avec plaque.

Tombe 59. — Pas de mobilier.

Tombe 60. — Sur le bassin, à gauche, 1 aumônière avec fermeture en fer, à l'intérieur : 1 silex, 1 pointe et 1 rondelle en bronze perforée, 1 petite fibule en bronze ; 1 tige en fer à crochet. Sur les pieds, 1 vase en terre noirâtre à panse biconique, décoré à la roulette de stries parallèles.

Tombe 61. — 1 boucle de ceinture ovale, en bronze, avec ardillon de fer.

Tombe 62. — Pas de mobilier.

Tombe 63. — Squelette placé la tête à l'Est. 1 monnaie en bronze des *Remi* (de La Tour, *Mon. gaul.*, n° 8040).

Tombe 64. — Cercueil en plâtre avec trace de couvercle. Pas de mobilier.

Tombe 65. — Tombe d'enfant. Pas de mobilier.

Tombe 66. — 2 couteaux en fer ; 1 boucle vasiforme en potin, 1 monnaie en bronze des Éduens (?). Un second squelette a été déplacé sur l'un des côtés de la fosse.

Tombes 67, 68, 69, 70, 71. — Pas de mobiliers.
Tombe 72. — Prof., 1 m., 20. 1 boucle ovale en bronze.
Tombe 73. — Prof., 1 m., 20. Sur l'avant-bras droit, 1 épée courte en fer à pommeau bombé, la pointe dirigée vers le fémur. Sur le bassin, 1 boucle ovale en fer. Sous l'avant-bras gauche, 1 couteau et 2 pointes à crochet en fer. 1 monnaie en potin des Lingons (de La Tour, *op. cit.*, 835).
Tombe 74. — Au-dessus du bassin, 1 boucle en fer avec trois clous de bronze.
Tombe 75. — Cercueil en plâtre. Près de la tête, 1 pointe de bronze ; à la main droite, 1 anneau en fil de bronze ; 1 perle en verre bleu ; 1 fragment de boucle en fer.
Tombe 76. — Cercueil en plâtre. Les ossements ont été déplacés. 1 grande boucle en bronze à trois rivets (fig. 2) ; 1 grande boucle en fer, damasquinée argent.
Tombe 77. — Cercueil en plâtre. Prof. 1 m., 00. Près de l'avant-bras gauche, 1 scramasaxe. Sur le bassin, 1 grande boucle en fer.
Tombe 78. — Cercueil en plâtre. Sur le bassin, 1 boucle en fer avec quatre clous de bronze.
Tombe 79. — Cercueil en plâtre. Sur le bassin, 1 boucle en potin, à décor découpé, griffon buvant dans un vase (fig. 3) ; tête humaine gravée à l'attache de l'ardillon.
Tombe 80. — Cercueil en plâtre. Sur le bassin, au milieu, 1 boucle en bronze avec ardillon de fer ; à gauche, 1 couteau de fer ; à droite, 1 bague en fil de bronze ; 1 extrémité de courroie en bronze.
Tombe 81. — Sarcophage en pierre. Le squelette était recouvert de débris d'étoffe. Sur le bassin, 1 boucle.
Tombe 82. — Incinération. Ossements calcinés et tessons de poterie.
Tombe 83. — Prof., 1 m., 10. Près du bassin, à gauche, 1 aumônière contenant : 2 monnaies romaines ; 1 bronze de Constantin, 1 fruste ; 1 couteau en fer ; 1 pointe en fer à anneau ; forces ; au-dessus du bassin, 1 grande boucle en fer à boutons de bronze.
Tome 84. — Tête orientée à l'Est. Les mains sont jointes sur la poitrine. 1 anneau de bronze.
Tombe 85. — Cercueil en plâtre. Prof., 0 m., 80. Aux pieds du squelette, les ossements d'un second. 1 boucle en fer avec plaque ; 1 ardillon de fibule en bronze ; forces.
Tombe 86. — Pas de mobilier.
Tombe 87. — Cercueil en plâtre. A la main gauche, 1 bague à chaton gravé, fleur à quatre pétales, en bronze (fig. 7) ; à l'avant-bras gauche, 1 bracelet ouvert en bronze ; autour du cou, collier de 10 perles d'ambre et 2 en verre.
Tombe 88. — Pas de mobilier.
Tombe 89. — 1 boucle et plaque en fer avec trois rivets de bronze.
Tombes 90, 91, 92. — Pas de mobiliers.
Tombe 93. — Cercueil en plâtre. 1 boucle et plaque en fer avec trois rivets de bronze ; 1 fragment de plaque de boucle en fer, damasquiné d'argent, tresse et barrettes parallèles. Sur le côté gauche,

1 grand scramasaxe en fer, 3 gros boutons et 2 petits en bronze ; 1 monnaie en bronze fruste ; 1 fragment de tige en fer à anneau ; 1 cube de mosaïque.

Tombe 94. — Sur le bassin, 1 boucle et plaque en fer ; 1 couteau en fer. 1 fond de vase gallo-romain, en terre grise, avec la marque, A I C.

Tombe 95. — Cercueil en plâtre. Trois squelettes, dont les crânes ont été placés les uns à côté des autres, celui du dernier inhumé un peu au-dessus des autres et à droite. Sous les crânes, 1 plaquette de plomb, roulée en boule, avec traces de caractères. Dans la région du bassin, 2 boucles en fer avec clous de bronze ; vers l'épaule, 1 boucle en fer, 1 fibule circulaire en bronze avec agrafe en fer, traces d'un cloisonnement disparu. 1 petite boucle en bronze avec plaque, décor géométrique ; 2 autres plaques semblables ; 2 bagues en bronze ; 8 perles en pâte de verre, multicolores.

Tombe 96. — Pas de mobilier.

Tombe 97. — Cercueil dont l'un des côtés est en plâtre, l'autre constitué par l'arzille du sol de la fosse. Un second squelette déplacé a été ramené sur l'un des côtés. Sur le bassin, 1 boucle en fer avec clous de bronze.

Tombe 98. — Tombe d'enfant. Pas de mobilier.

Tombe 99. — Prof. 0 m., 70. Sur le bassin, 1 boucle en bronze à décor de hachures et de petits cercles.

Tombe 100. — Violée antérieurement. Les ossements ont été réunis à l'emplacement du crâne.

Tombe 101. — Les ossements ont disparu. Sur l'emplacement du bassin, 1 boucle en fer.

Tombe 102. — Cercueil en plâtre. Près de la tête, 1 petit vase en terre brunâtre, à panse biconique, godrons à la partie supérieure de la panse. Le long de la jambe gauche, 1 grand scramasaxe, 1 couteau en fer ; 1 boucle en fer à plaque circulaire ; 2 pointes en fer ; forces.

Tombe 103. — Sur le bassin, 1 boucle en fer, à plaque arrondie ; 1 bague en bronze.

Tombes 104, 105. — Pas de mobiliers.

Tombe 106. — Sur la poitrine, 1 scramasaxe incomplet. 1 boucle et plaque en fer. 1 couteau et 2 pointes à crochet en fer.

Tombe 107. — Près de la tête, 1 petit vase.

Tombe 108. — Cercueil en plâtre mélangé de sable. A la ceinture, 1 boucle et plaque en fer à clous de bronze, 2 bagues en bronze. Sur le fémur droit, 1 couteau de fer, débris d'une châtelaine (?), en fer, 1 style en bronze à renflement rectangulaire orné de stries. Vers la clavicule, 1 broche circulaire en bronze. Aux pieds, 2 boucles de chaussures en fer. Au cou, collier de perles de verre multicolores. Aux oreilles, 2 boucles en fil de bronze à ornement terminal à facettes (fig. 7). 2 disques de bronze à décor de petits cercles concentriques ; 3 bagues à décor géométrique au chaton (fig. 7) ; 1 bracelet en bronze à décor de liens ; 1 fléau de

balance brisé en bronze ; 1 agrafe en bronze (fig. 2) à décor de cercles concentriques et clavette en fer (passant) ; 1 monnaie en bronze des Lingons (de La Tour, *op. cit.*, nº 835). 1 petite coupe en verre jaune godronnée. 1 vase en terre noirâtre à panse biconique.

Tombe 109. — 1 boucle et plaque en fer à quatre rivets de bronze. Aux pieds, 2 boucles de chaussures en fer, damasquiné d'argent, avec trois rivets de bronze (fig. 2).

Tombe 110. — Pas de mobilier.

Tombe 111. — Sur l'avant-bras droit, 1 scramasaxe, la pointe vers le fémur. 1 boucle et plaque en fer, 1 silex à mi-corps. Près du pied gauche, protégés par une tuile romaine, 1 petit vase en terre noirâtre, à panse biconique, 1 petit gobelet en verre jaune brisé, contenant un petit clou de bronze et 2 boutons de bronze circulaires à décor gravé.

Tombe 112. — Pas de mobilier.

Tombe 113. — 2 bagues en bronze. L'une avec chaton d'argent orné de la représentation d'un griffon retournant la tête et saisissant dans sa gueule sa queue renversée ; l'autre à chaton plat en bronze avec inscription : C O L L O (fig. 7).

Tombes 114, 115. — Pas de mobiliers.

Tombe 116. — 2 boucles d'oreilles en bronze à extrémité carrée (fig. 8).

Tombes 117, 118. — Pas de mobiliers.

Tombe 119. — 1 boucle en fer guilloché ; 2 petits ornements de ceinture en bronze.

Tombe 120. — 1 boucle en fer ; 3 ornements de ceinture en bronze.

Tombe 121. — Le long du bras et de la jambe gauche, 1 épée à soie (long. 0 m., 85) et traces du fourreau de bois ; 1 couteau en fer. Au coude gauche, 1 aumônière en cuir, à fermeture de fer et petite boucle rectangulaire en bronze, renfermant : 1 couteau en fer, 1 silex, 1 monnaie gauloise des *Catalauni*, 1 monnaie romaine fruste. Les mains étaient jointes sur le bassin.

Tombes 122, 123. — Pas de mobiliers.

Tombe 124. — 1 boucle en fer. — Un deuxième squelette a été déplacé sur le côté de la fosse.

Tombe 125. — Sur le bassin, 1 boucle rectangulaire et 1 ornement de ceinture en bronze. 1 petite boucle en bronze. 1 petit couteau de fer.

Tombe 126. — Cercueil à paroi en plâtre d'un seul côté. 3 squelettes. 1 boucle en fer.

Tombe 127. — Trois squelettes. Pas de mobilier.

Tombe 128. — Le bras gauche retombe le long du corps ; dans les deux mains réunies, clé romaine en fer. Sur le bassin, à gauche, 1 boucle en bronze à décor pointillé (fig. 2), à droite, fermoir d'aumônière, 1 couteau et forces en fer.

Tombe 129. — Tombe d'enfant. Sur le bassin, 1 petite boucle en fer. Près de l'épaule gauche, 1 petite cruche en terre, brisée au col.

Tombe 130. — Prof. 1 m., 45. Sur le bassin, 1 petite boucle en fer ; à l'épaule droite, 1 petite tige de fer.

Tombe 130 bis. — Incinération. Prof., 0 m., 40. Ossements calcinés, tessions de poterie, morceaux de meulière.

Tombe 131. — Tombe d'enfant. Autour du cou, 1 collier de 78 perles en verre bleuâtre et 7 perles d'ambre.

Tombe 132. — Incinération. Prof., 0 m., 50. Les cendres étaient renfermées dans une urne en terre blanc-rosé, à panse ovoïde, ayant subi l'action du feu, ainsi qu'un fragment de grand vase en verre bleu vert.

Tombe 133. — Prof., 0 m., 80. Deux squelettes superposés, à peine séparés l'un de l'autre. Pas de mobilier.

Tombe 134. — Fosse double avec deux squelettes superposés. — Cercueil de plâtre. Sur le bassin, à gauche, 1 boucle en potin, décor de tresse (fig. 2) ; 1 couteau en fer ; débris de fer.

Tombe 135. — Incinération. Prof., 0 m., 40. Les ossements étaient renfermés dans une grande urne à panse ovoïde à col galbé, décoré de feuilles de fougères à la roulette. Dans le voisinage, canon d'ovidé.

Tombe 136. — Pas de mobilier.

Tombe 137. — Cercueil en plâtre. A l'épaule gauche, 1 scramasaxe, 1 couteau en fer ; à la ceinture, 1 boucle et plaque en fer à trois rivets de bronze. 1 grand bronze d'Hadrien. Un second squelette déplacé a été repoussé vers le côté : 1 scramasaxe, 1 boucle en fer à plaque ronde avec trois rivets de bronze, 1 tige de fer à anneau brisée.

Tombe 138. — Cercueil en plâtre. En partie violé. Près du cou, 1 fibule circulaire à plateau de bronze, recouvert d'une mince feuille d'or niellée, cabochon central hémisphérique, entouré de verroteries bleues disposées par groupe de trois, rectangulaires ou circulaires, sur tablette. L'ensemble est serti dans un cercle d'argent incisé de lignes perpendiculaires. 1 boucle et plaque en fer, avec cinq rivets de bronze. 1 petite boucle de courroie en bronze ; aux pieds, languettes de courroie à décor d'entrelacs (fig. 3). 1 bouton en bronze. 1 élément de collier en pâte de verre multicolore.

Tombe 139. — Squelette de très jeune enfant. Près de la tête, un petit gobelet en terre, 3 perles de verre multicolore. A la ceinture, 1 boucle en bronze à trois rivets guillochés (fig. 2), 2 boutons et 20 petits clous en bronze fixés sur un fragment de ceinture en cuir. Aux pieds, 1 boucle en fer.

Tombes 140, 141. — Pas de mobiliers.

Tombe 142. — Prof. 1 m., 10. Près de l'avant-bras droit, 1 anneau en fer.

Tombe 143. — Pas de mobilier.

Tombe 144. — Sur le bassin, 1 boucle en potin gravée d'étoiles, entrelacs, animaux ; sur les pieds, 1 boucle en fer.

Tombe 145. — Prof., 1 m., 40. Le squelette, couché sur le côté gauche, a les jambes repliées.

Tombe 146. — Prof., 1 m., La sépulture recouvre en partie la fosse n° 145. A la main droite, 1 bague en bronze.

Tombe 147. — Cercueil en plâtre mélangé de sable, à couvercle. A la ceinture, 1 boucle en fer avec plaque et trois rivets de bronze ;

1 style en bronze ; le long de la jambe droite, 1 scramasaxe. Aux pieds, 1 éperon de fer, 1 petite boucle en bronze décor de losanges gravés, 1 bouton de bronze, 4 plaques de boucles en fer avec 3 rivets de bronze, 1 anneau et débris de fer.

Tombe 148. — Cercueil en plâtre. Sur le bassin, 1 boucle en fer. Sur les côtés, anneaux et disques en bronze, 1 ressort de fibule, 1 petite fibule gallo-romaine en forme de lapin.

Tombe 149. — Cercueil en plâtre avec couvercle. Près de la tête, 1 boucle en fer à quatre rivets de bronze, 1 plaque en fer à quatre rivets, 1 couteau, au milieu des ossements d'un second squelette déplacé.

Tombe 150. — Cercueil en plâtre. Sur le bassin, à droite, 1 grande boucle en fer à six rivets de bronze, 1 petite boucle en fer à trois rivets de bronze. Vers les pieds et vers la tête, deux squelettes de jeunes enfants.

Tombe 151. — Sur le bassin, 1 petite boucle en fer.

Tombe 152. — Pas de mobilier funéraire.

Tombe 153. — Cercueil en plâtre. Prof., 1 m., 50. 1 boucle de ceinture en fer à six rivets ; 2 boucles de chaussures en fer à trois rivets de bronze. 1 couteau de fer. Un second squelette déplacé et repoussé sur l'un des côtés. A 0 m., 75, squelette d'un très jeune enfant, le crâne reposant sur deux cailloux.

Tombe 154. — Sur la poitrine, 1 fibule en bronze rectangulaire, décor de cercles ponctués (fig. 6), 1 petit couteau de fer, collier fait de 3 perles de verre multicolore et d'un bronze romain fruste percé. Vers les pieds, 2 boucles en fer, 3 anneaux de bronze, 1 ornement de courroie en potin, entrelacs animaux.

Tombe 155. — Aucune séparation avec la précédente. 1 boucle en fer à plaque ronde et trois rivets de bronze, 1 autre semblable, débris de fer.

Tombe 156. — Prof., 1 m., 20 Sur le bassin, 1 boucle et plaque en fer damasquiné. Vers la tête un second crâne, 1 scramasaxe, 1 boucle en fer. 1 couteau en fer, clous de bronze, 1 silex Aux pieds, 3 crânes, ossements, 1 boucle et plaque de fer à rivets de bronze.

Tombe 157. — Cercueil en plâtre. Prof., 1 m., 40. Vers le haut de la poitrine, 1 style en bronze.

Tombe 158. — Prof., 0 m., 80. Squelette de cheval découpé en trois parties qui ne sont pas placées en position anatomique : entre le tronc, les côtes et les membres antérieurs, la tête, puis les vertèbres cervicales ; de l'autre côté, contre le cou, le bassin et les membres postérieurs. Près de la colonne vertébrale, traces d'incinération et tessons de poterie.

Tombe 159. — Cercueil en plâtre. Deux squelettes superposés à quelques centimètres l'un de l'autre ; perles d'ambre d'un collier. Au-dessus, les ossements de deux autres squelettes déplacés et remis dans la tombe.

Tombe 160. — Les avant-bras sont croisés sur la poitrine. A droite, 1 aumônière à fermoir de fer, contenant : 1 pointe en bronze,

1 pince à épiler avec anneau de suspension, 1 pointe en fer à crochet, 1 silex. A la ceinture, 1 boucle en fer argenté.

Tombe 161. — Sur le bassin, à droite, 1 boucle carrée en bronze étamé ; à gauche, 1 fermoir d'aumônière en fer, 1 fragment de tôle de bronze, 3 clous de bronze, forces en fer.

Tombe 162. — Deux squelettes dont l'un a été déplacé.

Tombe 163. — Pas de mobilier.

Tombe 164. — Prof., 0 m., 80. Le fémur gauche porte une fracture. consolidée. 1 petite boucle en fer avec ardillon en bronze étamé.

Tombe 165. — Deux squelettes superposés, à 1 m., 10 et 1 m., 20 de profondeur. Aucun mobilier n'accompagne le quelette supérieur Près du squelette inférieur, sur le bassin, 1 aumônière à fermoir de fer, contenant : 1 briquet en fer, 1 couteau en fer, 1 pince à épiler en bronze, 2 clous en argent et 5 en bronze, 3 monnaies romaines, dont un moyen bronze de Lucile. Forces en fer. Débris de boucles en fer. 1 disque et 2 fragments de bronze décorés. 1 petite boucle en argent à décor de cercles (fig. 2).

Tombe 166. — 1 boucle en fer en très mauvais état.

Tombe 167. — Sur le bassin, 1 petite boucle et 1 squelette d'enfant.

Tombe 168. — Deux squelettes superposés à 1 m., 20 et 1 m., 30. Aux pieds, 1 vase en terre grise, à panse biconique, décor à la roulette de pointillés (fig. 9). 2 bagues avec chaton de verroterie sur plateau d'or ; 2 paires de boucles d'oreilles, l'une avec verroterie en tables ; collier avec perles de verre, d'ambre et plaques d'argent.

Tombe 169. — Pas de mobilier.

Tombe 170. — Fosse double, les deux squelettes sont juxtaposés, les crânes se touchant. L'un des cadavres avait les bras allongés le long du corps et ne possédait aucun mobilier funéraire. L'autre, les mains jointes, portait au cou, 1 collier de perles d'ambre et de terre cuite, aux oreilles, 2 boucles en bronze, aux doigts 2 bagues, l'une en bronze, l'autre en argent avec chaton de verroterie. 1 vase (fig. 9).

Tombe 171. — Prof., 1 m. Un second squelette a été repoussé vers l'un des côtés de la fosse.

Tombe 172. — Pas de mobilier.

Tombe 173. — Cercueil en plâtre. Prof., 0 m., 80. Un second squelette a été placé en « paquet » sur l'un des côtés.

Tombe 174. — Prof., 1 m. Sur le bassin, 1 boucle et 1 tige en fer ; près la tête, 1 bronze percé de Tetricus.

Tombe 175. — Prof., 0 m., 80. Deux squelettes d'enfants superposés.

Tombe 176. — Prof., 1 m., 20. Près du bassin, 1 boucle en fer ; 1 clou de fer.

Tombe 177. — Pas de mobilier.

Tombe 178. — Cercueil en plâtre. Au-dessous de la tête et de l'arrière-train d'un cheval, le squelette déplacé a été remis en tas au milieu de la fosse. 1 bague de bronze.

Tombe 179. — Prof., 1 m. Fosse d'enfant.

Tombes 180, 181. — Pas de mobiliers.

Tombe 182. — Prof., 1 m., 30. Sur le côté gauche du bassin, 1 boucle en bronze ; 1 petit couteau de fer ; 1 silex.

Tombe 183. — Pas de mobilier.

Tombe 184. — Prof., 1 m., 40. Sur le bassin, 1 boucle en bronze et 2 ornements de courroie en bronze. Sur le côté gauche, 1 aumônière avec fermoir à décor gravé, contenant : 1 silex, 3 monnaies romaines frustes, débris d'objets en bronze. 1 couteau de fer. 1 perle côtelée en terre.

Tombes 185, 186. — Pas de mobiliers.

Tombe 187. — Prof., 1 m., 60. 1 boucle et 3 ornements de ceinture, l'un cruciforme, en bronze. A gauche du bassin, 1 aumônière avec fermoir en fer, contenant : 1 silex, 1 briquet, 1 petit couteau en fer. 1 boucle en fer. Débris de fer.

Tombe 188. — Le squelette est recouvert de pierres dont un fragment de cercueil. Près du bassin, 1 boucle et 3 ornements de ceinture en bronze. 1 couteau de fer. 1 clou de bronze. 1 petite boucle de courroie en bronze. 1 perle côtelée en terre.

Tombe 189. — Prof., 1 m., 30. Sur le bassin, 1 boucle en bronze à trois rivets (fig. 3). Près de l'avant-bras droit, 1 couteau et 1 lame en fer.

Tombe 190. — Cercueil en plâtre. Prof., 1 m., 30. Près du crâne, 1 petit vase en terre, 1 couteau de fer, 1 boucle en bronze, décor incisé.

Au-dessus du cercueil, à 1 m. de profondeur, un second squelette : le long de la jambe gauche, 1 grand scramasaxe, la pointe vers le bassin. Sur la lame, boutons, 24 clous en bronze et fragments du cuir du fourreau. Aux pieds, ossements d'un troisième squelette.

Tombe 191. — Pas de mobilier.

Tombe 192. — A la profondeur d'un mètre, tombe d'un jeune enfant avec 1 boucle en fer.

A 2 m., 05 de profondeur, fosse gallo-romaine (IV^e^ s.), contenant un squelette d'adulte, sans mobilier, entouré d'une couche charbonneuse.

A la profondeur de 1 m., 60, aux pieds. Une incinération gallo-romaine. Les ossements calcinés ont été recueillis dans le col d'une grande amphore ; au-dessus, 1 fibule en fer.

Tombe 193. — Fosse gallo-romaine, en partie recouverte par le cheval de la fosse n° 158. Le squelette est étendu les pieds à l'Ouest. Près de ceux-ci, 1 petite cruche à anse en terre rouge lustrée, 1 plat en terre noire craquelée, 1 vase à panse ovoïde à godrons dont le col a été enlevé. Près des vases, le squelette d'un oiseau. 5 clous de cercueil en fer.

Tombes 194, 195. — Pas de mobiliers.

Tombe 196. — Sur le bassin, 1 boucle en bronze. A gauche, éléments métalliques d'un coffret en bois, contenant : 3 monnaies de bronze des Calètes, des Leucques, des Senons, 1 pince en bronze, de petites cornes de bélier et divers objets indéterminables.

Tombe 197. — Pas de mobilier.

Tombe 198. — Deux inhumations superposées. Pas de mobiliers.

Tombes 199, 200, 201. — Pas de mobiliers.

Tombe 202. — 1 boucle et 3 boutons de bronze ; 1 aumônière à fermoir en fer, contenant : 1 silex, 1 petite boucle en bronze, 1 petit fragment de bronze cordiforme à extrémité tréflée. 1 couteau en fer.

Tombe 203. — A l'avant-bras gauche, 1 bracelet ouvert, filets aux extrémités.

Tombe 204. — Pas de mobilier.

Tombe 205. — 1 boucle d'oreille en bronze avec ornement polygonal orné de verroteries.

Tome 206. — Fosse gallo-romaine. Prof., 2 m. Les pieds sont orientés à l'Ouest. 1 clou de fer. Sur les pieds, 1 bol en terre rouge lustrée.

Tombe 207. — Fosse gallo-romaine. Prof., 2 m., 20. Les pieds sont orientés à l'Ouest. Au-dessus de la tête, 1 cruche à anse avec col à bourrelet et 1 tasse en terre rouge ; 1 plat en terre bleue craquelée. 3 clous de cercueil en fer.

A 1 m., squelette d'un jeune enfant mérovingien.

Tombe 208. — Squelette d'enfant. 1 fibule en bronze, ponctuations au butoir (fig. 6).

Tombe 209. — Prof., 1 m., 40. A l'avant-bras gauche, 1 bracelet de fer ; vers la tête, 1 monnaie romaine fruste. Clous de fer.

Tombe 210. — Squelette d'enfant.

Tombe 211. — A 1 m. de profondeur, squelette d'enfant. A 1 m., 50 squelette d'adulte, clous en fer. Aux pieds, incinération ; tessons de poterie.

Tombe 212. — Inhumation gallo-romaine. Prof., 2 m., 50. Pas de mobilier.

Tombe 213. — Pas de mobilier.

Tombe 214. — Prof. 1 m. Fosse d'enfant. 2 boucles d'oreilles faites d'un anneau de bronze, avec cabochon d'argent et verroteries ; 1 chaton de bague en mauvais état.

A 2 m. de profondeur, inhumation gallo-romaine, les pieds orientés à l'Ouest. Clous de cercueil. Sur les tibias, petits clous ayant formé sur le cercueil un décor rectangulaire, flanqué de fleurons aux angles, près des pieds.

Tombe 215. — Pas de mobilier.

Tombe 216. — Prof., 1 m., 50. Sur le bassin, 1 petite boucle en fer.

Tombe 217. — Cercueil en plâtre. Prof., 1 m. Tessons de céramique. A 1 m., 50 de profondeur, 1 squelette sans mobilier.

Tombes 218, 219. — Pas de mobiliers.

Tombe 220. — Cercueil en plâtre. Prof., 1 m., 30. Près de la tête, 1 bol haut en terre noire ; dans les déblais, 1 perle en verre. Un second squelette a été déplacé vers les pieds.

Tombe 221. — Prof., 1 m., 25. Pieds à l'Est. Le squelette, déplacé anciennement, était recouvert de petits fragments de pierre blanche.

Dans la même fosse, à 1 m., 50 de profondeur, inhumation romaine, les pieds à l'Ouest. Le squelette était recouvert de terre,

mêlée de crayon, d'arzille et de grève, et cerné d'une couche charbonneuse. Pas de mobilier.

Tombe 222. — Prof. 1 m., 50. Fouillée antérieurement. — A 1 m., 20 de profondeur, plusieurs squelettes d'animaux : jeune bœuf, les pattes repliées sous le corps ; près de lui, squelettes d'un mouton et d'un chien. La tête du bœuf avait été déplacée, seules les mâchoires ont été retrouvées.

Fosse 223. — Violée antérieurement.

† Amaury Thiérot.

II

Les cimetières de Vouciennes. — Dispositions générales. — Coutumes et mobiliers funéraires. — Chronologie[1]

Le cimetière mérovingien du Maltrat, à Vouciennes, est divisé en deux sections par le chemin vicinal, en déblai, de Vouciennes à Coupetz-sur-Coole, sensiblement orienté Est-Ouest. La partie méridionale a été fouillée anciennement par un groupe de jeunes gens, désireux avant tout de se procurer des objets. On ne possède aucun renseignement sur ces travaux qui n'avaient aucun caractère scientifique. La section Nord a été explorée par le Dr Baffet, puis par Schmit et enfin Arrouart-Masson. Les recherches les plus importantes sont l'œuvre d'Amaury Thiérot dans la région orientale de la nécropole et sur l'emplacement du chemin rural qui la coupe du Sud au Nord.

La plus ancienne occupation du Maltrat par des sépultures remonte au Ier siècle de notre ère. Elle est représentée par douze tombes à incinération gallo-romaines, simples tas de cendres et de charbons (T. 24 M, 31 M, 34 M, 39 M, 54 M, 12, 38, 82, 130 *bis*, 132, 135), mêlés à des ossements calcinés et à des tessons de poterie, déposés à même le sol. Bon nombre

1. C'est avec une réelle tristesse que je dois seul rédiger cette seconde partie du rapport sur les fouilles du Maltrat. Amaury Thiérot a été emporté par un brusque trépas, à la veille de la mobilisation. Les observations qu'il m'avait communiquées témoigneront de la méthode impeccable et du soin avec lesquels il avait conduit cette fouille.

d'entre elles ont été dispersées par les inhumations postérieures. Quelques-unes cependant étaient contenues dans des ollas en terre rosée (T. 39 M) ou noire (T. 135), celle-ci décorée à la modelette d'un motif en feuille de fougère. On a également utilisé le col d'une grande amphore en terre rouge (incinération près de la tombe 192).

Dans la partie septentrionale du cimetière, un petit groupe de sépultures (T. 192, 193, 206, 207, 212, 214, 221) renferme des inhumations à une profondeur variant de 2 m. à 2 m. 50, avec remplissage d'arzille et de craie, très différentes de celles de l'époque mérovingienne. Le squelette seul est recouvert d'une couche de terre végétale grisâtre avec un entourage de terre charbonneuse[1]. De gros clous en fer, longs d'une dizaine de centimètres, témoignent de l'existence d'un cercueil et quelques poteries constituent un mobilier funéraire assez pauvre. Les squelettes ont les pieds disposés dans la direction de l'Ouest, à l'exception de celui de la fosse 192 qui est orienté. Dans la tombe 214, les tibias étaient recouverts d'une multitude de petits clous en bronze, ayant formé sur le cercueil un décor rectangulaire flanqué de fleurons aux angles[2].

Ce groupe de tombes du IVe siècle après J.-C. représente un nouvel exemple, dans le département de la Marne, des cimetières du « Romain tardif » influencé déjà par les techniques et les conceptions artistiques des premiers envahisseurs de la Gaule[3].

Le cimetière mérovingien a donné 286 tombes, dont 40 contenaient plusieurs inhumations contemporaines ou successives, représentant environ 300 individus.

Les sépultures sont disposées en alignements (fig. 1) sensi-

1. La présence de terre mêlée de charbons et de cendres, dans ces tombes de basse époque, n'est pas sans rappeler le rite que nous signalons plus bas, p. 232, des feux allumés sur le corps lors des cérémonies funèbres, à l'époque mérovingienne.

2. Amaury Thiérot avait fouillé, à 5 kilm. de Vouciennes, au lieu dit « Les Parrières », cne de Saint-Martin-aux-Champs, un cimetière mérovingien, dans lequel il avait découvert un motif clouté semblable, mais plus compliqué.

3. Cimetières de Joches, Férebrianges, fouillés par J. de Baye. Cf. S. Reinach, *Cat. du Mus. des Antiq. nat.*, t. II, p. 272.

blement parallèles et réguliers, déterminant principalement dans la partie orientale, entre la route de Coupetz et le chemin de terre, des groupes serrés, séparés par des passages irrégulièrement tracés et d'assez larges espaces vides[1]. Les fosses, ordinairement isolées les unes des autres par une paroi de 0 m., 40 à 0 m., 50 d'épaisseur, sont taillées à arêtes vives dans la couche d'arzille (sorte de tuf) du sous-sol, à une profondeur variant de 0 m., 50 à 1 m., 60. Une fois seulement, la fosse a été recouverte par une dalle de pierre (T. 10 M). L'orientation est dans l'ensemble Est-Ouest, parfois S. W.-N. E. (T. 54), ou S. E.-N.-W. (T. 84, 174, 222). Deux fois seulement, les pieds sont en direction de l'Ouest (T. 52, 63).

Dans 224 fosses, les corps avaient été déposés dans la terre nue ; 11 reposaient dans des sarcophages monolithes à couvercle en pierre blanche de Saint-Dizier, aux angles parfois arrondis, mais le plus souvent rudement taillés et d'assez petites dimensions (1 m., 60 × 0 m., 55) (T. 7 S, 4 M, 21 M, 23 M, 42 M, 3, 16, 81) ; 48 dans des cercueils en plâtre (T. 5 S, 6 S, 8 M, 11 M, 13 M, 15 M, 19 M, 48 M, 52 M, 4, 9, 24, 41, 42, 43, 44, 46, 48, 54, 58, 64, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 85, 87, 93, 94, 102, 108, 134, 137, 138, 147, 149, 150, 153, 157, 159, 173, 176, 190, 217, 220), mêlés de sable jaune et de petits graviers blancs (2 m., 10 × 0 m., 45). Parfois un seul des côtés est en plâtre, les autres étant constitués par l'arzille même de la fosse (T. 97, 126). Trois seulement (T. 147, 148, 149) possédaient un couvercle.

Les cercueils de pierre, très peu nombreux, apparaissent isolément et cantonnés, à l'exception d'un seul (T. 81), aux limites Sud et Nord du cimetière, principalement sur

1. Voir les plans des cimetières mérovingiens, dans J. Pilloy, *Lieux de sépultures dans l'Aisne*, t. I et II ; — Ed. Salin, *Le cimetière barbare de Lezéville*, pl. I ; du même, *Le Haut Moyen âge en Lorraine d'après le mobilier funéraire*, pl. IX, XXXII ; — Walther Weeck, *Die Alamannen in Württemberg*, pl. I et II et p. 10-12 ; — R. Lantier, *Le cimetière visigothique d'Estagel*, dans *Science*, II, n° 14, juin 1937, p. 3. Ces groupements semblent bien appartenir à des « concessions particulières » (G. Chenet, *La tombe 319 et la buire chrétienne du cimetière de Lavoye*, dans *Préhistoire*, t. IV, 1935, p. 37.

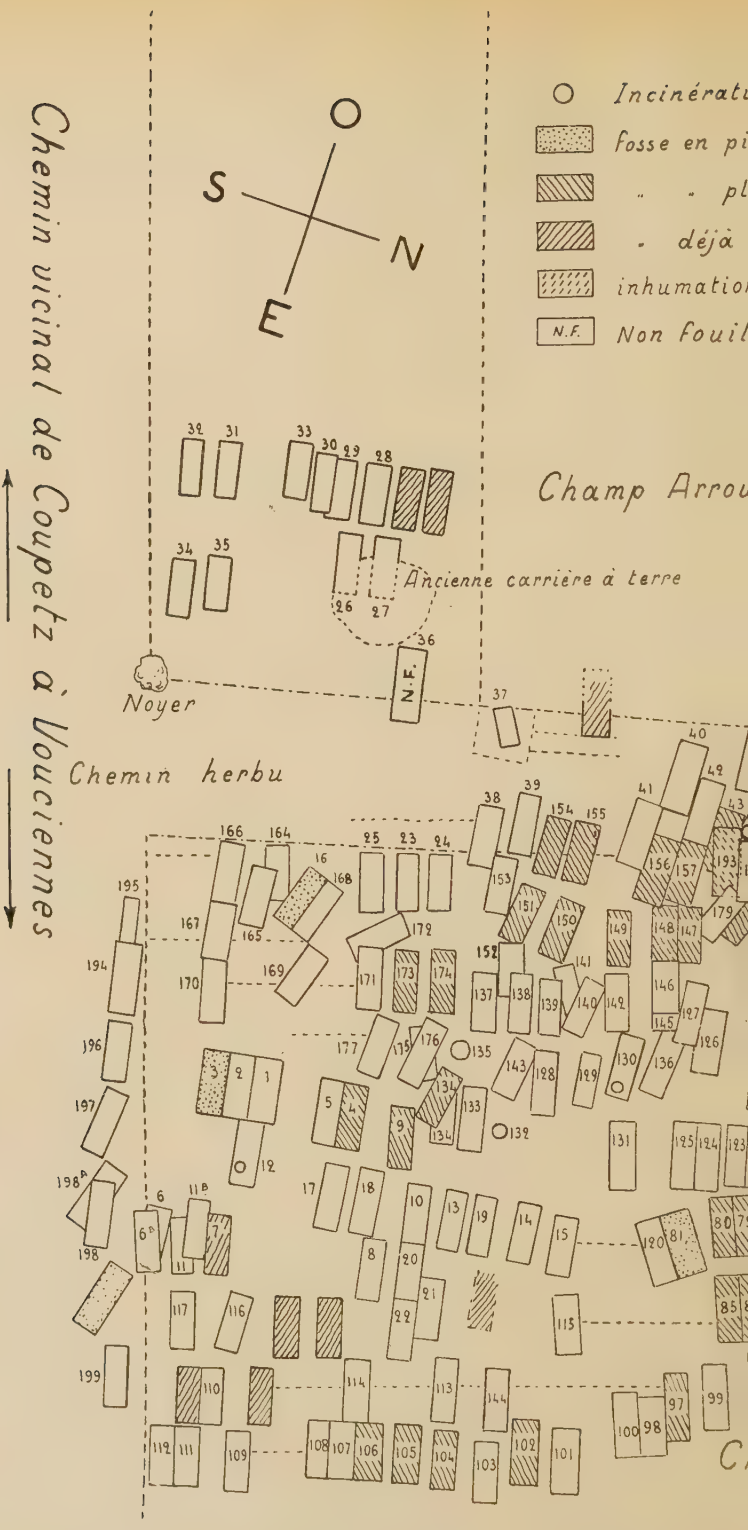

Fig. 1. — Plan du cimetière fra

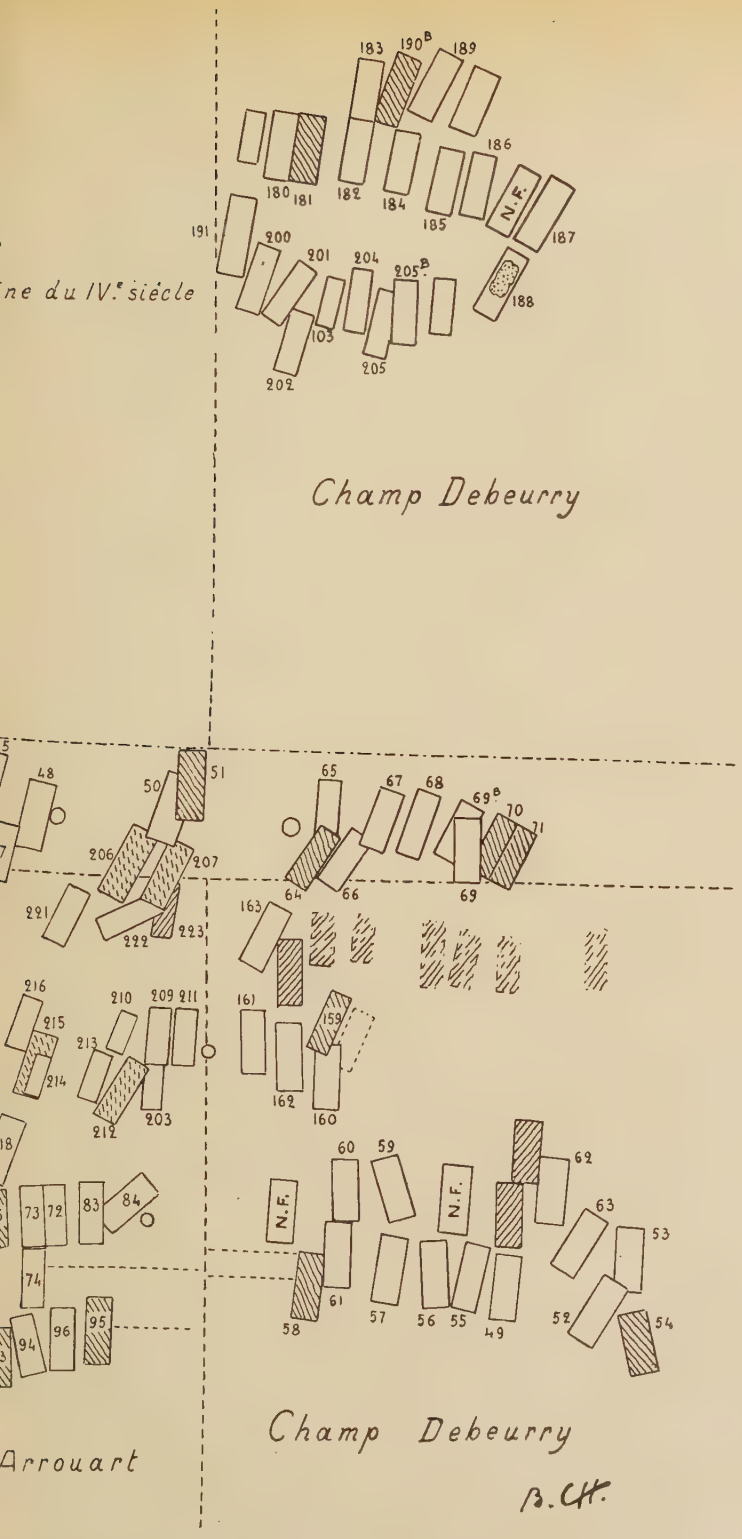

rat, à Vouciennes (Marne).

les emplacements fouillés par Schmit et Arrouart-Masson. Par contre, les cercueils de plâtre sont dispersés en groupes compacts à travers la nécropole : à la lisière orientale, première rangée de tombes (T. 102, 104, 105, 106 ; 97, 93, 95 ; 58, 54), deuxième rangée (T. 85 à 88, 75 à 80), sixième rangée (T. 4, 9, 134) ; vers le milieu du cimetière (T. 147 à 151, 154, 155, 43, 78, 46) ; vers le Nord (T. 51, 64, 70, 71) et le Nord-Ouest (T. 181, 190).

Les corps, dont un cinquième seulement avaient été inhumés dans un sarcophage de pierre, ou dans un entourage plutôt qu'un cercueil de plâtre, avaient été, presque toujours étendus sur le dos, les bras parallèles au corps. Cependant on a rencontré des squelettes couchés sur le côté droit (T. 83) ou gauche (T. 145), les bras et les jambes repliées. Parfois les mains se rejoignent sur la poitrine (T. 84), tenant une clé de fer gallo-romaine (T. 128), ou sur le bassin (T. 121, 170) ; le bras et la main gauche sont ramenés sur la poitrine (T. 39). Dans la tombe 23, la tête repose sur une petite banquette de plâtre, auquel se substitue tantôt un vase (T. 54), tantôt deux pierres (T. 153).

Trente-neuf tombes renfermaient plusieurs corps, qu'il s'agisse d'inhumations contemporaines ou successives. De jeunes enfants ont été ensevelis dans la même fosse avec des cadavres d'adultes, peut-être en même temps, et déposés en travers du bassin de ceux-ci (T. 47, 167), à la hauteur de la tête et des pieds (T. 150). On rencontre des inhumations juxtaposées (T. 126, 127, 134, 170) ou superposées (T. 7 M, 133, 134, 159, 169, 170, 175). Le plus souvent les ossements des premiers occupants de la sépulture ont été simplement déplacés et repoussés sur l'un des côtés de la fosse (T. 6, 48, 51, 66, 97, 124, 137, 149) ou du cercueil de plâtre (T. 7, 9, 173), plus rarement réunis en tas auprès de la tête (T. 6, 41, 100), des pieds (T. 85, 220), ou vers le milieu de la tombe (T. 178).

La sépulture 7 M présente un dispositif peu fréquent[1] : près

1. Une cachette faite de trois pierres de taille et un petit caisson, l'un et l'autre

du sarcophage de pierre, on découvrit un petit caisson de plâtre aménagé pour recevoir deux mâchoires humaines déposées près d'un squelette accompagné de son mobilier funéraire.

Une seule fois, les ossements déplacés ont été soigneusement réunis en dehors du cercueil de plâtre réutilisé (T. 42).

En quelques points du cimetière du Maltrat règne une certaine confusion, principalement au voisinage du chemin rural, longeant le centre de la nécropole du Sud au Nord. On y a constaté des chevauchements de sépultures (T. 175 et 176, 134 et 134 *bis*, 140 et 141, 50 et 51, 64 et 65, 69 et 69 *bis*, 159 et 160 ; 219 empiète à la fois sur 217 et 218). Dans une même fosse, on a retrouvé, séparés par une couche de terre de 0 m., 50 à 0 m., 70 d'épaisseur, deux tombes bien distinctes en superposition directe, sans que la première ait été bouleversée : sépulture d'enfant recouvrant une tombe d'adulte (T. 211), cercueil de plâtre reposant au-dessus d'une fosse déjà occupée (T. 153, 220, 227). Ailleurs, le cercueil est surmonté d'une inhumation dans une simple fosse (T. 192).

Des inhumations mérovingiennes recouvrent une incinération gallo-romaine (T. 12, 48, 221) ou bien encore une inhumation du IVe siècle réutilisée (T. 192). On remarquera que, fréquemment, les incinérations gallo-romaines ont été respectées par les occupants barbares. Une fois même, l'incinération a été soigneusement recueillie et déposée sur les genoux de l'occupant mérovingien (T. 12).

De même que dans les cimetières mérovingiens de Villey-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle)[1] et d'Audincourt (Doubs)[2], on observe, dans quelques-unes des tombes du Maltrat (T. 54 M, 2, 45), la présence d'une couche de terre noire

---

à même usage ont été découverts dans les cimetières barbares de Lezéville et de Saint-Sulpice (Vaud). E. Salin, *Le cimetière barbare de Lezéville*, p. 7.

1. E. Salin, *Coutumes funéraires... en Lorraine au temps du Haut Moyen âge*, extr. des *C. R. du premier Congrès lorrain des Soc. sav. de l'Est de la Fr.*, Nancy, 1938, p. 7-8.

2. Du même, *Le cimetière barbare d'Audincourt (Doubs)*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1932-1933, p. 705 sqq.

cendreuse, mêlée de charbons et de tessons de céramique. Il s'agit, à n'en pas douter d'un rite funéraire, consistant, non pas en incinérations au sens classique du terme, mais en un rite de purification, où des feux violents, allumés en contact direct du corps lors des cérémonies de l'inhumation, jouent un rôle essentiel[1].

Le corps de la fosse 21 qui, d'après le mobilier recueilli, paraît avoir été celui d'une femme, avait été déposé après décapitation. La tête reposait sur le bassin. Un même rite de mutilation a été signalé dans les cimetières barbares de Lezéville, Villey-Saint-Étienne et Sion (Meurthe-et-Moselle)[2]. La découverte, dans les tombes 95 et 156, de trois crânes juxtaposés et déplacés se rapporte à une pareille coutume. Il s'agit certainement, là encore, du morcellement volontaire des corps et cette opinion se trouve confirmée par la présence d'une petite plaquette de plomb, gravée à la pointe de caractères, difficiles à déchiffrer par suite du mauvais état de conservation de la tablette, qui avait été placée, roulée en boule, sous les crânes.

M. E. Salin[3] a signalé la coutume de déposer certains cadavres, au moment de l'inhumation dans une sorte de linceul, fait d'herbes coupées. Cet usage n'a pas été retrouvé au Maltrat. Mais, dans les tombes 188 et 221, les corps avaient été entièrement recouverts d'une couche de petites pierres blanches. S'agit-il d'une simple protection ou d'un rite de protection contre le mort ?

Les dépôts d'animaux sacrifiés sont rares dans les cimetières mérovingiens. Aussi la découverte, au Maltrat, de trois fosses contenant les restes de quadrupèdes est-elle particulièrement intéressante (T. 45, 158, 222). Un fait important est à noter : les squelettes de chevaux, de bœuf, de mouton

---

1. E. Salin, *Coutumes funéraires...* p. 9-12 ; *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, p. 87.

2. *Ibid.*, p. 12-15 ; *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, p. 90.

3. Du même, *Le cimetière barbare de Lezéville*, p. 9-10 ; *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, p. 81 ; cf. R. Lantier, *Rev. archéol.*, 1939, I, p. 159.

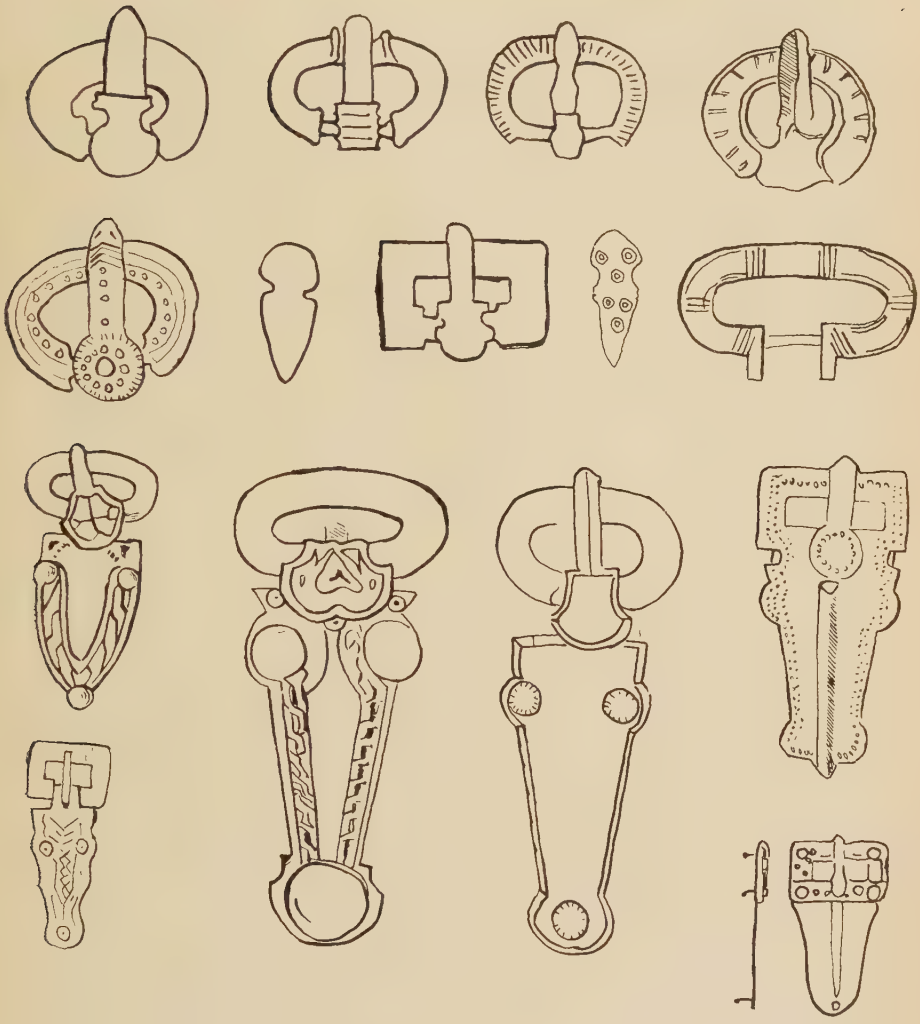

A. Thiérot del.

Fig. 2. — Cimetière franc du Maltrat. Boucles et agrafes de ceintures (Tombes 1, 6, 19, 43, 31, 119, 108, 40, 109, 128, 134, 139, 163).

et de chien ne sont jamais en contact direct avec le corps des individus inhumés. Ils en sont séparés, bien que dans la même fosse, par une couche de terre d'environ 0 m., 50 d'épaisseur et leur dépôt a été simultané. Il s'agit, au Maltrat, plutôt d'offrandes funéraires que d'animaux familiers inhumés dans une fosse particulière, comme Amaury Thiérot en avait exhumés dans le curieux cimetière gallo-romain de Sogny[1].

Aucune observation utile n'a pu être faite sur les caractères anthropologiques des squelettes humains de ce cimetière. La nature du terrain a provoqué la destruction presque complète de tous les restes osseux. On a pu cependant relever, sur certains corps, les traces de fractures consolidées de l'humérus et du fémur (T. 23, 32, 164).

Ces morts ont été inhumés habillés (T. 21 M, 81) avec leurs armes, leurs parures, leurs ustensiles. Sur 286 tombes fouillées, dont peu avaient été violées, 90, dont 10 sépultures d'enfants (T. 22 M, 25 M ; 36, 65, 98, 175, 208, 210, 211), ne contenaient aucun mobilier. Il est à remarquer que ces 90 fosses, à l'exception de celles découvertes sur l'emplacement du petit chemin rural perpendiculaire à la route de Coupetz-sur-Coole à Vouciennes (T. 37, 50, 62, 64, 67, 68, 69, 70, 71) et vers le centre du cimetière (T. 213, 215, 218, 219, 221, 122, 123, 127, 140, 141), sont groupées à la périphérie.

Malgré la présence de quelques orfèvreries de qualité, les mobiliers funéraires du Maltrat sont sensiblement moins riches que la plupart de ceux recueillis dans les nécropoles barbares du département de la Marne, à Joches, Bergères-les-Vertus, Fèrebrianges[2].

Les armes sont peu nombreuses : 1 épée, 1 épée courte, 18 scramasaxes, 1 francisque (T. 1 S), 1 lance (T. 27 M). L'épée (T. 121), à lame de fer doux et double tranchant, ter-

1. A. Thiérot, *Bull. archéol. du Comité*, 1927, p. 137 sqq. Sur le dépôt d'ossements d'animaux dans quelques fosses du cimetière de Villey-Saint-Étienne, voir E. Salin, *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, p. 224-227.

2. J. de Baye, *Sépultures franques de Joches (Marne)*, dans *Rev. arch.*, 1880, 2, p. 260-268 ; — *Revue de Champagne*, 1890 (Bergères-les-Vertus).

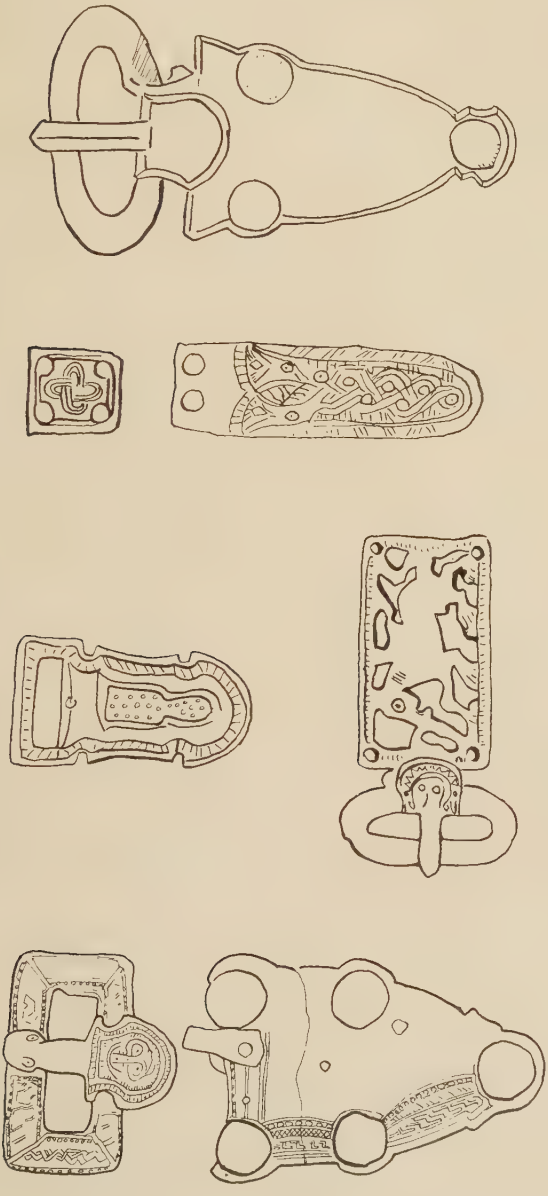

A. Thiérot del.

Fig. 3. — Cimetière franc du Maltrat. Boucles de ceintures décorées, passant (Tombes 79, 81, 128, 189).

minée par une pointe en ogive, offre une arête médiane partant de l'extrémité supérieure de la soie (long. 0 m., 82, dont 0 m., 10 pour la soie ; larg. à la base 45 m/m). Elle reposait le long du bras et de la jambe gauche du squelette, enfermée dans un fourreau de bois, dont les traces ligneuses apparaissent encore sur la lame[1]. L'épée courte n'a qu'un seul tranchant (T. 173) et se termine en une pointe aiguë (long., 0 m., 30 ; long. de la soie, 0 m., 12, largeur de la lame 0 m., 03). L'extrémité supérieure de la soie, fondue d'un seul jet avec la lame, est surmontée d'un pommeau ovale.

De même que les armes précédentes, le scramasaxe était placé, à une exception près (T. 111), sous le bras gauche, la pointe dirigée vers les pieds[2]. La longueur varie entre 0 m., 56 et 0 m., 35, et on retrouve, au Maltrat, les deux types courants[3], recueillis en nombre presque égal, de la grande lame incurvée au voisinage de la pointe et de la lame étroite à dos presque droit. Trois de ces armes étaient incomplètes : rite de brisure de l'arme, ou plus simplement mauvaise conservation des objets de fer dans ce terrain tuffeux ? La poignée du scramasaxe, généralement en bois (poignée en bronze du scramasaxe de la tombe 12 M), était parfois ornée de clous de bronze à large tête plate, ornés d'entrelacs gravés[4] (T. 24, 190), et, sur le fourreau de bois (T. 12 M), recouvert de cuir, on a reconnu les traces d'un cloutage de bronze (T. 190).

Les couteaux[5] sont encore plus nombreux (41 exemplaires). Bon nombre ne sont que des scramasaxes en réduction ; quelques-uns toutefois ont une lame plus étroite et moins épaisse.

---

1. Sur la rareté des épées dans les tombes mérovingiennes, voir G. Chenet, *op. cit.*, p. 47.

2. Dans la fosse 190, un scramasaxe a été retrouvé, la pointe dressée vers le bassin. A Lezéville, comme à Estagel (Pyrénées-Orientales), la pointe de l'arme est parfois tournée vers l'aisselle. R. Lantier, *op. cit.*, p. 6.

3. E. Salin, *Le cimetière barbare de Lezéville*, p. 13-16. Boutons gravés de Joches (Marne), de Baye, *Rev. archéol.*, 1880, 2, pl. XX, 3.

4. *Ibid.*, p. 15. Ce décor se retrouve en Bourgogne et en Suisse.

5. Sur l'importance du couteau dans les sépultures mérovingiennes, voir : G. Chenet, *op. cit.*, p. 45.

La tombe 147 a donné un éperon de fer à pointe courte demi-ronde, dont la forme ne diffère pas de celle des exemplaires contemporains[1].

Les armes étaient suspendues à des ceintures de cuir fermées par une boucle en fer, bronze, bronze et fer, potin, fer damasquiné d'argent (fig. 2, 3), représentant les formes classiques de ces objets aux temps des grandes Invasions : boucles ovales ou rectangulaires, à décor guilloché (T. 19, 119), ponctué (T. 31), dont l'ardillon se termine en tête d'ophidien (T. 31), plaques-boucles en fer fondues d'une seule pièce ou articulées, dont le poids peut atteindre 1 kg., 500 (T. 58), niellées d'argent (T. 93) en bronze ou potin gravé de tresses (T. 136), d'entrelacs animaux (T. 144), de masques humains stylisés (T. 51, 79) ; — boucle en potin à décor ajouré ; griffon buvant dans un vase (T. 79)[2].

De petits clous d'argent ou de bronze fixaient les boucles ovales ou rectangulaires sur le cuir de la ceinture. Des tenons de bronze triangulaires, munis de goupilles venues à la fonte et percées d'un petit œillet traversé d'une clavette, avaient le même usage (T. 1, 46, 119, 184, 187, 188). Les extrémités des courroies étaient quelquefois engagées dans des passants de bronze gravés d'entrelacs (T. 138, 154) (fig. 3).

Le petit équipement comprend encore des boucles de chaussures, rarement décorées (fig. 2), et un objet assez énigmatique en fer, tige torsadée ou non, terminée par un anneau, dans lequel M. E. Salin[3] propose de reconnaître un « porte-objet » (T. 39, 60, 73, 74, 93, 102, 106, 130, 137, 172, 176). Au Maltrat, quelques-unes de ces pièces ont été recueillies dans les aumônières.

Celle-ci était suspendue à gauche de la ceinture. Ce n'est

---

1. Cabrol-Leclercq, *Dict. d'archéol. chrét.*, s. v. *éperon*. Les éperons de ce type sont assez nombreux dans les tombes alémaniques du Wurtemberg aux VI^e^ et VII^e^ siècles. W. Weeck, *op. cit.*, pl. 67 et p. 76.

2. Boulanger, *Mobilier funéraire de Picardie*, pl. 45, 4 ; — Baudot, *Mémoires sur les sépultures découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*, pl. VIII, 3, 5 et p. 35 ; — E. Salin, *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, p. 130-131.

3. E. Salin, *Le cimetière barbare de Lezéville*, p. 22-23.

guère ici qu'un petit sac fermé par une simple tige de fer, pourvue en son milieu d'une petite boucle (17 exemplaires). Un seul fermoir, brisé, est décoré de motifs géométriques (T. 184). Le contenu n'est guère plus riche : monnaies[1], briquet (T. 165, 167) et silex, pinces à épiler en bronze avec anneau de suspension (T. 160, 165), ou en fer (T. 1 S, 46), forces en fer du type usuel (T. 7 S, 24 M, 20, 28, 83, 102, 161, 165), un couteau (voir p. 236) ; débris de plaquettes de bronze (T. 11, 161), de fer (T. 29, 28) ; un petit fragment de bronze cordiforme à extrémité tréflée (T. 202) ; un pyrite de fer (T. 11) ; un petit fesson de verre bleu à bordure blanche et un morceau de bracelet, également en verre (T. 11).

---

1. I. *Monnaies gauloises :* T. 63 et 147. *Remi.* Bronze. A. 3 bustes accolés de profil à gauche. R. Aurige ou Victoire dans un bige au galop, à gauche (De la Tour., *Monn. gaul.*, n° 8040). — I. 196. *Remi* ou Calètes. Bronze. A. ATISIOS REMOS. Tête imberbe à gauche ; en arrière, rosace. R. Lion à gauche ; au-dessous un dauphin (*Ibid.*, n° 8054). — T. 196. Senons. Potin. A. Tête à gauche. R. Cheval et globules. — T. 196. Potin. Tête barbue à gauche. R. Sanglier à gauche, entre les jambes, lys. (*Ibid.*, n° 9044.) — T. 66. Eduens. — T. 73 et 108. Lingons (?). Potin. A. Bucrâne entre 2 S. R. Ours dévorant un serpent (*Ibid.*, n° 835).

II. *Monnaies romaines :* T. 40. M. B. Domitien ou Trajan. — T. 165. M. B. Lucile. A. LVCILLAE AVGVSTI AVG F., buste à droite. R. VESTA. Vesta debout à gauche tenant un *simpulum* et un sceptre. S C. — T. 137. G. B. Marc Aurèle. A. M ANTONIVS AVG T R P XXIX. Buste lauré à droite. R. L'empereur debout à gauche tenant une enseigne militaire. S C. — T. 29. Denier en argent. Septime-Sévère. A. SEVERVS PIVS, buste lauré à droite. R. P. M. T R. P. XIII COS... P P, l'empereur nu à gauche sacrifiant sur un autel. — T. 174. Petit bronze. Tétricus Père. R. Pax. — T. 46. G. B. Dioclétien. A. IMP. DIOCLETIANVS AVG, buste lauré à droite. — R. GENIO POPVLI ROMANI, Génie coiffé du *modius,* debout à gauche, tenant une couronne et une corne d'abondance, S C. Atelier de Trèves. — T. 83. P. B. Constantin Ier. A. CONSTANTINVS AVG, buste casqué à droite. R. BEATA TRANQVILITAS, autel sur lequel on lit VOTIS XX, surmonté d'un globe et de trois étoiles. Atelier P T R. Trèves. — T. 46. P. B. Constantin Ier. A. URBS ROMA, Rome casquée à gauche. R. La Louve allaitant Romulus et Remus P L C. Lyon. — T. 29. P. B. Constantin Ier. A. D. N. CONS... buste drapé et lauré à droite. R. GLORIA EXERCITVS, l'empereur debout à droite, tenant une enseigne et appuyé sur un bouclier. — T. 29. P. B. Constant Ier. A. CONSTANS P F AVG, buste diadémé à droite. R. GLORIAE EXERCITVS, deux soldats debout se faisant face, chacun appuyé sur un bouclier et tenant une enseigne. Atelier SARL. Arles. — T. 46. Constance II. A. D N CONSTANTIVS P F AVG. Buste diadémé à droite. R. FEL TEMP REPARATIO. L'empereur debout à gauche sur une proue, tenant un phénix et le *labarum,* derrière une Victoire gouvernant. Atelier SARL. Arles (A. T.)

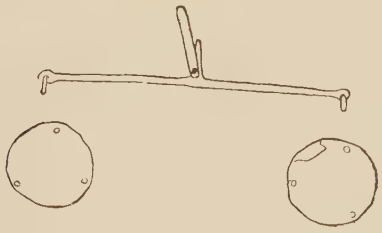

Fig. 4. — Cimetière franc du Maltrat.
Balance (Tombe 46).

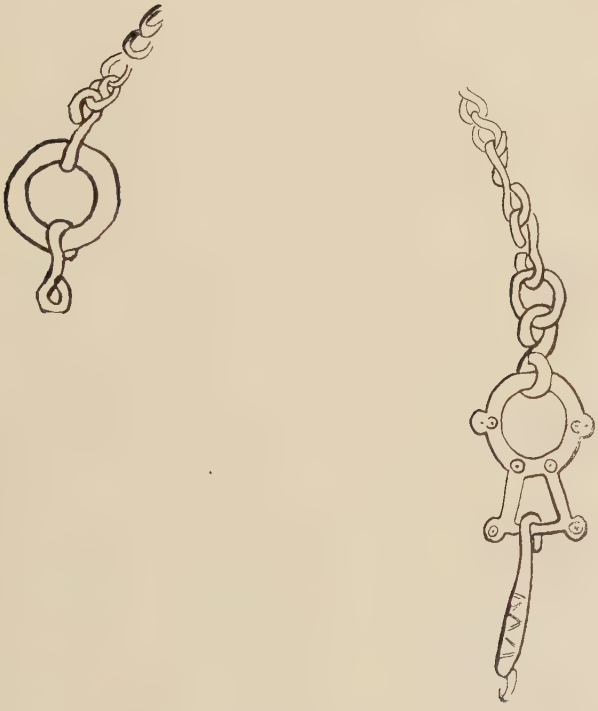

A. Thiérot del.

Fig. 5. — Cimetière franc du Maltrat.
Ceinture métallique (Tombe 47).

Deux de ces aumônières (T. 46, 108), renfermaient encore de petites balances en bronze, à fléau et à plateaux[1] (fig. 4). La tombe 1 S a donné un troisième exemplaire. Il n'est pas impossible que le peigne et la curette en os, recueillis dans la tombe 7 S, aient été enfermés dans une aumônière, comme l'étaient les fragments de peigne de la fosse 7 M.

Dans la tombe 196, l'aumônière a été remplacée par un petit coffret de bois, dont l'armature métallique seule subsiste. Placé contre le bassin, à gauche, il renfermait 3 monnaies, 1 pince à épiler en bronze, quelques petits objets indéterminables et de petites cornes de bélier.

Le costume féminin comporte parfois une grande ceinture métallique (T. 47). C'est une chaîne de bronze, longue de 1 m., 80, deux fois enroulée autour de la taille (fig. 5). Les maillons, fort irréguliers et ayant subi de multiples réparations, sont montés sur un anneau. L'une des extrémités est terminée par une boucle ajourée, ornée de cercles gravés, sur laquelle est articulée une agrafe pouvant s'accrocher à l'un des maillons[2].

Le vêtement était maintenu au moyen d'épingles ou de fibules. A côté de la grande épingle en bronze à palette terminale et protubérance en forme de cube allongé, avec angles abattus au tiers de la tige et dont les quatre faces sont ornées de chevrons gravés (T. 108), on a recueilli de simples tiges de bronze à tête ronde, placées au voisinage de l'épaule (T. 147, 157).

Les fibules (fig. 6), peu nombreuses sont de trois types : 1) 2 fibules à arc (T. 31, 208), analogues aux fibules romaines ; un exemplaire (T. 148) est en forme de lapin. — 2) 2 fibules ansées (T. 55, 154), dont l'une porte le décor classique de cercles centrées (T. 154). — 3) 3 fibules annulaires (T. 7 S, 95, 138).

---

1. Sur la balance à suspendre, voir E. Salin, *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, p. 109-115 ; W. Weeck, *op. cit.*, pl. 46.

2. Ceinture métallique de Davenescourt (Somme) (Boulanger, *op. cit.*, pl. 45, I) ; ornement ajouré de ceinture métallique de Lezéville (E. Salin, *op. cit.*, pl. IX, 3 et p. 53).

L'exemplaire le plus remarquable est fait d'une table circulaire en bronze, recouverte d'une feuille d'or niellée, supportant un cabochon central entouré de verroteries bleues, disposées par groupes de trois ; l'ensemble est serti dans un cercle d'argent guilloché au rebord. Schmit signale la découverte, dans la tombe 7 S, d'une broche en argent ornée de

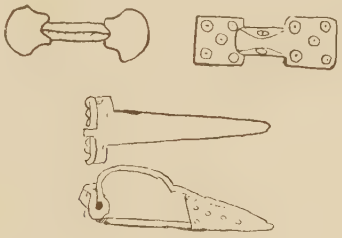

A. Thiérot del.

Fig. 6. — Cimetière franc du Maltrat.
Fibules (Tombes 55, 154, 208).

six grenats et d'une pierre verte. De la fibule ronde de la fosse 95, il ne subsiste plus que la cuvette en bronze.

Les objets de parure ne sont pas rares au Maltrat, principalement les colliers et les bagues. Les premiers sont faits de perles[1] dont la matière et la forme sont très variables : morceaux d'ambre grossièrement taillés, grains de verre lisses ou annelés, pâtes de verre monochromes ou polychromes, cylindriques ou aplaties, pâtes céramiques rehaussées d'incrustations bariolées donnant naissance à un décor ocellé ou en zigzag. Leur nombre oscille de quelques perles jusqu'à 85. Le plus curieux est un collier de 78 petits grains de verre de 2 $^{m}/_{m}$ de diamètre, mêlés à 7 perles d'ambre et 1 de terre jaune (T. 131). Un autre est composé de 13 éléments en pâte de verre multicolore, d'une bague avec chaton gravé (griffon

1. Sur la technique de ces perles, voir E. Salin, *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, p. 166, sqq.

à pose rétrograde), d'une fusaïole en pierre et d'une rondelle de bronze à goupille de fer (T. 108). Des monnaies percées, un Tetricus (T. 174), un Justin ou Justinien (T. 75), de petites plaques d'argent y sont parfois adjointes.

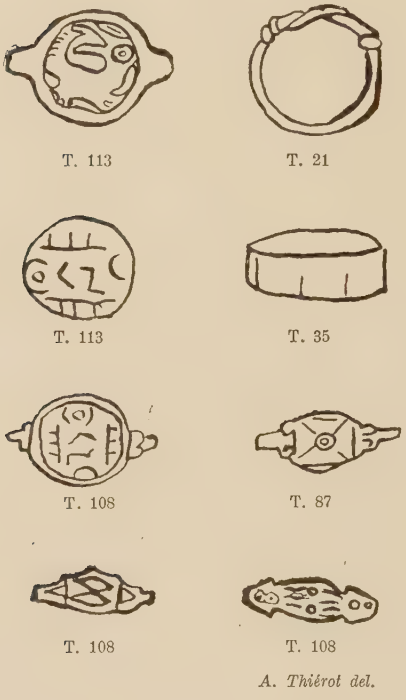

Fig. 7. — Cimetière franc du Maltrat. Bagues.

Le décor des bagues (fig. 7), offre une série assez complète des types et décors en usage aux temps mérovingiens : fil de bronze torsadé (T. 21, 80) ; joncs unis (T. 45 S, 11 M, 21 M, 35, 42, 108, 178) ou à facettes (T. 87) ; anneaux à chatons gravés d'une fleur à quatre pétales (T. 87), d'un nom (T. 113), d'un animal fantastique, sorte de griffon, qui retourne la tête et saisit dans sa gueule ouverte sa queue renversée (T. 113)[1], ou portant une table d'or ou d'argent avec verroteries de couleurs (T. 75, 168, 170). Ce même décor cloisonné se retrouve sur certaines boucles d'oreilles (T. 18, 176, 224), grands anneaux de bronze ou d'argent effilés d'un côté, terminés de l'autre par des cabochons polyédriques (T. 7 S, 44 M, 56) ou circulaires ornés d'une torsade (T. 58) (fig. 8).

Les 5 bracelets en fer (4 M, 209) ou en bronze (T. 87,

1. Sur la dispersion de ce motif ; voir E. Salin, *Le cimetière barbare de Lezéville*, p. 60.

102, 203) reproduisent un même modèle ouvert aux extrémités légèrement renflées, ornés de filets ou d'un décor de liens (T. 203, 208).

Bien que peu nombreux dans les tombes, les vases (fig. 9) du Maltrat offrent une série assez complète des céramiques en usage à l'époque mérovingienne : bouteille à goulot étroit, cruche, vases carénés en pâte noire lustrée décorés à la rou-

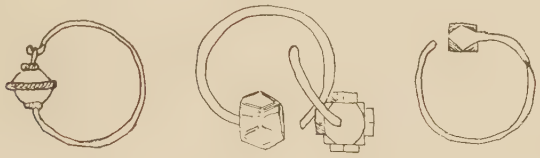

A. Thiérot del.

Fig. 8. — Cimetière franc du Maltrat. Boucles d'oreilles (Tombes 58, 108, 116).

lette, qui ne sont pas sans rappeler certaines formes marniennes du second âge du Fer.

Deux exemplaires seulement, vase cylindrique à col légèrement renflé, et coupe hémisphérique, représentent l'industrie du verre[1].

Le mobilier funéraire du Maltrat présente une réelle homogénéité par sa composition et son style. Les Barbares qui y ont été inhumés sont des Francs. Leur armement, leurs parures sont suffisamment caractéristiques pour qu'il soit inutile d'insister sur cette première conclusion[2].

Ces objets peuvent être datés de façon précise par comparaison avec ceux recueillis dans les cimetières francs du Nord et de l'Est de la Gaule. La présence dans les tombes 35 et 85 de fibules à arc, dans la fosse 66 d'une boucle vasiforme ajou-

1. Sur la rareté des vases en verre dans les sépultures mérovingiennes, à Lavoye, par exemple, voir G. Chenet, *op. cit.*, p. 52-53.

2. Cependant on notera la ressemblance des mobiliers funéraires du Maltrat avec ceux des cimetières alémaniques du Wurtemberg (W. Weeck, *Die Alemannen in Württemberg*, pl. 15, 16, 17, 48, 49, 56, 69, 70.

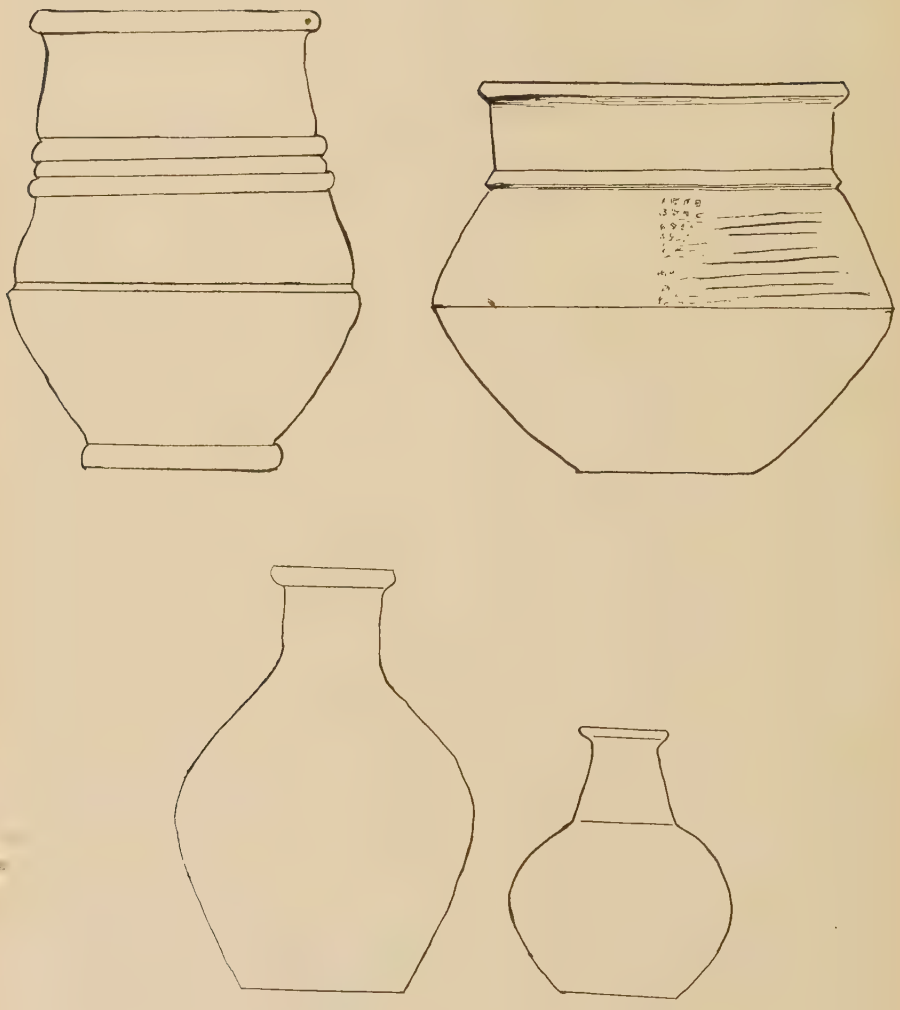

Fig. 9. — Cimetière franc du Maltrat. Céramiques (Tombes 170, 168, 43, 54).

rée interdit de faire remonter plus haut que le début ou le milieu du v^e^ siècle les premiers temps de l'occupation franque du cimetière. La rareté des armes et de l'orfèvrerie cloisonnée dont l'abondance caractérise le commencement de la période, autant que les emplacements occupés dans la nécropole par les tombes ayant donné l'unique francisque, les fibules à arc ou à décor cloisonné, les bagues et les boucles d'oreilles ornées de verroteries de couleur, presque toutes situées aux abords de la limite méridionale, apportent un nouvel argument en faveur de cette date initiale. L'occupation s'est poursuivie pendant tout le VI^e^ siècle, comme le prouve la présence dans les sépultures des plaques boucles de ceinture, principalement vers le milieu de la nécropole et, surtout, les deux bagues au griffon, datées du VI^e^ siècle par l'avers d'une monnaie anglo-saxonne dont elles reproduisent le motif[2]. Les plaques-boucles de fer damasquinées d'argent des tombes 193 et 194 permettent de remonter jusqu'à la fin du VII^e^ et au VIII^e^ siècle. De même que dans le cimetière de Trémont (Meuse)[1], les inhumations multiples dans une même sépulture, celles vides de tout mobilier permettent peut-être de supposer une utilisation encore plus prolongée de la nécropole.

Le Maltrat est le cimetière d'un habitat rural, dont l'occupation la plus ancienne est contemporaine du I^er^ siècle de notre ère[2]. Trois siècles plus tard, au IV^e^, il est de nouveau utilisé et, vers le milieu du V^e^, les Francs sont établis dans la région. La rareté des armes recueillies indique une population qui s'enracine sur ce petit coin de la terre champenoise, population mixte dont ne sont pas éliminés les éléments ruraux d'origine gallo-romaine. De même qu'à Trémont encore, on entrevoit une « fusion progressive »[3] entre envahisseurs et envahis. Aucune trace de christianisme n'apparaît, bien au contraire on constate la persistance de coutumes funéraires germaniques, feux allumés sur la tombe, mutilation des

1. E. Salin, *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, p. 257-258.
2. Voir plus haut, p. 225.
3. E. Salin, *op. cit.*, p. 257 ; W. Weeck, *op. cit.*, pl. I et II et p. 10-12.

cadavres, offrandes animales. Il en est de même de l'alignement, pour irrégulier qu'il soit, des sépultures qui se rapproche des *Reihengräber* de l'Allemagne[1]. Mais aussi, les sépultures multiples dans les sarcophages, les groupements familiaux et les tombes accolées appartiennent à un autre groupe de civilisation[2].

Raymond Lantier.

---

1. *Ibid.*, p. 80 et pl. IX (cimetière de Villey-Saint-Étienne).
2. *Ibid.*, p. 258.

VARIÉTÉ

Bulletin de l'Institut archéologique bulgare.

Ce *Bulletin* qui paraît très régulièrement, quoique avec quelque retard (le premier fascicule du tome XII, 1938, a été distribué en juin-juillet 1939), continue de remplir une double tâche : il fait connaître avec diligence les fouilles et les découvertes fortuites qui ont lieu sur le territoire du royaume ; il publie d'autre part des mémoires originaux relatifs à tous les domaines de l'archéologie. Par la qualité des études qu'il contient, par l'abondance de l'illustration, par le soin de la présentation, il fait grand honneur à la science bulgare ; rappelons que tous les articles en langue bulgare sont suivis d'un résumé en allemand ou en français. Nous voudrions signaler ici quelques-unes des études parues dans les trois dernières livraisons.

La première livraison de 1937 (t. XI, fasc. 1, paru en 1938) est tout entière consacrée aux fouilles de Mezek, petit village de 600 habitants, situé au pied des contreforts orientaux du Rhodope, tout près de la frontière grecque, à 6 kilomètres de la station de chemin de fer de Svilengrad. Aux environs du village se trouvent plusieurs tombes à coupole, que B. Filov étudie dans un long mémoire (*Les tombes à coupole de Mezek*, pp. 1-116). La plus importante est située au lieu dit Mal-Tepe ; c'est tout auprès que fut trouvé, dès 1903, alors que Mezek était encore en territoire turc, le beau sanglier de bronze qui est aujourd'hui au Musée de Stamboul (cf. O. Hamdy, *RA*, 1908, I, p. 1-3, et P. Devambez, *Grands bronzes du Musée de Stamboul*, 1937, pp. 13-19) ; serait fausse, notons-le en passant, l'anecdote rapportée par Hamdy selon laquelle le paysan qui avait trouvé le sanglier brisa le groin et les pattes (récupérées ensuite, mais non le groin), dans l'espoir que le corps cachait un trésor ; le groin et les pattes avaient été brisées dès l'antiquité. En 1931, des paysans parvinrent jusqu'au centre du tombeau, et le Musée national intervint à temps pour sauver les objets mobiliers et poursuivre méthodiquement le travail. L'ensemble du monument n'a pas moins de 29 m. 95 de long ; il comprend un corridor (longueur : 21 m. 50), deux antichambres rectangulaires et la tombe proprement dite, circulaire, couverte d'une coupole. Toute la construction est en belles pierres de rhyolithe, soigneusement appareillées et cramponnées, dans le sens vertical comme dans le sens horizontal. Divers indices permettent de penser que cet ensemble funéraire a été utilisé à plusieurs reprises, et deux

tombes à incinération ont été découvertes, intactes, dans les deux antichambres ; elles contenaient parmi d'autres objets deux drachmes d'argent d'Alexandre ; « il faut donc dater ces deux tombes des dernières années du IVe siècle av. J.-C. » (ne faut-il pas dire plutôt que tel est le *terminus post quem ?*). En revanche la tombe primitive est plus ancienne ; elle remonte selon B. Filov à la première moitié du IVe siècle au moins, et l'on peut en effet songer, pour certains objets, dont le sanglier (qui est probablement en rapport avec le monument funéraire) au Ve siècle. Les nombreux objets découverts à l'intérieur du monument étaient dans le plus grand désordre ; l'un d'eux est tout à fait hors pair : c'est un candélabre de bronze dont la partie supérieure est formée par un jeune satyre dansant, dont la main droite haut tendue serre un calice floral ; il est coiffé d'un *calathiscos*. La statuette appartient sans doute au début de la période hellénistique et se rattache au type représenté, à une autre échelle, par les statues de marbre de Berlin ou de Londres. Un autre tombeau à coupole a été découvert et fouillé au S.-E. de Mezek, sur la hauteur de Kurt-Kale. Un tombeau rectangulaire, presque entièrement détruit et pillé, existe aussi un peu au Nord du village. Cette architecture funéraire, qui se retrouve en divers points de la Thrace, pose un problème curieux. Sa ressemblance avec les tombes à coupole mycéniennes est si frappante qu'il ne peut s'agir d'une rencontre fortuite. Parmi les riches trouvailles de Trebenichte aussi, au VIe siècle, il y a des éléments mycéniens. On doit en conclure, dit B. Filov, que l'influence de la culture mycénienne en Thrace et en Macédoine a été beaucoup plus profonde qu'on ne le croit généralement ; et elle aurait survécu jusqu'à une époque (VIe-IVe siècles) où la Grèce propre avait depuis longtemps ouvert et suivi de nouvelles voies. L'éminent savant bulgare a repris cette idée dans un article sur les relations thraco-mycéniennes (*Rev. intern. des études balkaniques*, 1937, pp. 1-7). Un *Corpus* des tombeaux thraco-macédoniens, dont plusieurs, disparus ou dégradés depuis plusieurs décades, ne sont connus que par des publications déjà anciennes (notamment Heuzey-Daumet), rendrait les plus grands services. On trouvera, dans le mémoire de B. Filov, d'intéressants rapprochements orientés vers les directions les plus variées : Égypte ptolémaïque, Calydon, Kertsch.

Un article d'Ivan Velkov donne le compte rendu de fouilles secondaires entreprises à Mezek ou dans les environs, notamment à Svilengrad ; il s'agit surtout de tumuli-tombeaux ; l'établissement même de Mezek est attesté par des tessons céramiques qui s'étendent de l'époque de Hallstatt jusqu'au IVe siècle ap. J.-C. L'architecte Al. Rachenov étudie la fortification byzantine de Mezek, au S.-O. du village actuel ; elle appartient au XIe siècle et est peut-être le Νεούτζικον mentionné par Nic. Choniat. (Éd. Bonn, 571.) Où était l'acropole et l'agglomération capables de justifier l'existence d'une nécropole aussi riche que celle de Mezek et de ses environs ? B. Filov pense que ce doit être sur l'emplacement, non fouillé, de la forteresse de Kurt-Kale, où a été trouvé par hasard un tesson pré-romain ; d'heureuses surprises peuvent venir des fouilles projetées à cet endroit.

Dans la 2e livraison du tome XI, G. Kazarov et J. Gospodinov font connaître une nouvelle dédicace à Jupiter Dolichenus. — Chr. M. Danov publie un casque d'apparat (représentation intéressante de Scylla) et huit inscriptions dont six avec bas-relief. V. Mikov décrit le contenu d'une tombe découverte fortuitement en 1936 au lieu dit Halkite, près du village de Gornjani : à signaler un canthare d'argent et un mors, en fer, de type tout à fait grec et qui se distingue nettement des mors thraces, celtiques ou scythes trouvés jusqu'ici sur le territoire bulgare ; un tétradrachme de Philippe II fournit pour l'ensemble une indication de date approximative (ici encore je dirais plutôt : un *terminus post quem*). La trouvaille de Gornjani n'est pas isolée ; la région de Nevrokop (haute vallée du Nestos) est riche en tombes des ve-ive siècles. — Vera Ivanova étudie trois basiliques récemment déblayées à Hissar. — Elisa Maillard présente une étude géométrique de l'église Saint-Jean à Mesembria : nombre d'or et eurythmie ! — G. Kazarov publie ou republie six inscriptions récemment entrées au Musée de Sofia ; dans la dernière (= Škorpil, *Arch.-epigr. Mitt.*, XV, p. 218 ; Seure, *Rev. Arch.*, 1908, II, p. 154, no 57), il me semble, d'après la photographie, qu'il faut lire, l. 7, τοῦ ἑταίρου ; le no 2 a un bas-relief représentant Asclèpios, Hygie et Telesphoros.

Le premier fascicule du tome XII (1938) contient deux importants mémoires en allemand. L'un est dû à Maria Bratchkova et s'intitule *La coquille dans l'art antique*. Le point de départ en a été une étude (faite sous la direction de G. Rodenwaldt) sur deux sarcophages de Ravenne. L'exposé préliminaire, bien illustré (on voudrait qu'il le fût davantage encore), comprend deux parties : Aphrodite et la coquille, la coquille comme élément architectural. Le catalogue, qui constitue la partie la plus longue contient 988 numéros, répartis en 16 groupes ; et l'auteur reconnaît volontiers qu'il est très incomplet. — L'autre mémoire, signé d'A. Raubitschek, est une contribution à l'étude de la *technique* et de la *forme des bases de statues archaïques à Athènes*. Déjà, dans les *Jahreshefte*, XXXI, *Beiblatt*, pp. 29 sqq., l'auteur avait fait de très intéressants raccords de fragments inscrits ; ici il étudie les données archéologiques : bases en général, colonnes et chapiteaux notamment, scellements des statues ; un passage particulièrement nouveau de son étude concerne les restes de deux monuments archaïques à 2 colonnes, ancêtres lointains (vie siècle) de ceux qui ornèrent au iiie siècle av. J.-C. le sanctuaire de Delphes. Il y a, dans les chapiteaux de toutes ces colonnes votives, une variété de formes savoureuse. A. Raubitschek s'est occupé presque uniquement des monuments attiques, et le dit. Il faut souhaiter qu'un archéologue entreprenne de rapprocher et d'étudier, pour l'époque archaïque, les données éparses dans d'autres sanctuaires grecs.

Georges Daux.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

MORIN-JEAN (1877-1940).

Le peintre graveur Morin-Jean, décédé à Nantes le 4 mars 1940, était venu de bonne heure à l'archéologie. Il suivit, à l'École du Louvre, l'enseignement d'Edmond Pottier et d'Henri Hubert et obtint son diplôme avec une thèse sur *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints* (Paris, Laurens, 1911). Pendant quelque temps, il collabora au classement des collections du Musée des Antiquités nationales. Chargé de conférences au Musée du Louvre, il fut, de 1933 à 1939, délégué dans les fonctions de conservateur adjoint au Palais national de Fontainebleau.

Les études gallo-romaines ont particulièrement attiré l'attention de cet archéologue. On lui doit d'intéressantes et utiles études sur *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain* (Paris, Laurens, 1913) et *Les fibules de la Gaule romaine. Essai de typologie et de chronologie* (VI[e] Congrès préhistorique de France, Tours, 1910, p. 803-836). En 1933, il publiait, chez Laurens, *Les artistes préhistoriques*, où les œuvres étaient principalement étudiées du point de vue graphique.

Morin-Jean avait réuni une collection d'antiquités préhistoriques, gallo-romaines et mérovingiennes, dispersée il y a quelques années. Il en donna un premier inventaire en appendice à son ouvrage, *Essais de synthèse archéologique. Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins depuis les origines jusqu'à Charlemagne* (Paris, Alcan, 1908). R. L.

É.-F. GAUTIER (1864-1940).

Le géographe Émile-Félix Gautier avait abordé plus d'une fois les domaines qui sont du ressort de la *Revue archéologique*. Sa thèse latine de doctorat, *Quatenus Indici Oceani pars quae ad Africam pertinet Græcorum et Homeritarum navibus patuerit* (1902) en liaison avec sa thèse principale sur *Madagascar*, traitait un problème de géographie historique ; surtout, dans sa longue et féconde carrière d'Algérien et de Saharien, il fut souvent amené à utiliser les documents archéologiques, et à reconstruire le passé des pays qu'il étudiait. Sa mission de 1933, avec M. Reygasse, au Tassili des Ajjers, le mit en

présence de gravures et de peintures rupestres qui enrichissaient notre connaissance des âges lointains du Sahara. A l'autre extrémité de l'histoire ancienne, il s'intéressait beaucoup à la période incertaine et mal connue qui sépare l'Afrique romaine de l'Afrique musulmane : ses livres sur *Les siècles obscurs du Maghreb* (1927) et sur *Genséric, roi des Vandales* (1932) en portent le témoignage. C'était un esprit très ouvert, une intelligence d'une vivacité et d'une originalité exceptionnelles. On lira longtemps ses ouvrages, pour l'art qu'il a eu de rendre vivantes les questions les plus difficiles.

Eugène Albertini.

J.-H. ROSNY (1854-1940).

J.-H. Rosny, mort à Paris le 14 février 1940, fut le premier à faire entrer le monde préhistorique dans le roman contemporain. *Les Xipéhuz*, *Vamireh* et *La guerre du Feu* allaient ouvrir la voie à un genre de récits qui, cependant à l'exception de Claude Anet et de Max Bégouen *(Quand le mammouth ressuscita)*, n'a pas suscité de nouvelles œuvres. R. L.

L'idole énéolithique de Kercado.

La découverte par M. H. Breuil (*CRAI.*, 1939, p. 618-621) d'une meule granitique ornée de gravures, près du dolmen de Kercado (Morbihan), fait connaître le premier exemplaire d'un art jusqu'alors limité aux montants de quelques cryptes funéraires. L'une des faces est entièrement recouverte de gravures enchevêtrées, dans lesquelles on peut cependant reconnaître une idole de type dolménique à tête ovale, cou bref rejoignant un motif central pentagonal enserrant un ovoïde ombiliqué et divers cercles, constituant le corps. De part et d'autre de la tête et du tronc, deux triangles courbes symétriques figurent les épaules. Un tracé en éventail à cinq rayons représente peut-être une main. Au revers, on distingue une tête humaine subtriangulaire ovale, avec deux tailles horizontales pour les yeux. Ce petit monument qui n'a pas été découvert en place, provient vraisemblablement de l'une des cases énéolithiques dont les traces apparaissent sous la lande. R. L.

Les fouilles de Tanis.

D'une lettre de M. P. Montet, en date du 18 février 1940 :

A Charquiet : « ... J'ai repris le travail avec un seul de nos anciens collaborateurs, le 15 janvier, et presque tout de suite, dans le beau sarcophage de grès, nous avions la surprise de trouver d'admirables bijoux et une étonnante collection d'amulettes et de divinités. Quand le tombeau d'Osorkon et le tombeau éboulé ont été complètement explorés, nous sommes revenus chez Psousennès, dont l'antichambre, connue depuis l'année dernière, avait plus tard abrité le riche Che-

chang. Un énorme granit qui fermait le couloir d'entrée nous a d'abord plongés dans le désespoir. Enfin, vendredi dernier, nous sommes entrés dans le caveau de Psousennès, intact.

« Au premier plan les canopes dorés, une jarre scellée, les ouchabtis, une vaisselle d'or et d'argent en parfait état, dans le style du trésor de Bubaste. Au fond, un grand sarcophage de granit rose, habillé de textes et de représentations dehors et dedans, porte sur le couvercle la statue allongée de Psousennès. Une déesse veille sur son sommeil. A l'opposé, Mout, les bras et le corps allongés, est sculptée en demi ronde bosse. Elle semble donner un éternel baiser à une seconde image de Psousennès qui décore un second sarcophage de granit noir.

« Il va falloir enlever les deux couvercles et nous trouverons sans doute le sarcophage en métal précieux qui contient le roi, ses bandelettes, ses parures, ses papyrus...

« ... Hier, nos ouvriers ont crié *Vive la France* pendant plus d'un quart d'heure... »

Fouilles de Tanis, 18/2/40.

Vêtements scandinaves de l'âge du Bronze.

La sépulture centrale du tumulus de Skrydstrup, dép. Haderslev, Danemark, abritait sous un amoncellement de pierrailles, un cercueil de chêne renfermant le cadavre d'une femme en assez bon état de conservation (H. C. Borholm, *La trouvaille de Skrydstrup*, dans *Nordiske Fortidsminder*, 1939). La morte, étendue sur le dos, reposait sur une peau de vache et deux tapis de laine la recouvraient. Une résille de chevelure en crins de cheval dissimulait en partie le visage et, sous une des joues, s'enroulait un bonnet. Le cadavre avait été inhumé revêtu d'une camisole à manches demi-longues brodées, échancrée au col, et d'une pièce d'étoffe lamée en laine de mouton noir, mêlée de poils de cerf, maintenue à la taille par une ceinture tissée, à laquelle était attaché un peigne de corne. Deux autres morceaux d'étoffe, coupés en carré et enroulés autour des chevilles, servaient de bas. Les pieds étaient chaussés de cuir. Un anneau d'or spiralé était suspendu à chaque oreille.

La date de la sépulture est donnée par le peigne en corne découpée à incrustations de pâte résineuse, semblable aux pièces recueillies dans les tombes de Borum Aeshöj et d'Egtved, qui se placent entre les années 1200 et 1000 avant notre ère.

L'intérêt de la trouvaille de Skrydstrup est de faire connaître un nouvel aspect du costume féminin scandinave à l'âge du Bronze. A cette époque, ce vêtement comporte un certain nombre d'éléments qui ne varient pas : corsage, bonnet, résille, plaque de bronze circulaire fixée sur une ceinture terminée par des houpes. La jupe par contre présente divers aspects : à Borum Aeshöj et à Skrydstrup, ce n'est pas à proprement dire une jupe, mais une pièce de laine sans couture ni ceinture, également trop haute pour une taille féminine. Il s'agit plutôt que d'un véritable vêtement, d'une robe funéraire. A Egtved, ce n'est qu'un jupon court, d'une quarantaine de centi-

mètres de longueur, ne descendant pas plus bas que le genou. Serré en avant par un véritable nœud coulant, il repose sur les hanches et laisse le ventre à découvert.

Ces deux types de jupons sont cependant contemporains. Le « tutu » d'Egtved a une origine très ancienne (tubes de bronze ayant décoré les jupons dans les tombes d'Öby et de Vester-Saaby).

Dans *L'Anthropologie*, t. XLIII, 1933, p. 93-97, j'avais essayé de prouver que le costume du type d'Egtved avait un caractère cérémoniel et que le prototype devait, comme pour le manteau de Gerum, être recherché dans les pays méditerranéens. Ce n'est pas l'avis de M. H. C. Borholm. Le jupon court serait un vêtement domestique qui n'aurait été abandonné qu'à l'âge du Fer, lors du refroidissement du climat. Aucun costume scandinave n'aurait subi d'influences étrangères et dériverait directement des vêtements indigènes de l'âge de la Pierre. L'explication proposée vaut pour les camisoles faites de bandes cousues comme les vêtements de peaux, mais elle est insuffisante pour des pièces comme celles d'Egtved et de Gerum. R. L.

La date du Trésor d'Atrée.

On sait les controverses, d'un ton parfois vif, qui se sont engagées depuis 1921 entre Sir Arthur Evans et M. A. J. B. Wace, sur la date de la *tholos* mycénienne à laquelle l'imagination populaire a attaché le nom conventionnel de « Trésor d'Atrée ». Était-elle de la plus haute date en Argolide (*sic*, Sir Arthur Evans), ou tardive (A. J. B. Wace) ? Au point de départ des tombes « en ruche » à Mycènes, ou au point d'arrivée (cf. *Journ. Savants*, mars 1930) ? — M. A. J. B. Wace pense avoir appuyé par de nouvelles fouilles son point de vue novateur.

Le monument est assurément un des plus importants de l'architecture pré-hellénique. Il ne peut être, semble-t-il, étudié que par un long et continu examen sur place ; par conséquent, il faudra toujours se défier des hypothèses formulées par les archéologues qui ne le connaissaient pas à fond. Une de ces hypothèses est que le *dromos* était primitivement plus large, et que ses murs furent déplacés vers l'intérieur. Cette année, selon M. A. J. B. Wace, il a été démontré sur place que le *dromos* n'a jamais pu être plus large, parce que les murs sont construits à même sur le rocher. Quant au déplacement du *dromos*, l'idée que les habitants de Mycènes auraient démoli et rebâti des murs de milliers de mètres cubes, seulement pour les transporter quelques centimètres plus loin, ne peut être prise au sérieux.

Le Trésor d'Atrée apparaît donc comme l'œuvre savante d'un seul ; plans et construction furent dirigés par un même architecte. Plus sera examinée la solidité du monument, plus on comprendra la valeur de cet artiste, dans le dessin, la technique, le calcul du poids, de la pression, et des moyens de les neutraliser. Voilà pourquoi M. A. J. B. Wace pense qu'il ne fut pas le premier à construire un tombeau à coupole, et qu'il utilisa l'expérience de siècles entiers. Mais s'il était venu du dehors, avec une science apprise à l'étranger ?

Quoi qu'il en soit, ce bâtisseur anonyme de l'âge du Bronze doit être rangé parmi les plus grands comme ingénieur.

Une analyse des murs du *dromos* a révélé, en 1939, qu'ils comprennent trois sections. La partie supérieure est faite en blocs de pierre dure, taillés pour la plupart : ils étaient posés sur des blocs de calcaire brut, joints par une argile jaune molle. Derrière le mur se trouve une couche de briques épaisses, préparée avec la même argile[1].

L'épaisseur des murs du *dromos* augmente à mesure qu'ils se rapprochent du tombeau, augmentant ainsi de hauteur : dispositif naturel qui devait les aider à supporter en partie la façade du monument. Or, à 10 mètres environ de chaque côté de la façade, au N. et au S., s'élèvent des contreforts, construits sommairement, mais qui ont contribué à maintenir la terre dont la coupole était lourdement couverte, depuis le niveau sur lequel ils s'élèvent, jusqu'au roc taillé à l'intérieur, dans lequel était aménagée la chambre funéraire. Dans ces murs de soutènement et au-dessus, on rencontre une couche de quartiers de roc, contenant aussi des morceaux de brêche provenant de pierres taillées. Ce sont là les matériaux provenant du creusement même du tombeau dans le roc. La brêche appartenait aux blocs de construction. Cette couche uniforme a donc été contemporaine de l'aménagement du tombeau ; son homogénéité, tant sur les côtés du *dromos* qu'autour de la base de la coupole, montre que *l'ensemble* a été construit simultanément, et qu'il n'y a là, *de la coupole* au *dromos*, que les parties d'un même plan.

Or, à 10 mètres environ de la façade, au N. et au S., la couche de quartiers de roc s'étend sous l'argile qui soutient les murs du *dromos*, et au-dessus d'un grand amas de vases brisés, d'ossements d'animaux, de coquillages, de débris de figurines en terre cuite, le tout dans une sorte de fosse.

Cette fosse est au-dessous de la couche de calcaire qui soutient les murs du *dromos* : elle fut donc creusée quand on pratiquait des fouilles pour construire dromos et coupole : le dépôt est ainsi antérieur, dit M. A. J. B. Wace, à la construction du tombeau.

Or, la plus grande partie des vases, comme ceux qui ont été trouvés en 1921, dans un amas à peu près semblable non loin du Trésor d'Atrée, date de 1450 à 1350 env. av. J.-C. — D'autres dépôts semblables, plus petits et de la même époque, ont été repérés au N. de la coupole du Trésor, avec deux murs plus anciens sous la couche de quartiers de rocs et au-dessus des contreforts. La forme des blocs et leur rapport avec les matériaux du *dromos*, avec la couche des quartiers retirés du roc, vient prouver, selon M. A. J. B. Wace, *que le tombeau ne peut être plus ancien que* 1350 *av. J.-C.* — Et la preuve serait confirmée cette fois grâce à des milliers de tessons, restes de

1. Elle provient de Plessia, S. de Mycènes, et a été utilisée en guise de mortier surtout pendant la dernière et plus longue période architecturale, entre 1400 et 1200 av. J.-C.

vases dont la date concorde avec celle du stuc et des figurines en terre cuite retrouvés.

Le tas contenu dans la fosse venait probablement des détritus de maisons situées plus haut sur la colline, au-dessus du tombeau. Car les os sont surtout d'animaux domestiques (moutons, bœufs, porcs). Ils ont été brisés pour l'extraction de la moelle. Les coquillages sont, pour la plupart, des écailles d'huîtres ; les tessons de vases proviennent de grossiers ustensiles de cuisine ou d'autre usage domestique. Tels sont les résultats proposés à l'examen.

M. A. J. B. Wace a aussi pratiqué des sondages sur la plate-forme qui se trouve au sommet de la colline. Il a découvert là des tombeaux mycéniens bien construits et des vases contemporains de ceux de la fosse, ou plus récents. Un ou deux fragments de vases de pierre et une petite lamelle d'or suggèrent qu'au sommet de la colline, au-dessus du tombeau, se trouvait jadis une importante agglomération. Celle-ci devra être explorée plus attentivement, car c'est la première fois que l'on découvre à Mycènes, hors des murs de l'Acropole, un groupement d'habitation si important.

Pendant le nettoyage de la face des contreforts au Nord et au Sud de la coupole, on a trouvé devant eux et à leur pied une cinquantaine de blocs de pierre poreuse taillés, au milieu de débris de matériaux qui semblent avoir été déversés du haut de la colline et des contreforts : matériaux inutiles rejetés par les constructeurs du tombeau. Il est possible qu'on en trouve beaucoup d'autres en nettoyant toute la ligne des contreforts. Les blocs de *poros* qui forment le mur bas à l'entrée du *dromos* à l'Est sont du même type, ainsi que les trois blocs triangulaires, faits de même pierre, qui étaient pendant des années à l'entrée du *dromos* et ont été probablement trouvés près de là. Ils appartiennent à deux types : *a)* de gros blocs triangulaires ; *b)* de plus petits en forme de trapèze avec une face taillée. La taille, parfaitement bien conservée, montre qu'ils n'ont pas dû être utilisés pendant longtemps. Les blocs trapézoïdes proviennent probablement de la face d'un mur épais, dont l'intérieur devait être garni de cailloux et d'argile et l'ensemble était probablement surmonté par les blocs triangulaires. Ceux-ci probablement appartiennent à quelque mur qui fut démoli quand on construisit le « Trésor d'Atrée », comparable à celui de la cour du Palais d'Ulysse décrit par Homère.

Un tel mur devait faire partie d'une de ces vastes habitations qui, comme on le pense maintenant, se trouvaient au sommet de la colline au-dessus du Trésor d'Atrée. Nous savons également que, sur le flanc Nord tout au moins, une grande bâtisse fut démolie pour dégager l'espace nécessaire à la construction du tombeau ; ce dont témoignent les murs trouvés sous la couche de cailloux. Une étude du mode de construction des tombeaux à coupole montrerait que la période du *poros* coïncide avec le second groupe de tombeaux, celui qui, selon A. J. B. Wace, devrait être daté de 1475 à 1400 av. J.-C. Les pierres poreuses utilisées pour la construction sont semblables à celles qui ont été retrouvées ; elles proviennent des carrières de Prif-

tami, à une demi-heure au Sud de Mycènes, où existe une agglomération mycénienne avec un grand cimetière.

Le bâtiment en tuf appartenait probablement au XV^e^ s. av. J.-C. et devait être encore relativement neuf quand il fut démoli pour dégager l'emplacement du Trésor d'Atrée : après 1350, nous dit-on. L'existence et la construction d'un tel bâtiment *au XV^e^ s.* viendrait aussi confirmer la date proposée par M. A. J. B. Wace pour le tombeau (XIV^e^ s.).

En cherchant les murs de soutènement devant l'entrée du *dromos*, on a trouvé trois autres blocs de *poros* de forme légèrement différente, dont deux portent une marque de tâcheron dans la forme de l'écriture minoenne. C'est la première fois que de telles marques, fréquentes en Crète, sont trouvées dans la Grèce continentale. Il convient au moins de noter que, là encore, nous recueillons ainsi une preuve de la dépendance relative de l'architecture mycénienne, dont il sera toujours difficile de vouloir trouver en Argolide le point de départ, quelle que soit la date du « Trésor d'Atrée » et le classement chronologique des *tholoi* mycéniennes. Ch. P.

L'anastylose du temple de la Victoire aptère[1].

Pour consolider le bastion rectangulaire qui supporte, à l'entrée de l'Acropole, le temple d'Athéna Niké, il a fallu, comme on sait, démolir en entier ce gracieux petit édifice et le reconstruire pierre à pierre. Ce travail, qui a pris trois ans, vient d'être terminé.

Après M. Nicolas Balanos, l'architecte dont le nom restera lié aux précieuses « anastyloses » faites partout sur l'Acropole, est intervenu pour la remise en état du Bastion M. A. Orlandos, architecte, professeur à l'Université. L'anastylose du temple d'Athéna Niké était arrêtée il y a peu, à l'assise de la cella. Depuis lors ont été reposées les huit rangées de blocs des murs, les colonnes des deux façades, les architraves, et la frise : celle-ci d'après l'étude spéciale que M. Orlandos avait publiée (*Ath. Mitt.*, 1915). En dernier lieu, on a placé la corniche horizontale du côté Est (façade), dont une partie, appartenant à l'angle S.-E. de l'édifice, existait encore intacte. D'autres pièces portant les traces du rattachement des statues tympanales et des traces d'une taille spéciale ont été aussi utilisées sur la nouvelle partie médiane de la corniche (au côté E., l'angle N.-E. de l'édifice). Cette partie est entièrement neuve ; mais, d'une part, elle a permis de compléter la corniche horizontale du mur Est tout entier — proté-

1. Encore intact en 1676, quand le virent Spon et Wheler, le temple était alors utilisé comme poudrière par les Turcs (*A Journey into Greece*, 1682, V, 358). C'est en 1685 qu'il fut démoli jusqu'aux fondations, et que ses morceaux furent employés à la construction d'un bastion turc sur place. L. Ross avait démoli ce bastion, d'avril à juillet 1835 ; puis, avec les morceaux rassemblés, classés, et en collaboration avec Schaubert et Hansen, on sait qu'il l'avait reconstitué et publié (Berlin, 1839). Les inexactitudes de la restauration du XIX^e^ s. sont maintenant corrigées.

geant la frise — et c'est elle qui a rendu possible le placement de l'angle de la cimaise : deux fragments subsistent ayant supporté ensemble la base de l'acrotère. Cette cimaise et le fragment correspondant de l'angle S.-E. suggèrent désormais au spectateur, d'une manière très claire, l'existence antique du fronton *sculpté*, disparu. Malheureusement aucun débris tympanal n'a été retrouvé, sauf celui de la cimaise supérieure avec la base de l'acrotère. Enfin quelques fragments de corniche et de cimaise ont été placés sur le côté Nord du temple.

En même temps a été avancée la reconstruction du côté Sud du *Pyrgos*, en pierre du Pirée. On a également mis en état l'antique autel du feu qui pourra être visité sous le temple après la consolidation du sol devant le temple même (par des dalles en béton armé) ; un escalier souterrain s'ouvrira à la partie S.-E. de la terrasse devant le temple. En enlevant la terre pour consolider l'autel, on a retrouvé encore quelques figurines de basse époque mycénienne et des tessons contemporains, ainsi que des vases à figures noires et quelques fragments d'inscriptions, des v^e^ et iv^e^ s. av. J.-C. Mais la découverte la plus importante est celle d'une statue brisée : celle d'une femme assise, dont on a trouvé des morceaux (pieds et main tendue). La facture est celle des bas-reliefs qui ornaient le parapet. Si l'œuvre n'était plus petite que nature, on aurait pu supposer qu'il s'agissait de la statue de culte d'Athéna Niké.

Les travaux de M. Gabriel Welter commencés en 1923 avaient été ensuite repris en profondeur lors de la consolidation du socle, et ils ont amené d'intéressantes trouvailles (sculptures de la balustrade, inscriptions, etc.). En attendant le rapport détaillé de MM. N. Balanos et A. C. Orlandos, G. Welter lui-même a publié les résultats d'ensemble de ses propres études, dans une notice succincte de l'*Arch. Jahrb.*, 54, 1939, *Anzeiger*, col. 1 sqq.

Voici comment s'établirait l'histoire du lieu-saint, depuis les époques primitives : vers 1200, bastion de construction préhellénique (mycénien tardif) à l'entrée principale de la citadelle nommé plus tard : Enneapylon. — Vers 550, fondation du culte d'Athéna Niké, peut-être en rapport avec la création des Panathénées, sur le Bastion mycénien : *Téménos* avec mur de soutènement polygonal ; autel I avec inscription ; petit temple ou *abaton* primitif.

Il s'agit du lieu de culte dégagé dans la profondeur du Bastion sous le temple classique, et dont l'accès sera désormais libre, grâce à un arrangement ingénieux des ruines consolidées. L'inscription de l'autel, à dater de 550-540, est ainsi conçue : Τῆς Ἀθηναίας | τῆς Νίκης [λό] βωμὸς Πατροκήδης | ἐποίησεν.

En 480, ce premier lieu de culte a été détruit par les Perses.

Dès 478, il y a eu un commencement de réfection : c'est à cette restauration que se rapporte le second autel, dont l'existence avait été reconnue dès 1923 (*AM.*, 48, 1923, pl. 4 ; *Arch. Jahrb.*, l. l., fig. 5, col. 10). Ce second autel a été élargi ensuite par une construction (ajoutée) en terre cuite.

De 448 date le décret *IG.*, I², 24, pris sur la proposition d'Hippo-

nicos, et qui décida de l'instauration d'une prêtresse d'Athéna Niké, et de l'installation de portes au *téménos* (sur modèle fourni par l'architecte Callicratès) ; les honoraires de la prêtresse et sa participation aux sacrifices offerts par l'État ont été alors réglés. On a projeté alors aussi la construction d'un temple de marbre, sur les plans de Callicratès. Le bastion mycénien a été enrobé dans le *Pyrgos* de calcaire qu'on voit aujourd'hui ; on a commencé à préparer les fondations du temple.

Le programme esthétique de Périclès devait amener assez vite une interruption des travaux ; à son tour, le clergé d'Athéna Niké protesta contre le projet d'implantation de l'aile Sud des Propylées sur le *téménos* de la déesse. Après l'achèvement des Propylées (tronqués au Sud), l'activité put reprendre au temple, peu à peu complètement édifié (avec son autel) et décoré.

En 420, un nouveau décret (*IG.*, I², 25) a fait connaître la proposition de Callias relative au paiement des honoraires de la prêtresse, modifiant *IG.*, I², 24.

Entre 420 et 405 avait été prévue l'exécution, à la dimension d'une aune au moins (*IG.*, I², 88), d'une esquisse pour une porte ; paiement d'ensemble : cf. *IG.*, I², 89. M. G. Welter veut placer entre 421 et 415 l'exécution des reliefs du parapet. Je ne suis pas d'accord sur cette date qu'il faut considérer comme trop haute et abaisser après 411-410[1]. La dernière mention intéressant spécialement l'histoire antique du temple du Bastion correspond à l'an 335, quand furent réglementés les sacrifices offerts à Athéna Niké pour les Petites Panathénées : *IG.*, II², 334, 1, 20-22. Ch. P.

A Rome : sous le palais de la Chancellerie.

A Rome, sur la rive droite du Tibre, à la hauteur de Saint-Paul, des vestiges d'antiques villas, thermes, mosaïques, fresques, découverts par hasard, viennent de révéler une nouvelle zone archéologique de grand intérêt. On croit se trouver en présence des fameux « Jardins de César » dont, jusqu'à ce jour, on ne savait rien de précis si ce n'est que Cléopâtre y séjourna de 46 à 43 av. J.-C. Déjà des fragments de marbres rares d'origine grecque, des stucs précieux ont fait émettre l'hypothèse que ce terrain doit contenir les restes du palais que le dictateur fit ériger pour la reine d'Égypte. Cependant, parmi toutes les découvertes archéologiques faites à Rome au cours de ces derniers mois, la principale se rapporte aux fouilles faites dans le sous-sol du palais de la Chancellerie. Ce palais est, comme le palais Farnèse, l'un des plus remarquables de la Renaissance. Le cardinal Raffaele Riario, neveu de Sixte IV, l'avait fait bâtir en blocs de travertin extrait des thermes de Dioclétien et du Colisée. Comme il avait été élevé sur l'un des emplacements les plus courus de la Rome républicaine et impériale, à quelques pas du théâtre de Pompée, les

1. *Man. sculpt. gr.*, II, **, p. 778.

archéologues avaient toujours supposé que son sous-sol pouvait receler quelques précieux souvenirs de l'antiquité. Ils apprirent donc avec un vif intérêt, il y a deux ans, la nouvelle que Pie XI avait ordonné des travaux pour renforcer les fondations du palais. En fait, toutes les espérances étaient justifiées. Rarement, dans l'histoire de l'archéologie, on a eu en un temps si bref et sur un espace aussi restreint remis en lumière des trésors semblables à ceux du palais de la Chancellerie, propres à passionner les artistes et les historiens.

L'ordre dans lequel les découvertes ont été faites mérite d'être mentionné. Ce fut d'abord un mur romain, enceinte du tombeau d'Hirtius (comme le prouve une inscription), de cet Aulus Hirtius qui fut le représentant de Jules César dans les Gaules, et compléta la narration du *De bello gallico*. Puis les fouilles firent apparaître, adossés au sépulcre, une série d'énormes bas-reliefs en marbre. Étant donné leur poids et leur position à sept mètres et demi de profondeur, leur extraction a présenté de sérieuses difficultés. Mais aujourd'hui le travail est achevé. Les bas-reliefs ont été examinés, scrutés sur toutes les coutures. Que représentaient-ils ? A quels souvenirs historiques se rattachent-ils ? Quelle est leur valeur artistique ? L'éminent directeur de l'École française de Rome, M. Jérôme Carcopino, a eu l'heureuse idée de prier M. P. Magi, conservateur adjoint des musées du Vatican (le palais de la Chancellerie appartient au Saint-Siège), de venir répondre à ces questions en une séance publique au palais Farnèse.

Les bas-reliefs en question sont au nombre de sept et forment deux grands panneaux, dont l'un est complet avec quatre dalles juxtaposées, et l'autre incomplet avec trois. Chaque dalle est haute de plus d'un mètre et longue de six mètres. Le premier panneau représente la scène suivante : l'empereur Vespasien (aucun doute ne peut s'élever sur cette identité), portant la toge, et entouré de licteurs en habit militaire, s'avance sur la droite, surmonté d'une Victoire volante. Un jeune homme, observant une attitude modeste et réservée, vient au-devant de lui. L'adolescent est suivi au second plan de deux personnages symboliques qui sont le Génie du Peuple Romain et le Génie du Sénat, représentés le premier sous un aspect jeune, avec une lance et une corne d'abondance, le second, comme il convient, solennel et barbu. Un autre groupe est constitué par la déesse Roma entourée de vestales et de prêtresses, toutes regardant du côté de Vespasien. En définitive, nous sommes en présence d'un *adventus principis* et plus précisément de l'arrivée de Vespasien à Rome. Selon l'hypothèse du P^r^ Magi, il s'agit du retour de cet empereur à Rome en l'an 70. Le jeune homme est Domitien, le frère de Titus. L'historien grec Dion Cassius raconte, d'autre part, que Domitien se rendit à cette date à Bénévent à la rencontre de son père, en compagnie de quelques notables romains. L'âge que les deux Flaviens avaient alors, 60 et 20 ans, s'adapte parfaitement à l'aspect des physionomies. Domitien arbore la coiffure à ondes horizontales qui caractérise son iconographie. Au demeurant, le geste familier et paternel de Vespasien, dont la main est près de se poser sur l'épaule du jeune homme, serait hors

de bienséance s'il s'adressait à un dignitaire civil ou militaire ; il est, au contraire, tout naturel et seyant de la part d'un père à l'égard de son fils.

Le second panneau (dont il manque un bas-relief, celui de l'extrême gauche) représente une scène militaire. Le centre idéal de l'action est un personnage d'âge mûr, vêtu d'une toge fixée à l'épaule et qui, à l'incitation de Minerve et de Mars, s'avance entre quatre licteurs, précédé d'une Victoire volante et suivi des Génies du Sénat et du Peuple Romain ainsi que d'un groupe de légionnaires. Là également la scène est aisée à comprendre : il s'agit du retour d'un général victorieux avec ses soldats. La physionomie du chef ne ressemble à celle d'aucun prince connu ; mais, à en juger par les attributs qui l'entourent, il ne peut s'agir que d'un empereur. Le P^r^ Magi juge que nous sommes en présence de Domitien, et voici les arguments qu'il avance. Les bas-reliefs trouvés dans le sous-sol du palais de la Chancellerie appartiennent de toute évidence à un monument, à un arc de triomphe vraisemblablement, destiné à glorifier les Flaviens, et par la suite démonté, abattu. Si dans le premier panneau il s'agit de toute évidence de Vespasien, dans le second il ne peut être question que de Titus ou de Domitien. Or, entre les deux, on ne peut choisir que le second : la coiffure à ondes horizontales, la maigreur de la figure, la structure de la face et de la tête évoquent à maints égards Domitien, le Domitien des monnaies plutôt que celui connu d'après de rares bustes. Le « Domitien » découvert est émacié, comme consumé physiquement et moralement, si bien qu'on le dirait exécuté dans les dernières années, les plus troubles, de la vie de l'empereur.

Les deux panneaux paraissent avoir appartenu à l'attique d'un arc de triomphe élevé en l'honneur de Domitien. Sénèque rapporte que cet empereur éleva des arcs de triomphe dans tous les quartiers de la ville, si bien, ajoute-t-il, qu'un esprit libre finit par lui écrire : *basta*. De ces monuments, à part celui de Titus commémorant la prise de Jérusalem, aucun n'a laissé de traces sûres. Dion Cassius donne probablement l'explication du mystère : à la mort de Domitien, les arcs de triomphe qu'il avait fait construire furent détruits en raison de la haine qu'on lui portait.

La série de bas-reliefs découverts sous le palais de la Chancellerie est d'une rare beauté. Les connaisseurs les jugent dignes de soutenir la comparaison avec ceux de l'*Ara pacis* d'Auguste. Il s'agit de splendides sculptures qui fournissent une contribution nouvelle à l'histoire de la Rome antique et constituent un des plus importants documents de l'art romano-hellénique. P. GENTIZON.

(*Le Temps*, 20 janvier 1940.)

Tombes à peintures en Palestine.

En 1935 et 1936 ont été trouvées en Palestine plusieurs sépultures dont la décoration intéressera les historiens des religions. Signalons d'abord notamment, dans la nécropole romaine d'Ascalon, une tombe

voûtée du type caractéristique de la région[1]. La fouille a révélé des stucs peints sur les murs intérieurs.

Au plafond étaient représentés des entrelacs de vigne, les espaces entre les ceps étant garnis de grappes, ou de scènes viticoles, d'animaux et d'oiseaux. Il s'agit bien d'un vignoble symbolique, d'un jardin de l'au-delà, ce qu'attestent, çà ou là, les présences prophylactiques d'un buste de Perséphone et d'un masque de la Gorgone.

Sur le mur Sud, on avait représenté, sujet principal, deux nymphes-sources, à demi-couchées, appuyées du bras l'une et l'autre sur des amphores symétriquement ouvertes et qui laissaient échapper leurs eaux pour apaiser la soif des morts. Les fleurs représentées dans la tombe sont les mêmes que celles des mosaïques de Beit Jibrīn et de Tābigha. Les murs Est et Ouest avaient été divisés en cinq panneaux avec une décoration peinte imitant des revêtements de marbre. De chaque côté de l'entrée sur le mur Nord, restent des traces de figures humaines, sans aucun doute les portraits du possesseur de la tombe et de sa femme : ils devaient vivre au IVe siècle après J.-C.

Une autre sépulture, plus intéressante encore, a été découverte en 1935 à Marwa[2]. Sous un *arcosolium*, une composition sur stuc représente là les Maîtres des Ombres : un Pluton-Sérapis barbu, avec près de lui Coré assise sur un même *diphros*, de face et parallèlement ; ils sont flanqués d'un côté de Cerbère (à gauche près de Pluton), de l'autre (à droite près de Coré), d'une corbeille mystique d'où *dépasse*, au milieu de fleurs de pavots, un symbole phallique ; l'exécution est rapide. Dessous, trois masques, supportant les extrémités de deux guirlandes.

Une inscription grecque garnissant un cartouche en *tabula ansata*, malheureusement en partie évanide, précise qu'il s'agit bien de Pluton et de Coré ; ils portent tous deux le *modius* en tête, et la jeune déesse s'est parée d'un bracelet. M. C. C. Mac Cown s'est demandé[3], à tort, s'il ne s'agissait pas de portraits individuels ; mais le fait que les deux visages ont été martelés laisse clairement entendre que les figures représentées ont été jadis considérées par les violateurs de la sépulture comme celles de divinités païennes. Les cheveux et la barbe de Pluton font couronne, hérissés comme s'il en sortait des serpents. Coré élève une torche allumée, de la main gauche ; son bras droit entoure l'épaule de Pluton, dans un mouvement caractéristique, qui a été aussi parfois celui des deux déesses ; elle porte une couronne d'épis, caractéristique, dans sa chevelure.

Le fond de la peinture est tapissé symboliquement, comme à Ascalon ; ici, par des branches de *myrte*, plus attendues que les lauriers, semble-t-il. M. C. C. Mac Cown a suggéré la date du IIIe s. de notre ère, en montrant que les figurations essentielles, frontales,

---

1. Ory, *Quarterly of the Depart. of Antiquities in Palestine*, VIII, 1938, p. 38-44, pl. XXV-XXIX.
2. C. C. Mac Cown, *Quarterly of the Depart. of Antiquities in Palestine*, IX. 1, 1939, p. 1 sqq., pl. (en couleurs).
3. *L. l.*, p. 17.

annonçaient le style byzantin. Nous n'en voyons pas moins persister ici, jusqu'à une date assez tardive, dans les régions palestiniennes, les types vénérables des divinités qui devaient apparaître aussi déjà dans l'Éleusinion alexandrin.

Quant au groupe des Nymphes de la tombe d'Ascalon, il est à peine utile de marquer les rapports, évidents, avec la peinture alexandrine, avec les thèmes bacchiques ou autres, favoris, comme on sait, au Delta : les dieux et déesses à l'urne dérivent des Nils ; ils ont bénéficié de la faveur du type nouveau du fleuve créé dans l'Égypte ptoémaïque, à la place du taureau androcéphale classique. Ch. P.

A l'île de Porquerolles.

M. Jean-Pierre Juillard a bien voulu me communiquer le résultat de recherches, faites par lui, l'été dernier, au cours de plongées sur le littoral de l'île de Porquerolles. Là, en plusieurs endroits de la côte apparaissent, principalement au voisinage d'une masse rocheuse, formant récif à 2 m. sous l'eau, des amas de tessons de poteries plus ou moins ensablés, cols et fonds d'amphores à bouton, ou ovoïdes, grandes amphores à fond pointu et intérieur poissé pour le transport du vin. L'objet le plus curieux est un petit vase en serpentine, jadis fermé par un couvercle de plomb. Bon nombre des amphores sont remplies de tessons qui y ont été amenés par le travail de la mer. Il serait intéressant, en des temps moins rudes, que ces recherches puissent être encouragées et poursuivies. Elles apporteraient de nouveaux documents pour l'histoire du commerce de la Provence avec la Méditerranée aux époques pré-romaines et romaines (sur les découvertes archéologiques à l'île de Porquerolles, voir *FOR.*, *Var*, n° 47). R. L.

La tour de Dachstein (Bas-Rhin).

Les ouvrages défensifs, à l'exception des enceintes de villes, sont trop peu nombreux en Gaule, pour qu'on néglige de signaler la découverte faite, par M. R. Forrer (*CRAI.*, 17 avril 1940), à Dachstein, d'une tour forte, contemporaine des grandes Invasions, construite avec des matériaux prélevés sur des édifices romains et dans un cimetière des IIe et IIIe siècles. Dans la maçonnerie des fondations ont été retrouvés des bas-reliefs, un autel anépigraphe et des stèles funéraires. La tour fut édifiée au IVe siècle, comme le prouvent les tuiles de la couverture portant des marques de cette époque. Le fortin ne fut utilisé que pendant peu de temps. Volontairement évacué et incendié par ses occupants, sa destruction correspond au repli des troupes romaines devant les incursions germaniques, au temps de l'empereur Stilicon. R. L.

L'atelier de céramique gallo-romaine de la Madeleine.

L'existence de cet atelier, situé à Laneuveville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle) est connue depuis la fin du XVIIIe siècle.

M. G. Goury (*Rev. d. Ét. anc.*, t. XLI, 1939, p. 329-338) a exploré d'anciennes fosses à terre comblées avec des rebuts de fabrication, intentionnellement brisés : vases unis, incisés, barbotinés, à décor moulé.

A la première catégorie appartiennent des assiettes et des plats creux (Drag., 31, 32), ou à fond plat horizontal limité par un léger relief, des bols (Drag., 27, 33, 35, 36, 40), d'autres à corps évasé ou arrondi, des grands vases à pied bas et panse cannelée, des terrines (Drag., 38, 43, 45) parfois ornées de reliefs limités par une bande d'oves.

Les vases à décors moulés témoignent d'un art très rude et d'une grande pauvreté dans le choix des sujets. Les décorateurs s'efforcent de couvrir entièrement la surface du bol ou de la coupe et sèment en désordre, à travers personnages et animaux, les bâtonnets perlés et les trépieds, ceux-ci invariablement placés les pieds en l'air. Ils ont en commun, avec les autres officines de la Gaule orientale, un goût particulier pour les scènes de chasse : près d'un filet, chasseur armé d'un épieu ou d'un bâton ; hommes dépouillant une biche ou tenant un renard en laisse. Il en est de même pour la représentation de la danseuse nue tenant un voile en corbeille au-dessus de la tête. Les images des dieux sont rares : Minerve, Hercule, un Dioscure enlevant la fille de Leucippe.

Vingt-cinq signatures ont été identifiées dans cet atelier dont on connaît mal l'histoire. M. Goury suppose qu'il fut créé aux temps de Trajan-Hadrien et qu'il subsista jusqu'aux derniers Antonins. Situé sur les bords de la Meurthe, la diffusion de ses produits qu'on retrouve sur le Rhin, à Cologne, paraît avoir emprunté plutôt la voie d'eau que la route. R. L.

L'Hermaphrodite du Musée d'Épinal.

Une note de M. J. Fromols, dans le *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, mars-juin 1939, p. 18, pose une fois encore le problème de l'origine de la statuette en bronze d'Hermaphrodite, conservée au Musée d'Épinal. Selon une note manuscrite de Jules Laurent, portée au registre d'entrée de ce Musée, la statue aurait été achetée en Italie par le beau-père du donateur. Il ne nous paraît pas inutile de publier la copie de ce texte que nous devons à l'amabilité de M. A. Philippe, conservateur du Musée d'Épinal :

« ... la provenance de ce beau bronze qui a été acheté à M. ..., officier de gendarmerie est inconnue.

« Il avait appartenu ainsi que la statuette suivante au beau-père de M. ... qui était amateur d'archéologie et avait fait des acquisitions en Italie. » (Sans date, mais 1831.)

L'Hermaphrodite, si l'on s'en tient rigoureusement à la teneur de la note, aurait donc appartenu à une collection privée de la région, antérieurement à 1831, date de son entrée au Musée d'Épinal. Ce renseignement est d'ailleurs le seul précis que fournisse le document, puisque malheureusement le nom du vendeur reste inconnu. Il ne

s'oppose pas également aux indications fournies par une autre source d'information qui attribue une origine locale à l'une et l'autre pièce, « toutes deux provenant de la montagne de Sion près Mirecourt » (*Compte rendu des travaux de la Société d'Émulation du département des Vosges*, par M. Mathieu, médecin-vétérinaire, secrétaire-adjoint, depuis le 2 mai 1831 jusqu'au 2 mai 1932, dans *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges*, t. I, 2e cah., 1832, p. 45).

Salomon Reinach (*Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 116) avait signalé que l'Hermaphrodite passa pendant longtemps pour avoir été rapportée d'Italie. Mais, faisant état du style de la statuette, « plutôt gallo-romaine qu'italienne ou grecque » et des renseignements donnés par Voulot, dans la *Statistique des Vosges*, il prenait nettement parti pour l'origine vosgienne du bronze.

Il est à noter que les procès-verbaux de la Société d'Émulation restent muets sur l'époque à laquelle les deux objets ont été découverts sur la colline de Sion. Rien ne s'oppose à admettre qu'ils existaient déjà depuis longtemps dans la collection du vendeur. Et l'on se demande si Jules Laurent, connaissant l'existence d'antiques achetés en Italie par le beau-père de l'officier, et étonné par la qualité des deux bronzes qui lui semblaient trop parfaits pour la Gaule, n'aurait pas porté au registre d'entrée du Musée d'Épinal, la mention provenance inconnue et tenu à suggérer une possible origine italienne.

Quoi qu'il en soit, le renseignement fourni par Jules Laurent nous paraît trop peu précis pour admettre définitivement la thèse de l'achat fait en Italie. Tant que l'anonymat sous lequel s'abritent le vendeur et l'amateur d'archéologie ne sera pas levé, il paraît sage de conserver au bronze d'Épinal son état civil vosgien. Il n'y a aucune raison valable de mettre en doute les indications fournies par les procès-verbaux de la Société d'Émulation.

Dans le même temps, l'Hermaphrodite d'Épinal était l'objet d'une étude clinique de M. le Pr L. Ombrédanne (*Les Hermaphrodites et la Chirurgie*, p. 6-10 et fig. 2 et 5), dans laquelle il insiste sur le fait qu'aucune de ces sculptures ne présente de déformations de la région génitale. L'effet recherché par ces représentations est obtenu par l'opposition d'un corps de femme parfait muni des attributs sexuels masculins. R. L.

Archéologie ancienne de la Péninsule ibérique.

Les événements qui se sont déroulés en Espagne de 1935 à 1936 ont empêché la distribution régulière de l'*Homenaje à Mélida*, qui constitue les trois premiers volumes de la nouvelle série de l'*Anuario del cuerpo facultativo de archiveros, bibliotecarios y arqueológos* (Madrid, 1935, in-8°). Ces *Mélanges* qui, à de très rares exceptions près, traitent exclusivement de l'archéologie et de l'histoire de l'art de la Péninsule ibérique, n'apportent pas seulement maints documents nouveaux, ils présentent encore d'excellentes mises au point de quelques-uns des problèmes relatifs au peuplement préromain de l'Espagne.

Deux mémoires de MM. José Pérez de Barradas (*El Acheulense*

del Valle del Manzanares (Madrid), t. I, p. 337 sqq.) et Hugo Obermaier (*Estudios prehistóricos en la provincia de Granada*, t. I, p. 255 sqq.), sont particulièrement importants (voir : R. Lantier, *Rev. Historique*, t. CLXXXI, 1937, p. 137-138) pour l'histoire de la Péninsule aux temps paléolithiques. — Au sujet des *Massacres de cervidés du Paléolithique ancien du Castillo (Santander) et d'Achenheim (Bas-Rhin)*, M. P. Wernert (t. II, p. 357 sqq.) apporte de nouveaux témoignages à la grande ancienneté de l'industrie de l'os, dont les exemplaires ont été recueillis sur le continent eurasiatique, de la région cantabrique jusqu'en Chine.

Sous le titre : *Noticia de algunos neolitos procedentes de tierra de Toledo, con breves apuntamientos bibliográficos de geologia, geografia y prehistoria toledanas* (t. I, p. 61 sqq.), le comte de Cedillo dresse, pour la période préhistorique, un inventaire des découvertes faites dans la province de Tolède. Luis Pericot (*Sobre algunos objetos de ornamento del Eneolítico del Este de España*, p. 129 sqq.), à propos des bracelets en coquillage découverts sur la côte orientale et Sud-orientale de l'Espagne, étudie l'aire de répartition de ces objets de parure qui semblent être parvenus d'Égypte en Espagne par l'Afrique Mineure. — V. Gordon Childe (*The Chambered Tombs of Scotland in relation to those of Spain and Portugal*, t. I, p. 197 sqq.) admet que les premières relations avec le Portugal remontent à la période d'Alcalar. Les plus anciens tombeaux de Caithness et les dolmens à galerie danois ne sont guère plus récents que les cistes de la Clyde. Il en est de même pour les tombes à coupole d'Alcalar et de Los Millares. — Fermin Bouza-Brey donne une première et rapide description, mais sans essai d'interprétation des pétroglyphes de l'âge du Bronze, de la Galice et du Portugal (*Los petroglifos de Monte Penide y los estudios sobre arte rupestre gallego-portugués*, t. II, p. 47).

Trois mémoires sont consacrés à l'arrivée des Celtes en Espagne, et trois solutions sont proposées à ce problème : L. Siret (*Les premiers Celtes en Espagne*, t. I, p. 85 sqq.) les fait arriver dans la Péninsule, avec le peuple des hallebardes, aux temps de l'époque belliqueuse d'El Argar. C'est vraiment rajeunir par trop la fin de l'âge du Bronze. Mais la position prise par L. Siret concorde, sinon par les documents, au moins dans le temps avec les dates que propose P. Bosch Geinpera (*Los Celtas de la cultura de las urnas en España*, t. IV, p. 1 sqq.). Les preuves apportées par le savant historien de l'Espagne préromaine sont autrement décisives. Vers l'an mille avant notre ère, sous la pression de la mise en marche des Illyriens, on assiste au déplacement des Celtes des champs d'urnes du Sud de l'Allemagne et de la haute vallée du Rhin. Un premier groupe gagne la Suisse et le cours supérieur du Rhône ; d'autres, par la trouée de Belfort et Besançon, passent en Gaule et s'installent dans le Midi (Berybraces, Belendi-Pelendones) dans le Narbonnais et le Toulousain. Vers 900 av. J.-C., des bandes celtiques, par le Perthus et le col de Banyuls, descendent jusque dans l'Ampurdan et le littoral catalan. D'autres groupes encore franchissent les ports des Pyrénées, et on les trouve à Camprodón, en Cerdagne et dans le val d'Aran. Par Roncevaux,

puis à travers la vallée de Pampelune, le peuple des urnes atteint le cours de l'Ebre, et de là s'infiltre dans la région montagneuse de Soria, pour descendre dans la plaine d'où les Arévaques les chasseront, lors de la seconde descente des Celtes au VI^e^ siècle av. J.-C. Les tribus passées par le Somport et par Jaca n'ont pas été assez importantes pour assurer leur domination et se sont peu à peu fondues dans les groupements indigènes ibériques. Telle n'est cependant pas l'opinion de M. Martin Almagro (*Morillos votivos del Roquizal del Rullo (Fabara, Zaragoza)*, t. III, p. 177 sqq.) qui tente de démontrer qu'il n'y eut dans la Péninsule ibérique d'autre invasion celtique que celle des Celtes des champs d'urnes, qu'il place entre le VIII^e^ et le VI^e^ siècle de notre ère. Mais alors comment situer, dans cette histoire, le mouvement des Belges du VI^e^ siècle ?

Les camps de la Galice ont donné lieu à deux mémoires : Federico Manciñeira Pardo de Lama étudie *Los castros del norte de Portugal* (t. I, p. 119 sqq.), Florentino López Cuevillas le système de défense des portes pratiquées dans ces enceintes (*Puertas de castros Gallegos*, t. II, p. 65 sqq.). Les haches de métal recueillies dans ces établissements ont fait l'objet d'un article de Mário Cardozo (*Machadinhas castrejas*, t. III, p. 295 sqq.) : appartenant à une période avancée de l'âge du Fer, ces pièces, principalement les bipennes, présentent un caractère cérémoniel.

La question des influences étrusques dans la formation de l'art ibérique a été traitée par J. Martinez Santa-Olalla à propos de la description d'une très belle statuette d'orante, à tunique bordée d'un galon décoré, découverte dans le sanctuaire du Collado de los Jardines, à Despeñaperros (*Nuevo bronce ibérico del Santuario de Despeñaperros (Jaen)*, t. II, p. 163 sqq.) et par Antonio García Bellido qui publie un petit bronze étrusque de guerrier recueilli à Ampurias (*Una aportación mas al estudio de las relaciones entre etruscos e iberos*, t. II, p. 302 sqq.) ; cf. sur les influences étrusques dans l'art ibérique, R. Lantier, *Rev. archéol.*, 1939, 1, p. 152 sqq. ; plus bas, p. 268. Voir également : Et. Païs, *Spagna ed Italia*, t. II, p. 193 sqq. Camilo Visedo rapproche les figurines de terre cuite du sanctuaire de la Serretâ de Alcoy des terres cuites provenant de l'Isla Plana (Baléares) (*Algunas supervivencias mediterráneas halladas en la Serreta de Alcoy*, t. II, p. 151). — E. Albertini (*Sculptures ibériques méconnues*, t. III, p. 215 sqq.) restitue à l'art ibérique, une statue de lion, du type de celui de Bocairente, et un fragment de femme assise, avec la draperie en biais sur la poitrine, en zigzag entre les deux jambes, apparentées aux images du Cerro de los Santos, du Llano de la Consolación, du Cerro de las Virgines, décrites et dessinées par Lumiares, au début du XIX^e^ siècle, et provenant d'un terrain tout voisin de l'Alcudia d'Elche. A propos de l'industrie de la céramique ibérique, J. Cabré Aguilo attire l'attention sur un peintre de vases d'Azaila qui a signé quelques-unes de ses œuvres (*Un pintor ceramista de Azaila que firmó sus principales obras*, t. I, p. 355 sqq.). Maria de la Encarnación Cabré, étudie un décor de *falcata* qu'on peut placer entre le IV^e^ et le I^er^ siècle avant J.-C. (*El modelo de falcata mas tipicamente hispánico*,

t. II, p. 207). Manuel Gómez Moreno, dans *Notas sobre numismática hispana* (t. II, p. 173 sqq.) signale la découverte en divers points de l'Espagne de trésors monétaires encore inédits.

Deux grands chantiers de fouilles hispano-romaines étaient alors en cours d'exploitation à Italica et à Mérida. Juan de M. Carriazo (*Estado actual de las excavaciones de Itálica : la manzana del gimnasio*, t. III, p. 305 sqq.) fait connaître les résultats obtenus dans l'exploration du quartier, dégagé au voisinage de l'amphithéâtre, à Italica : quatre *insulae* ont été mises au jour, desservies par six rues. Au Nord, peut-être ouvrant sur le *Cardo maximus*, s'étendent les ruines d'un grand édifice, ayant façade sur trois rues. Il s'agit d'un gymnase (?) et d'une maison à atrium. A Mérida, Antonio C. Floriano (*Las necrópolis romanas de Mérida*, t. III, p. 373 sqq.) signale l'existence d'un grand cimetière au S.-S.-E. de la ville. La partie centrale, entourée d'inhumations, ne contient que des incinérations. De même qu'à la nécropole de San Alban, dont il est séparé par l'aqueduc, on trouve des mausolées et des *columbaria*. Deux autres cimetières à inhumation ont été reconnus à la sortie des ponts sur le Guadiana et l'Albarregas.

Le Dépôt Hydrographique de la Marine, à Madrid, possède de très riches archives. Julió F. Guillén en a extrait, pour ces mélanges, dix-neuf plans, encore inédits, exécutés en 1791 par don Manuel de Villena Mosiño, d'après les ruines de Mérida (*Hallazgo de los planos de unas excavaciones de Mérida en el siglo XVIII*, t. III, p. 223 sqq.) : théâtre, cirque, naumachie (amphithéâtre), aqueducs et jusqu'aux thermes d'Alanje, situés à quelques lieues de la cité. Une courte note de Maximiliano Macías (*Vidrios romanos del Museo Emeritense*, t. I, p. 191 sqq.) témoigne de la variété de la collection de verrerie, réunie principalement dans les cimetières de Mérida. Sans offrir de pièces d'un intérêt particulier on y trouve représentés la plupart des types en usage aux trois premiers siècles de notre ère.

Une courte note de Luis de La Figuera (*La muralla de Cesaraugusta*, t. II, p. 159 sqq.) apporte quelques précisions sur un point du tracé de la muraille romaine de Saragosse. — Sous le titre *El segundo mosaico romano de la Vega baja de Toledo* (t. II, p. 339 sqq.), Francisco de B. San Román Fernández décrit le pavement de l'atrium d'une belle villa qui, pour la première fois en Espagne, est orné de fabriques, de scènes de pêches, de la représentation d'un port (IIe siècle ap. J.-C.). Une mosaïque du Musée de Barcelone est, pour Josep de C. Serra i Ràfols, l'occasion d'étudier d'après les sculptures, mosaïques, terres cuites, monnaies, verreries et dyptiques, le rôle du marqueur dans les jeux du cirque (*El marcador en els joes de circ*, t. III, p. 165 sqq.). On accueillera avec une particulière satisfaction le dernier travail du regretté R. de Serpa Pinto, *Inventario dos mosaicos romanos de Portugal* (t. I, p. 161). La carte de répartition montre qu'elles sont régulièrement réparties au Sud du Tage et que leur nombre augmente dans la région comprise entre le fleuve et le Mondego. A l'intérieur (Traz-os-Montes) une seule a été découverte à Tralhariz.

Les voies romaines ont été étudiées, pour la région du Duero par

Blas Taracena Aguirre (*Vías romanas del alto Duero*, t. II, p. 257 sqq.) et par Claudio Sánchez-Albornoz, pour les Asturies (*Una vía romana en Asturias. La vía de la Mesa y de Lulos*, t. III, p. 151).

Jean Babelon (*Tibère à Port-Mahon*, t. II, p. 121 sqq.) décrit le buste de cet empereur, conservé au Cabinet des médailles et donne certains détails sur sa découverte.

Les études relatives à l'épigraphie sont représentées par plusieurs mémoires : F. J. Sánchez Cantón publie dans *Cartas epigráficas del Licenciado Fernández Franco* (1569-1571), p. 273 sqq., six lettres de ce légiste, conservées au British Museum. Il n'est pas inutile de remarquer que le goût qui se manifeste alors pour les inscriptions latines dans la Péninsule a, dans une certaine mesure, préparé la tâche aux faussaires dont les productions ont, à la fin du XVI^e^ siècle, envahi l'histoire ecclésiastique. L'*Epigrafia Emeritense* (t. I, p. 113 sqq.) de Lothar Wickert complète quelques inscriptions découvertes à Mérida (restauration du théâtre au IV^e^ siècle, épitaphe de T. Pompeius Albinus permettant de compléter le texte de Vienne) (*CIL.*, XII, 2327). La découverte à Fuente Tójar (Córdoba) d'une plaque de marbre épigraphe permet à Joaquín M^a^ de Navascués y de Juan (*Sucaelo*, t. I, p. 319 sqq.) d'identifier cette localité avec le site actuel du cerro de Las Cabezas. F. Alves Pereira (*Hiérologia de une povo da Lusitania (O deus « Arentius »)*, t. II, p. 279 sqq.) recherche la localisation du culte de cette divinité sur le territoire des *Igeditani*.

A l'archéologie paléochrétienne se rattachent les mémoires de F. de P. Alvarez-Ossorio qui fait connaître une mosaïque tombale d'Alfaro (*Mosaico tombal paleo-cristiano descubierto en Alfaro (Logroño)*, t. III, p. 403 sqq.), et de R. Lantier qui étudie *Les arts chrétiens de la Péninsule ibérique et de l'Afrique du Nord* (t. III, p. 257 sqq.).

Les temps visigothiques sont représentés par les travaux de Hans Zeiss, *Die Chronologie der westgotischen Grabfunde in Spanien* (t. I, p. 295 sqq.), la description par S. de Los Santos Gener, de *Un lote del tesorillo de orfebreria visigótica hallado en Torrededonjimeno* (t. III, p. 379 sqq.) : croix d'or rehaussées de pierreries, ou non, avec inscriptions ; une étude de Emilio Camps y Cazorla, sur les tissus visigothiques du cimetière de Castiltierra (*Tejidos visigodos de la necrópolis de Castiltierra*, t. II, p. 87 sqq.) et d'H. Alcalde del Rio, la description d'objets barbares de métal découverts à Cudon (Santander) dans une petite grotte (*Varios objetos de los primeros tiempos del cristianismo en la Península*, t. I, p. 149 sqq.).

Des notes biographiques et une bibliographie de José Ramón Mélida y Alinari ouvrent le premier volume de ces mélanges.

R. L.

Signa tuscanina.

Dans une note de la *Revue archéologique*, 1939, 1, p. 152-154, j'émettais l'hypothèse que les figurines d'orantes en bronze, conservées dans l'ancienne collection des Médicis, au Musée archéologique

de Florence, pourraient fort bien représenter les prototypes imités par les bronziers ibériques, travaillant au voisinage des grands sanctuaires de Castellar de Santisteban et du Collado de los Jardines, à Despeñaperros, dans la province de Jaen.

M. F. Magi a publié, dans un article de l'*Instituto di studi etruschi*, t. XII, 1938, p. 267-270 et pl. XLVIII, deux statuettes de porteuses d'offrandes, conservées au même Musée de Florence. La plus grande tient dans ses mains un *kyathos*. Tout en reconnaissant dans ces images des ex-voto, l'auteur n'a pas songé à les rapprocher des figurines ibériques avec lesquelles, cependant, les analogies sont saisissantes. Au reste, le Musée de Florence en possède bien d'autres du même type, dont l'origine reste indécise. Aussi faut-il attacher une réelle importance au renseignement fourni par le même article sur deux autres statuettes du Musée de Volterra, provenant de découvertes faites dans la région. Cette indication renforce l'hypothèse de l'origine étrusque des petits bronzes de Florence et apporte ainsi une preuve nouvelle de l'influence exercée par les fabrications étrusques sur l'industrie et l'art des bronziers ibériques. R. L.

Provincia nova Mauretania Africa.

Une table de patronat, datant de 75 après J.-C., découverte à *Banassa* (Maroc), fait connaître le nom complet de la ville à l'époque romaine : *Julia Valentia Banassa*, et présente le nom de la province sous une forme nouvelle : *provincia nova Mauretania Africa*. C'est la première fois, comme le remarque M. E. Albertini (*CRAI.*, séance du 5 avril 1940) que, dans un texte épigraphique, apparaît le terme *Africa*, utilisé dans un sens géographique. R. L.

A l'Engelhalbinseln.

Aux portes de Berne, sur le plateau de l'Engelhalbinseln, s'étendent les ruines d'une ville celtique, puis romaine, fouillée par le Musée de Berne depuis une dizaine d'années. Au cours des campagnes de 1937 et 1938, on mit au jour un bâtiment isolé, restes de thermes publics à plan rectangulaire (20 mètres × 16 mètres), alimentés par un château d'eau circulaire de 27 m. 60 de diamètre, avec canal d'entrée au Nord et émissaire au Sud, rappelant les châteaux d'eau de Leptis Magna, Lambèse et Nîmes (O. Tschumi, *Jahrb. d. Bern. Hist. Mus.*, 1937, p. 87-92 ; 1938, p. 120-125).

La céramique gallo-romaine n'est représentée que par de rares fragments de La Graufesenque à décor géométrique incisé. En plus grande abondance apparaissent les tessons barbotinés de la poterie de Rhétie du IIe siècle. Tout cela montre une romanisation très faible qu'explique la situation de l'agglomération à l'écart des grands chemins. R. L.

L'Agora de Palmyre.

D'après des renseignements que nous communique M. H. Seyrig. Elle a été explorée, depuis le début de la guerre, par les soins du service des Antiquités de Syrie (architecte Duru), et elle a révélé des dispositions instructives. On a trouvé quantité d'inscriptions et constaté plusieurs particularités curieuses : par exemple, l'existence d'un vaste *triclinium* sacré pour quelque trente banqueteurs.

La protection des Monuments Historiques en temps de guerre.

Sous ce titre, M. Jean Verrier vient de publier dans la *Revue des questions de Défense nationale*, t. III, janvier 1940, p. 79-87, une intéressante mise au point des travaux effectués par la Direction générale des Beaux-Arts pour la sauvegarde de nos richesses artistiques.

Les enseignements de l'autre guerre avaient montré que, malgré les conventions internationales, rien n'était à l'abri des destructions et des déprédations de l'ennemi. Ce ne fut que tardivement, en 1916 et surtout en 1917, que fut constitué aux Armées un service de protection des monuments. Il n'en fut heureusement pas de même en 1939. Depuis de longues années le travail avait été préparé en ce qui concernait la protection sur la place ou l'évacuation du patrimoine d'art de la nation.

Cathédrales ou palais ne sauraient être complètement protégés contre les bombardements, soit aériens, soit directs. Les défenses contre l'incendie ont été multipliées, malgré les difficultés que présentait une pareille tâche, au moyen de sable répandu sur les planchers, de revêtements de plâtre sur certaines parties de la charpente. De nouvelles colonnes d'eau ont été établies dans les parties hautes des édifices. Contre les éclats de bombes, ont été dressés des pare-éclats, composés d'un bâti de charpente de bois, ou le plus souvent de tubes de fer, placés à un certain intervalle des sculptures qu'ils doivent protéger afin d'éviter que l'humidité, qui s'accumule dans les sacs à terre, n'endommage la pierre. Sur cette charpente et par paliers successifs, coupés par plusieurs planchers, ont été accumulés les sacs à terre.

Un autre danger menace nos cathédrales, dont l'une de leurs parures les plus brillantes sont les vitraux qu'il fallait protéger contre les éclats, autant que contre le souffle de l'explosion. La besogne n'était pas facile : les fenêtres de la Sainte-Chapelle n'ont pas moins de 16 mètres de hauteur ; celles du transept de Notre-Dame de Paris 13 mètres de diamètre. Les 150 fenêtres et les 8 roses de la cathédrale de Chartres représentent 2.800 mètres carrés de panneaux de vitraux. Si la dépose de ces verrières a pu être menée à bien aussi rapidement — en quatre jours à la Sainte-Chapelle, moins d'une semaine à Bourges, moins de dix jours à Chartres et à Metz — et avec une pareille réussite — pas un panneau de vitrail n'a été brisé — c'est que le travail avait été préparé de longue main par le service des

Monuments Historiques et qu'au moment voulu, échafaudages, caisses, moyens d'emballage étaient à pied d'œuvre, prêts à être utilisés par une main-d'œuvre entraînée dont le dévouement a été absolu.

Un même souci de préparation avait présidé à l'évacuation des œuvres d'art transportables de nos églises. Dans chaque édifice, le personnel chargé de ce soin avait en mains un plan indiquant l'emplacement des pièces à emballer. Celles-ci, groupées dans des centres de recueil, ont été ensuite dirigées sur le lieu définitif de repliement.

Mais à côté de ces mesures de défense passive, d'autres mesures s'imposaient de défense active. C'est la tâche du service des Monuments Historiques au Grand Quartier Général, dont les équipes du génie, formées de techniciens : couvreurs, charpentiers, maçons, sont chargés de remédier aux dommages causés par la guerre à nos édifices.

Enfin, au cours des travaux de fortification exécutés depuis le début des hostilités, à plusieurs points de la zone des armées des découvertes archéologiques ont été effectuées. Si des fouilles suivies ne pouvaient être entreprises, il importait au moins que les objets ainsi recueillis soient sauvegardés et que fussent, en vue de recherches ultérieures, soigneusement repérés et notés les emplacements de ces trouvailles. Une équipe d'archéologues, rattachée au service des Monuments Historiques au G. Q. G. assure cette tâche. R. L.

Au Musée des Antiquités nationales.

L'évacuation des collections, aussi riches que variées d'un Musée comme celui des Antiquités nationales, posait de multiples problèmes, dont le plus important était certainement celui du choix des objets à mettre à l'abri. Il ne pouvait être question, en effet, de replier sur les emplacements désignés la totalité des pièces conservées en vitrines ou en tiroirs. Un pareil travail ne pouvait être entrepris que par échelons.

La première étape de l'évacuation comprenait obligatoirement tous les objets ou séries qui, par leur importance ou leur valeur artistique, archéologique ou historique, devaient, quelles que soient les circonstances, être immédiatement placés en sécurité : objets d'art sculptural ou mobilier, outillage lithique et osseux du Paléolithique ancien et récent ; haches en matières précieuses, gaines de haches en bois de cervidé, pointes de flèches en silex, objets de parure, céramiques, crânes trépanés, ossements humains percés de flèche, des temps néolithiques ; cachettes de fondeurs, armement, outillage, harnachement, objets de parure, céramiques et objets d'art des âges du Bronze et du Fer ; pour la période gallo-romaine, la totalité des statuettes et des vases à figures en bronze ; un choix, aussi représentatif que possible, de l'industrie du métal (armes, bijoux et ornements), des moules céramiques et de la poterie décorée, des figurines en terre cuite, un exemplaire de chaque sujet avec ses principales variantes ; enfin, quelques-uns des principaux mobiliers funéraires gallo-romains et mérovingiens.

Cette première évacuation, dont le triage avait été relativement facile, ne représentait encore, malgré son importance, qu'une faible partie des objets à protéger. Il n'en était pas de même pour ce qui devait constituer le second échelon. Au cours de ces dernières années, la conservation du Musée s'était vivement préoccupée d'établir les bases d'un choix permettant de reconstituer, en cas d'accident grave, le Musée des Antiquités nationales. La difficulté était de choisir dans les grands ensembles archéologiques, les séries les plus caractéristiques, en tenant compte non seulement de l'intérêt que présentaient en eux-mêmes les objets, mais aussi des circonstances dans lesquelles ils avaient été recueillis. Dans quelques-unes de ces catégories, on ne devait pas oublier que les fouilles futures feraient découvrir des pièces analogues à celles qu'on aurait été tenté d'évacuer sur des bases plus larges. Parmi les grands ensembles ainsi protégés, signalons : la totalité des mobiliers funéraires des mégalithes bretons, des grands ossuaires collectifs du bassin de Paris, des tumulus pyrénéens, bourguignons, franc-comtois, champenois, etc., des cimetières gallo-romains et mérovingiens de l'Aisne et de la Marne ; les produits des principaux ateliers céramiques de la Gaule et les verreries gallo-romaines.

Ces séries mises en caisses, il ne restait plus qu'à procéder à l'évacuation des poteries gallo-romaines de caractère domestique, pour lesquelles on s'est efforcé de choisir des exemplaires de toutes les formes et de tous les décors. Les collections ethnographiques de comparaison ont fait l'objet d'une dernière évacuation.

Une pareille opération ne représentant, dans la vie d'un musée, qu'un épisode, il importait, lors des travaux d'emballage, de préparer le retour des collections dispersées. Pour ce faire, on s'est efforcé, autant qu'il a été possible, de ne remplir chaque caisse que du contenu d'une même vitrine. A l'intérieur de celles-ci des étiquettes et des papillons marquent l'emplacement occupé par les objets. Les inventaires ont été rédigés de façon à faciliter le plus possible la remise en place.

R. L.

BIBLIOGRAPHIE

Ellen Whitley Morre, *Neo-Babylonian Documents in the University of Michigan Collection.* Ann Arbor (University of Michigan Press) ; in-4° ; xv + 71 p., 75 planches autographiées. $ 2.00. — Mme E. Whitley Moore, à qui nous devons déjà la traduction de deux volumes de tablettes néo-babyloniennes du Louvre, nous donne aujourd'hui celle de la collection de l'Université de Michigan. Les documents sont pour la plupart des reçus de grain, bétail, métal, dont le type est bien connu ; mais de tels textes ont leur utilité ; ce sont des matériaux précieux pour l'histoire économique, l'étude des prix, des salaires, de l'organisation du travail en Babylonie qu'il faudra bien écrire un jour. Parmi les tablettes de teneur moins courante, signalons, de l'an 80 de l'ère des Séleucides, une aliénation des bénéfices attachés à la fonction de *bappirn* des grands temples d'Erech, pratique courante à l'époque, mais amorcée dès les règnes précédents. Une liste des noms propres complète le volume et contribuera utilement à la connaissance de l'onomastique néo-babylonienne.

G. Contenau.

Dr G. Contenau, *L'Épopée de Gilgamesh, poème babylonien.* Paris, L'Artisan du Livre, 1939 ; in-16, 300 p., 1 pl. — Ce livre qui, trop modestement, ne prétend s'adresser qu'au grand public, est assuré cependant d'une large audience auprès des spécialistes. C'est que l'auteur a su rendre particulièrement vivant un texte dont les fragments les plus anciens sont vieux de plus de deux imlle ans. Le poème de Gilgamesh est une épopée au même titre que l'Odyssée ou la Chanson de Roland. Mais c'est avec nos Chansons de geste que la comparaison peut le mieux se poursuivre : comme elles, il a été copié pour des bibliothèques ; comme elles, le texte ne fut accessible qu'à une élite capable de lire, mais une extraordinaire diffusion lui fut réservée par la transmission orale, non seulement en Mésopotamie, mais jusqu'en Asie Mineure. Cette vogue a été rendue possible par l'homogénéité de la couche profonde de civilisation du Proche-Orient. De là la multiplicité des éditions du Gilgamesh, à toutes les époques et en tous lieux de l'Asie Antérieure, et aussi les enrichissements dont chaque génération, au moins aux hautes époques, a chargé l'épopée de traits nouveaux. Aussi, dans l'établissement du texte, M. C., n'a pas hésité à utiliser et amalgamer les divers récits de façon à présenter

« un tout complet », suivant l'ordre adopté par R. Campbell Thompson, le dernier éditeur du Gilgamesh.

Mais la besogne de M. C. ne s'est pas arrêtée à l'établissement du texte, à son analyse et à sa traduction, il a voulu restituer le milieu où se déroula l'action et où elle était journellement contée. Et cela nous vaut une curieuse reconstitution d'Uruk « aux enclos » et de ses diverses civilisations, de sa vie, de ses activités agricoles et commerciales, de son marché avec ses boutiques de graveurs de cachets, d'orfèvres, de potiers, de fabricants de nattes, de sandales et de marchands d'étoffes. Quelques descriptions courtes et précises donnent l'essentiel de ce qui peut intéresser le lecteur sur ces diverses activités. Dans ces descriptions, l'homme n'est pas absent et, dans la foule qui se presse auprès des conteurs populaires ou se rend aux temples, on retrouve les Sumériens, au crâne si caractéristique, vêtus de leur jupon de tissu de laine ou de *kaunakès*. Les renseignements fournis par les fouilles des tombes royales d'Ur complètent et précisent le milieu où se déronla l'épopée.

Celle-ci, par deux fois, conduira son héros vers des pays lointains, lors de son expédition contre Humbaba, à la montagne des cèdres, l'Amanus, puis à la recherche de la plante de vie, probablement vers la Syrie.

Dans l'analyse des personnages, quelques remarques sont à retenir qui, par leur caractère général, intéressent l'histoire des croyances primitives. Du passage de l'épopée relatant la fuite des animaux devant Enkidu lorsqu'il eut possédé l'hiérodule, on pourra conclure, par la conservation de ces traits de mœurs dans la littérature ancienne, à une anomalie de l'instinct, fréquente chez les primitifs, à une tendance à ne pas amender les légendes qui se rapportent à ces pratiques, en raison de ce que la divinité était jadis animale, et à les intégrer dans les divers rites du culte de la fécondité (p. 222). Les gémissements de Gilgamesh, sa fuite devant le trépas d'Enkidu sont révélateurs de la mentalité du primitif devant la mort. N'ayant encore aucune conscience de l'idée d'une récompense dans l'au-delà, la crainte de la mort est pour lui une terrible hantise et, dans les offrandes funéraires, il faut voir bien plus un moyen pour fixer le mort dans son tombeau qu'un caractère de véritable piété. Le poème garde là le reflet de la lutte que soutinrent les primitifs pour obtenir un espoir religieux (p. 242-243). Pour Gilgamesh qui redoute la souffrance et la mort dont la justification ne saurait lui apparaître, la conduite de la divinité, à l'égard des vivants, reste totalement inexplicable. Et cependant, malgré ces traits si particuliers, le héros reste un personnage de tous les temps en ce qu'il satisfait ce goût de l'aventure et du voyage qui est en nous. R. L.

R. P. A. Poidebard, *Un grand port disparu : Tyr. Recherches aériennes et sous-marines, 1934-1936.* Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités, Syrie et Liban, t. XIX. Paris, Geuthner, 1939 ; in-4°, x-78 p. ; un album-atlas, 3 cartes et

XXIX pl. — On connaît les beaux travaux de reconnaissance aérienne exécutés sur le *limes* syrien par le R. P. Poidebard (*Rev. archéol.*, 1935, 1, p. 294). Le présent volume apporte le résultat des recherches aériennes et sous-marines, effectuées, de 1934 à 1936, sur l'emplacement des anciens ports de Tyr.

Dans une première partie — qui n'est pas la moins curieuse — l'auteur fait connaître la technique toute nouvelle de cette exploration qui repose sur le double travail du scaphandrier et du plongeur. Il s'agit de reconnaître les fonds et les ouvrages, de dégager et de décaper les roches à étudier, de faire des prélèvements, des mesures au mètre-sonde, de prendre des photographies sous-marines. Le contrôle des travaux est assuré du bord par les observations faites à l'aide de la lunette de calfat.

Les résultats obtenus sont très importants. Sur des fonds de 10 m. on a reconnu les traces du travail exécuté, dans l'antiquité, par la main de l'homme. Au Sud, le dispositif du côté égyptien, avec son brise-lame aménagé sur un fond de 20 m., son mouillage, les deux portes de sa partie fermée (bassins oriental et occidental), témoigne, qu'au moins pendant la période hellénique, il y avait à Tyr un port militaire comme on en connaît d'autres en Méditerranée. Au Nord de Sour actuelle se trouvait la rade sidonienne, avec les restes immergés d'un môle antique.

Les observations techniques de M. L. Cayeux, faites sur les matériaux recueillis apportent la confirmation du caractère artificiel des constructions sous-marines reconnues au port Sud. Ces ouvrages ont été établis au fond des eaux dans des conditions de rapidité exigeant de puissants moyens de levage. Les blocs ont été amenés de la terre ferme et leur jointements ont été exécutés avec beaucoup de soin et d'habileté.

L'étude du R. P. Poidebard, qui apporte des documents nouveaux et importants pour l'étude de la technique de l'ingénieur dans l'antiquité, est complétée par des observations sur les mouillages anciens de Saïda, Rouad et Carthage. R. L.

H. Frankfort, *Cylinders Seals, a documentary Essay on the Art and Religion of the Ancient Near East.* Mac millan and C°, Londres, 1939 ; gr. in-8°, XLIII + 328 p. ; index chronologique (hors-texte) et 47 pl. — Dédié à la mémoire du regretté H. Payne, ce répertoire synthétique, œuvre d'un spécialiste réputé des études mésopotamiennes, mérite, certes, toute l'attention des orientalistes, et, comme on le verra, celle aussi des historiens de l'art méditerranéen, ou des arts mêmes d'Occident. M. H. F. a bien mis en lumière l'originalité d'une production qui a trouvé entre Tigre et Euphrate d'abord, pour des raisons utilitaires surtout, une floraison typiquement instructive, mais qui a influencé ainsi à jamais tout le monde antique et médiéval à travers l'espace, sa trace se retrouve de l'Inde de Mohenjo-Daro et Harappa à la Grèce ; l'appareil du collier porte-sceau (cl. frontispice) ne se reconnaît-il pas encore à l'origine des colliers des morts où furent

suspendues les tablettes d'Eleutherna, Petilia, etc. ? Et le dernier chapitre consacré, ici, aux influences mésopotamiennes dans l'art médiéval, devra lui-même être annoté, plume en main, par tous les historiens sérieux d'un domaine encore fort insuffisamment exploré ; l'art roman.

L'attention de l'auteur ne se limite pas aux problèmes d'esthétique ; il a marqué que les sceaux cylindriques de Mésopotamie — plus de 10.000 sont maintenant connus — permettaient d'élucider en partie la religion et les coutumes des peuples qui les créèrent et les employèrent tour à tour. On les vit apparaître avec l'écriture (cf. R. Ghirsman, *Rev. archéol.*, 1940, 1, p. 141).

Il fallait classer tout le matériel, très dispersé ; utiliser aussi les données des fouilles contrôlées qui ont fixé certaines dates par la stratigraphie, et réformé certains jugements stylistiques prématurés. Sans taire — bien au contraire — sa dette vis-à-vis de prédécesesurs comme Ménant, Ward, Weber, Delaporte, Contenau, l'auteur a su montrer la valeur de sa méthode personnelle par les résultats nouveaux qu'elle nous procure. Il a suivi, dit-il, les voies historiques tracées par Ménant, et ne s'est pas contenté de classements géographiques, mais il a largement bénéficié, du moins, des découvertes de Palestine, surtout de Syrie ; unissant la connaissance des collections de particuliers à l'étude des comptes rendus de fouilles, joignant la compétence du philologue à celle de l'historien des religions, il a renouvelé tout le sujet. Il n'eût pas été sage d'exclure totalement les critères stylistiques, parfois compromis au vrai, par certains abus, mais qui gardent leur prix ; au contraire, le livre laisse suivre, ici, en chaque série, l'évolution des méthodes techniques et des goûts, en même temps qu'il constitue une encyclopédie figurée, où les choses religieuses, mythes et rites, s'évoquent avec force et richesse. On n'oubliera pas que M. H. F. a lui-même contribué à enrichir le domaine d'art qu'il exploite ici. A la tête de l'Institut Oriental de l'Irak, il a fait maintes découvertes qu'il doit présenter au public bientôt sous le titre *Cylinder seals from the Diyala region.* — Souhaitons que les circonstances présentes nous laissent aussi bénéficier d'un travail si suggestif !

L'histoire du cylindre mésopotamien a rayonné de l'Inde à l'Égypte et à l'Égée. Après avoir expliqué l'usage, la technique et les descriptions, M. H. F. aborde la production qu'il appelle préhistorique, à la fin de l'ère d'Ourouk, et dans la période de Jemdet Nasr où l'ancien répertoire religieux et profane s'est renouvelé. L'âge d'or de cette glyptique va de la période des anciennes dynasties à l'ère des Sargonides ; c'est là que se place la stylisation de ce qu'on appelle « the Brocade Style » au début ; puis vient une production qui, linéaire d'abord, se montre de plus en plus décorative ; les scènes mythologiques ne se rapportent que partiellement à la grande épopée de Gilgamesh ; les cérémonies rituelles dominent (mariages sacrés, banquets, processions, etc.). On notera (p. 70) l'origine orientale du caducée, de la tresse serpentine[1], du combat de l'Hydre, dont il a été question

1. Cf. p. 72, fig. 26, où l'on perçoit l'origine du motif en trèsse repris avec

ici-même. Le style sargonide a développé les frises d'animaux, multiplié les figurations divines, dieu-Soleil, dieux de la fertilité, autres entités de toutes sortes ; on y voit apparaître les batailles de dieux, les mythes de Zu et d'Etana, les scènes de chasse.

Entre la fin de la période accadienne et les dynasties cassites, dieux, monstres et hommes se disputent la vogue dans l'esprit des primitifs, possesseurs de sceaux gravés, et la variété du répertoire devient de plus en plus impressionnante : encore qu'on voie poindre la décadence qui afflige déjà la production cassite, et, de plus en plus celle des Assyro-Babyloniens, ou des Perses. Le goût se détourne alors d'un art un peu stéréotypé, que le progrès de la culture et de l'écriture rend moins nécessaire ; sa valeur sera de plus en plus symbolique. M. H. F. n'a pas négligé d'étudier ce qu'il appelle les « peripheral styles », depuis l'époque primitive ; il a fait aussi des incursions en divers domaines plus écartés : du monde hittite et cappadocien, à la région mitanienne, à la Syrie et à la Palestine ; il a signalé certaines découvertes faites récemment en Égypte et dans l'Égée, et marqué au passage la ressemblance avec les cachets indiens d'Harappa et de Mohenjo-Daro. Ce qui est dit sur l'Égée, spécialement d'après les études de F. Matz, *Frühkretische Siegel*, 1928, pourrait appeler certains compléments, notamment à propos du matériel de Mallia, et les lecteurs de cette *Revue* (1938, I, p. 5-16) ont récemment appris qu'il fallait renoncer sans doute à vouloir rapprocher de l'Égyptienne Thouéris-Taourt, les démons masqués, danseurs, revêtus de carapaces, malgré ce qui est dit encore ici (p. 303). Les analogies marquées dans notre étude, de l'Inde à la Crète, auraient pu être relevées (p. 304-307).

On n'en sera pas moins reconnaissant à l'auteur de l'*Épilogue* (p. 308 sqq.) de nous avoir permis de suivre si clairement et scientifiquement à la fois — pour la première fois d'ailleurs — les suites de la glyptique mésopotamienne à travers le monde méditerranéen classique, et de là, jusque dans l'art médiéval, car la Méditerranée a servi de lieu de passage. Des ponts avaient été hardiment jetés déjà, mais nous dit justement M. H. F. sur des fondations trop chancelantes[1] entre le monde sumérien et le monde roman. Plus modestement, plus sûrement aussi, l'auteur nous montre le legs mésopotamien conservé dans la broderie assyrienne (fig. 109), sur les bronzes du Louristan, voire au flanc des vases grecs archaïques de Corinthe ; on peut aller pas à pas des régions de la Scythie au domaine celtique de la culture dite de La Tène. — C'est ce qui peut le mieux expliquer les réapparitions de l'art roman où l'imagination orientale n'avait pas de peine à aller se reposer, ainsi qu'au terme d'un gigantesque arc-en-ciel, vers l'autre extrémité de la terre ; les animaux étrange-

---

prédilection jusque dans l'art roman ; le cylindre de Fara reproduit montre la tresse dite « de vannerie » s'achevant par la tête d'un serpent qui engoule la queue d'une tortue ; cf. aussi la tablette de Schuruppak, V. Christian, *Altertumskunde d. Zweistromlandes*, I Lief., p. 251 et pl. 251 (E. Heinrich, *Fara*, pl. 27 sqq.).

1. Cf. p. 317 sqq., pour la critique des prétendues « parentés morphologiques » relevées à tort par M. Baltrusaitis, *Art sumérien et art roman*.

ment disloqués des lettrines de manuscrits carolingiens et subcarolingiens doivent beaucoup plus à la *Mesopotamia rediviva* qu'à l'Irlande barbare : Mlle Micheli l'eût pu mieux montrer en un livre récent, si sa pensée n'avait été trop occupée du « mirage occidental ». On relèvera ici (fig. 116) les exemples tirés du manuscrit de Kells. L'album de Villard de Honnecourt a été lui-même tributaire du dessin mésopotamien, peut-être à son insu (pl. XLVII *c* ; cf. XIV *h*, et XLII *m*). Une calligraphie surtout linéaire, plutôt anti-sculpturale, était prédestinée à retrouver aux XI^e^-XII^e^ s., les leçons de l'Orient, décorateur des surfaces, animateur d'un art graphique intermédiaire entre l'extrême naturalisme des Égyptiens et le style abstractif de l'Asie Centrale ou Orientale. De là les ânes lyricines des chapiteaux de la cathédrale de Nantes (pl. XLVII *a*) et le curieux motif traité à Saint-Pierre-en-Aulnay, quand Imdugud, chouette à tête féline des vases grecs (Louvre, E. 627) dompte deux griffons ; la réapparition si fréquente — de l'Andalousie à Arles et à Poitiers, — du motif du dompteur de fauves (pl. XLVII *e-h*), n'a pas eu d'autre raison d'être que le retour empressé au répertoire décoratif le plus assimilable, en des temps bien plus propices à la glyptique qu'à la plastique[1].

Ch. P.

Erich Boehringer et Fred. Krauss, *Das Temenos für den Herrscherkult « Prinzessinnen Palais »*, *Staatliche Museen zu Berlin, Altertümer von Pergamon*, Band IX, *Pergamon*. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter & C^o^, 1937 ; in-4^o^ ; VI + 168 p., 46 fig. dans le texte, 3 Beilage, 72 pl. — Ce livre, soigneux, en tête duquel on trouvera un juste tribut de regret adressé à la mémoire de Th. Wiegand, est consacré à un *téménos* très particulier qui a servi au culte des princes de Pergame. Les campagnes complémentaires de 1932 à 1936 avaient eu à se préoccuper de résoudre un certain nombre de questions restées jusqu'alors en suspens : fouilles du « Jardin de la reine », comme on disait alors, et du « Palais des Princesses » selon le vœu de A. Conze ; exhumation de l'Asclépieion, fouille à Kizil-Avli ; dégagement de la ville hellénistique entre le deuxième gymnase et l'Acropole.

Les résultats des recherches concernant le prétendu Jardin de la Reine et le prétendu « Palais des Princesses » paraissent dans ce fascicule et le suivant. Un croquis donné en tête montre le schéma du nouveau *téménos* qui correspond désormais au faux « Palais des Princesses ». Après avoir expliqué la marche des fouilles commencées en 1929, les auteurs ont décrit tous les bâtiments exhumés, portiques, maisons, citernes, terrasses ; on voit étudier les murs antérieurs au *téménos*, puis le *téménos* lui-même, puis la construction byzantine qui l'a recouvert. Viennent ensuite les reconstitutions : celle du

1. M. Marcel Aubert, *CRAI.*, 5 janvier 1940, a relevé dans les motifs des écoinçons des arcades à la cathédrale de Bayeux (milieu du XII^e^ s.) des motifs qui sembleraient transmis de l'Inde ou de la Chine.

péristyle, dorique à l'époque hellénistique, ionique plus tard ; celle du portique d'entrée, celle de la salle de culte. Après cette partie toute descriptive et théorique, sont posés en termes précis les problèmes de date et de signification du lieu-saint. Les indices techniques, la comparaison avec la maison sacrée de Priène et l'*hérôon* de Calydon servent à établir qu'il s'agit bien, à Pergame, d'un lieu de culte consacré aux Attalides eux-mêmes, dont les honneurs exceptionnels nous étaient révélés, notamment pour Attale III, par l'inscription d'Elaia (*Inschr. v. P.*, n° 246).

L'emplacement du *téménos* princier s'est révélé, en définitive, sur une terrasse aussi en vue que celle de l'Autel : entre les cotes 285 et 305 (Autel : 280-295). Le bâtiment occupait un emplacement d'environ 50 à 60 m. au carré, encombré de constructions de sept époques, au travers desquelles il n'a pas été facile de se débrouiller. Les résultats obtenus finalement montrent clairement qu'à l'époque hellénistique, le plan a dû être assez comparable à celui de l'*hérôon* de Calydon. On s'étonnera qu'il n'ait pas été fait appel par comparaison à l'Établissement délien des Poséidoniastes de Bérytos, pourvu lui aussi, dans la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., d'un péristyle d'honneur voisin d'un lieu de culte : celui-ci installé, il est vrai, pour une triade bérytienne. Le recours à l'architecture délienne aurait été utile aussi pour diverses autres comparaisons, qui ont manqué.

Établi pendant les règnes des Attalides, l'édifice sacré de Pergame a été conservé à l'époque romaine, et il a dû alors servir aux gouverneurs locaux : tandis que le premier péristyle avait été dorique, la cour nouvelle fut alors aménagée avec des colonnades ioniques ; un temple-pergola, établi sur un *podium*, et de style corinthien, la dominait (pl. 43), à la place du bâtiment plus fermé de l'époque hellénistique.

En appendice, trois études concernent les prétoires romains, dont le plan, notons-le, semble s'être inspiré du lieu de culte pergaménien, et surtout les divers objets trouvés dans les fouilles ; il s'agit principalement là de tessons de céramique, qui remontent jusqu'à l'époque géométrique (quelques fragments du style de Yortan)[1].

On se reportera surtout à la pl. 67 pour le levé détaillé des ruines du lieu de culte installé sur le côté Nord du *téménos ;* les pl. 69 et 70 donnent la reconstitution à l'époque romaine, la pl. 70 en bas la coupe reconstituée à l'époque hellénistique ; la pl. 71 reconstitue les sept différentes périodes assemblées, depuis l'occupation primitive du rocher jusqu'aux installations byzantines. Aux pages 84 sqq., on trouvera une étude historique des cultes pergaméniens et des sanctuaires connus dans la ville : parmi lesquels il y a eu selon les textes, un Attaleion, un Euméneion, d'autres fondations privées. Les documents historiques et épigraphiques ont été tous réunis pour expliquer une forme si importante de la piété hellénistique. La

1. Parmi les anses d'amphores, une série thasienne intéressante pour le commerce de l'île.

connaissance matérielle d'un de ces lieux de culte, consacrés à des souverains assimilés aux dieux, est fort intéressante. Elle ne laisse pas trop regretter le mirage évanoui du prétendu « Palais des Princesses ».

Ch. P.

Akos von Szelay (†) **et Erich Boehringer,** *Die hellenistischen Arsenale, Staatliche Museen zu Berlin, Altertümer von Pergamon,* Band X. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter 1937 ; in-4° ; IV + 64 p., 3 fig. dans le texte, 44 pl. — De même que s'est évanoui le mirage du « Palais des Princesses » à l'Acropole de Pergame, par l'identification du *téménos* réservé au culte des Attalides, voici disparaître le pseudo « Jardin de la Reine », transformé en arsenal hellénistique (pl. 35). Mais le célèbre quartier des Manganes, arsenal de Constantinople, n'avait-il pas été lui-même un jour la Roseraie de Gul-hané ? Au vrai, dans l'appellation qui disparaît à Pergame, il n'y avait que l'erreur d'une archéologie trop empressée à colloquer des noms crus précis à ce qui ne lui était pas connu. Combien d' « habitations des prêtres » dans les grands sanctuaires, ne doivent pas aussi leur fragile surnom à l'absence de toute identification sûre ?

L'un des deux auteurs, disparu, a fait ici les descriptions architecturales et les reconstructions, la plupart des dessins et des plans ; tous les commentaires sur l'arsenal attalide, sur l'artillerie pergaménienne et la reconstitution historique (cf. le modèle de Berlin, pl. 32 *b*), sont l'œuvre du survivant. Œuvre et espoir d'une dynastie de proie, l'Arsenal de Pergame, maintenant reconnu, occupait l'angle N., la proue, dirait-on, de la citadelle : un croquis schématique donné en frontispice, montre la situation, au voisinage de casernes attalides qui sont ce qu'on a aussi appelé d'abord « Palastgruppe I ». Il y a eu côte à côte, plus ou moins parallèles, cinq bâtiments oblongs (chronologie : I et II, puis III, puis IV et V). Ils sont tous régulièrement et étroitement compartimentés, et on y a trouvé des lots imposants de boulets de pierre pour catapultes (σφόνδυλοι), donnant jusqu'à onze calibres différents : matériel *d'attaque !* On nous décrit l'enclos, les cinq arsenaux (le *trois* a été reconstruit) ; puis sont cataloguées les maigres découvertes. Aux pages 48 sqq., on trouvera une étude synthétique sur l'artillerie de Pergame : l'instrument de lancement (παλίντονον) a été reconstitué graphiquement, pl. 32 *a*[1]. Il y avait peut-être un dispositif de batterie de bombardement au N.-E., près des casernes. — Le temps de guerre où nous vivons peut redonner quelque attrait imprévu à cette partie de l'étude, qui est assurément fort instructive.

L'arsenal I a été daté de la première moitié du IIIe s. ; les arsenaux III (couverture en bois), et IV et V paraissent avoir être édifiés

1. Ces catapultes avaient servi pour la première fois au siège de Tyr (par Alexandre).

entre 230 et 160 av. J.-C. Le calibre des boulets indiquerait le temps d'Attale, souvent agressif, plutôt que celui d'Eumène, qui se tint volontiers sur la défensive. Ch. P.

H. Jeanmaire, *Couroi et Courètes. Essai sur l'éducation spartiate et sur les rites d'adolescence dans l'antiquité hellénique.* Lille, Bibl. Univers., 1939 ; in-8°, 638 p. — L'auteur de ce livre brillant, fort suggestif, s'est proposé de montrer que, dans la formation de la cité antique, une répartition des individus en « classes d'âge » a eu une importance non moindre que leur appartenance à des groupes familiaux dont on a fait état, quelquefois, d'une manière trop exclusive[1]. L'opposition des « jeunes gens » et des « vieillards » est constante dans les poèmes homériques[2] : les *gérontes* sont là par excellence les conseillers, mais ils ne doivent pas être nécessairement qualifiés de chefs de clans. Les « jeunes gens », compris au sens large, constituent le *laos*, c'est-à-dire une classe de guerriers ; ils se distinguent du *démos* qui rassemble les habitants du plat pays, sans qualification politique. Le *laos* a une vie commune ; il était entretenu par des prestations ou redevances que représentent souvent les revenus de fiefs concédés.

Une série d'épreuves ou d'initiations, qui commence dès l'enfance, permet l'accès dans les classes d'âge. Ces initiations successives sont marquées par des cérémonies : danses, mascarades, précédées de périodes plus ou moins longues de réclusion au cours desquelles les novices mènent, loin de la communauté, une existence presque sauvage. Des différenciations se produisent : tous les mâles d'une communauté ne passent pas par les mêmes épreuves et par suite ne participent pas aux mêmes privilèges. Ainsi se forment, par des initiations restreintes, des sociétés secrètes et des confréries qui détiennent les pouvoirs et fournissent les véritables chefs de la communauté. Une longue étude de certaines sociétés africaines, qui occupe tout un chapitre de l'ouvrage (p. 147-223), apporte d'utiles points de comparaison.

Dans la plupart des États de la Grèce, au gré de l'auteur, ce sont des mythes ou des pratiques religieuses qui attestent le mieux pour un temps révolu l'existence primitive d'une structure sociale conforme aux données que l'on a essayé de dégager ainsi : à Athènes, par exemple, les mythes et les fêtes qui appartiennent au cycle de Thésée, le « couros » par excellence[3]. Mais les institutions survivent encore

---

1. Il y a des excès de cette nature dans le récent livre du Dr R. de Saussure, *Le Miracle grec*, 1939, qui exagère les effets de l'autorité familiale.

2. Les classes d'âge se retrouvaient plus tard dans les concours officiels, et d'après Plutarque, des défis alternés s'échangeaient dans les chœurs de Sparte.

3. Notons que dès le temps d'Homère (*Iliad.*, VI, 58-59), cf. ici, p. 39, Couros pouvait signifier un enfant *avant même la naissance ;* cf. l'explication trop ingénieuse donnée, *l. l.*, pour éluder la difficulté (comment le meurtrier saurait-il si l'enfant à naître va être un garçon ?). Bacchylide, autour de Thésée, évoque des ἠίθεοι.

partiellement dans les États dits doriens, la Crète et surtout Sparte, sans que l'on doive cependant rapporter à de nouveaux venus des pratiques sans doute en vigueur déjà à l'époque dite achéenne. L'évolution de l'État spartiate a été étudiée avec un soin particulier, comme elle le méritait. M. J. a montré que le *laos* avait dû s'y confondre avec le *démos* à la suite d'une révolution déterminée par les guerres de Messinie. Les mœurs du passé se modifièrent en conséquence : tandis que continuaient les repas en commun et l'éducation commune, empruntés à l'ancienne société, on verrait disparaître, le luxe et la gaieté de la Sparte aristocratique. La cité nouvelle n'a d'ailleurs rien d'une démocratie : on entrevoit la formation d'une classe privilégiée, les *hippeis*, peut-être analogues aux *cleinoi* de Crète, où l'on entrerait par une initiation spéciale (la *cryptie*) et d'où sortiraient les chefs militaires et politiques de Sparte.

L'ouvrage, qui est une thèse, et qui contient, au vrai, une thèse, représente un effort personnel habile, souvent dominateur, de réflexion et de synthèse ; et malgré les réserves que suscitent çà et là certaines hypothèses qui me paraissent insuffisamment étayées, malgré ce qu'on peut objecter surtout à l'emploi de la méthode comparative, nous avons ici un travail de premier ordre. Il n'en était que plus nécessaire de marquer ici ce qu'il apporte, mais, non moins clairement, certains dangers qu'il peut présenter, voire en les parant de grâces séduisantes. Bien des lecteurs seront surpris, et du plan bizarre, qui met ici à la fin, de l'aveu de l'auteur, les recherches par où avait commencé l'enquête. Ils s'étonneront d'autre part, de l'énorme part faite à la comparaison avec les sociétés secrètes d'Afrique — à l'exclusion de toutes autres. M. J. H., indique ses raisons, dont quelques-unes lui ont été suggérées par Frobenius, ce qu'on regrette[1]. Mais les sociétés secrètes ne manquent pas, ailleurs même qu'en Afrique ; les justifications données n'empêchent pas de surprendre çà et là, une tendance plus ou moins consciente de l'auteur à vouloir expliquer les civilisations du Nord de la Méditerranée, non seulement par celles de l'Égypte, mais d'autres, plus « australes[2] » : postulat apte à susciter les plus légitimes inquiétudes historiques, tant le progrès de nos études indique nettement aujourd'hui la part à accorder, *aussi*, dans la civilisation crétoise préhellénique, dans la première civilisation grecque, aux éléments *d'Asie*.

Il semblerait aussi qu'il y a bien quelques dangers à vouloir présenter les principaux faits de l'histoire grecque antérieure au Ier millénaire, *et même postérieure*, comme ne conservant plus guère, ou

1. Sur la rectitude d'esprit de cet auteur, cf. *Rev. archéol.*, 1938, II, p. 238-240 (R. Lantier), M. H. J. a aussi peut-être beaucoup pardonné à Ramsay.

2. M. H. J. s'en défendrait sans doute. Mais je suis parfois un peu en alarme devant ses notes, ou ses comparaisons (cf. p. 66 : la confédération libyenne dont le fantôme survivrait dans l'empire oublié des Atlantes (?) ; autres remarques p. 155, 156, 161, 165, de même tendance « africaine »). La négation du miracle grec comme « erreur totale », par « les plus fervents humanistes », ne doit pas être prêtée à M. P. Roussel, mais à son homonyme M. Louis Roussel à qui seul se rapporte la référence donnée, p. 157, n. 1.

même conservant avant tout pour nous, les aspects fuyants, imaginatifs douteux d'une transposition légendaire[1] ; ne risque-t-on pas de lâcher la proie historique pour l'ombre sociologique ? Si la « geste » de Thésée par exemple, peut être transcrite (plus ou moins), comme fait l'auteur, en fable du Petit Poucet (?), faut-il donc entendre qu'on doive renoncer à y reconnaître, plutôt, de l'histoire *athénienne*, pour une période, qui aujourd hui, deviendrait de moins en moins digne d'être appelée « reculée » : les fouilles archéologiques ne nous rendent-elles pas continuellement les *réalités* d'un passé bien plus lointain avec des stratifications qui, implantées dans le sol, n'ont rien de légendaire ? On peut douter aussi, et plus encore, que Lycurgue, à Sparte, n'ait représenté qu'un « masque de féticheur[2] ». Peut-être, ainsi, jugera-t-on que la part faite en ce travail si méritoire, à l'élément « initiatique », et à la méthode (?) des sociologues, dépassait le nécessaire : presque tous les faits eussent pu trouver *sur place*, les éclaircissements attendus.

Voici quelques observations de détail[3] :

Dans cette thèse parue sous le titre *Couroi et Courètes*, l'auteur n'a-t-il pas laissé un peu trop de côté les confréries de *Courètes* que la Grèce a connues ? Leur organisation importait je crois au sujet, autant que celles des sociétés africaines. Or, on peut l'étudier, sinon en Crète (où la parenté avec les Dactyles, les Telchines éclate), du moins à Éphèse, avec les documents de la dissertation de J. Pœrner, et le local d'association retrouvé, dont il n'est pas fait mention ici ; cf. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, 1922, p. 423-430, et *passim ;* sur les représentations de la Κουρητικὴ Τριάς, O. Walter, *Œsterr. Jahresh.*, XXXI, 1938, p. 53-80 ; cf. *REG.*, 1939, I, p. 151-152. On peut railler les Anciens d'avoir cru à l'existence d'un *peuple* de Courètes autour de Calydon (p. 147), mais il eût été nécessaire d'examiner au passage *où on les trouve*, des confréries qui — éducatrices de princes — au besoin accompagnaient aussi les dieux : (*Couroi* et Corès du fronton Est du Temple des Alcméonides à Delphes, groupés là comme à l'Artémision d'Éphèse ; les Courètes autour d'Adonis, auprès de Zeus, auprès de Dionysos à Nysa, n'ont-ils été rien que des éducateurs de

1. M. H. J. enveloppe volontiers les résultats obtenus par l'archéologie minoenne d'un doute raisonné ; mais rien ne paraîtrait ici devoir être frappé de suspicion dans l'histoire de Sikouloumé-Thésée-Petit Poucet, l'une des plus répandues de l'Afrique du Sud, dit H. A. Junod (trad. en 1898). Des rudes critiques de P. Foucart (*Les Myst. d'Eleusis*, 1914) contre ce genre de rapprochements, il resterait, quoi qu'on dise, passablement à garder. On sait les difficultés du contrôle des témoignages de « missionnaires » opérant aux territoires dits de primitifs.

2. J'avoue ici ma défiance contre cette Grèce nouvelle qu'on vise à nous créer : Grèce de vaudou et de magie noire, de mascarades et de franc-maçonnerie. Ne lui infuse-t-on pas un peu trop de sang nègre, après les excès « marmoréens » ?

3. L'index est trop sommaire ; des mots comme Démophon, Polités, Temesa, Thargélies, et d'autres, n'y figurent pas. Trop de mots grecs formant phrases sont transcrits çà ou là, en caractères français. P. 125, lire Poseidon et non Poseidonios. P. 263-264 : corriger Ascraia en Acraia ; p. 271, Halimonte ; p. 272, Ilissus ; p. 581 et 582, Euthymos de Locres. A. Meillet a toujours protesté contre certains modernismes ; tel, l'emploi du mot *féodalité* à l'époque achéenne.

Couroi ? — Il eût été bon aussi, je crois, de marquer les parallélismes entre les Courètes Créto-Asiaques et les nabi-forgerons de Palestine ; le rôle un peu parallèle des Corés (ce sont les filles de Chiron qui instruisent Jason) et même des sociétés d'Amazones, que Callimaque nous montrait dansant la même *prulis* que les Courètes, et pratiquant aussi des rites de fustigation près des autels (Ch. Picard, *Eranos-Ascona*, 1939 : *Die Ephesia von Anatolien*).

P. 119 sqq. L'explication des *aigicoreis* et des noms des anciennes tribus à Athènes soulèvera des réserves (« corporation ou bouclier sacré ? » p. 127, « fils de la chèvre », p. 142 ?) : de même le rapport cherché avec la formule d'initiation signalée p. 141, et qui n'est peut-être qu'italique. On pourra douter aussi *ibid.*, de l'exégèse proposée pour les *géléontes* (délibérants ?) et les *hopletai* (artisans ?).

P. 167 : avions-nous besoin de faits africains pour comprendre l' « imagerie » de la déesse sur le Taureau ; cf. sur les voyages du dieu taureau El à Kaphtor (entendue comme la Crète), R. Dussaud, *CRAI.*, 1938, p. 536 sqq.

P. 228 sqq. Peut-être reconnaîtra-t-on qu'à Delphes, où il y avait surtout un sanctuaire, comme à Athènes même, en pays plutôt ionien que dorien, les traces du système initiatique recherché sont plus évanides qu'ailleurs. C'eût été une raison pour étudier de préférence, la Crète et le Péloponnèse, où l'esprit dorien a reçu surtout le legs préhellénique. Il y avait peut-être danger à vouloir trop généraliser : la part de l'interprétation devient forcément, en certains lieux, considérable — et le recours à la méthode Saintyves[1] d'autant que les textes de base sont souvent controversés. Je serai sans doute lent à souscrire à l'idée que des guerres de religion (p. 254) n'ont pas laissé de traces sur le terrain entre Athènes et Éleusis, dans les monuments mêmes d'Athènes, et dans l'histoire, mon article de la *Rev. hist.*, 1931, p. 1-72, n'étant qu'une protestation continue et complète contre ce point de vue ; il me semble aussi difficile de douter que le culte de Dionysos se soit imposé, de la Thrace à la Béotie et de là à Argos, sans de véritables guerres de religion, dont la trace nous apparaît partout. — P. 264-265, M. H. J. a-t-il des textes précis, tels que ceux que lui eût réclamés notre maître Fustel de Coulanges, pour dire que les Arrhétophores étaient de toutes *petites filles ;* nous voyons le contraire par les monuments. P. 279-343-397, je reviendrai ailleurs sur les raisons graves que je conserve de croire que l'oracle de Déméter à Éleusis (v. 266-268) ne vise aucunement la Ballétys, qui n'était pas du culte de la déesse-mère, et n'est nulle part attestée *à Éleusis même ;* la faute de Métanire s'explique bien mieux au contact de récents textes de Ras-Shamra (Ougarit). La déesse punit à Éleusis, comme les dieux syriens le font ailleurs, l'imprudence humaine[2]. S'il s'agit d'utiliser ce texte, à tort selon

1. Cf. par exemple, pour l'explication des oschophories, de l'eirésioné. P. 418, l'auteur convient qu'à Eleusis, il reste peu pour justifier sa théorie.
2. *CRAI.*, 1938, p. 304.

moi, pour démontrer l'existence de la courotrophie, dans la maison de Céléos, quel étrange souci (p. 343) que de signaler là même une possibilité de mise à mort du jeune Démophon, par sa nourrice.

Je doute fort, p. 519, que la *Pompé Lydôn* de Sparte ait été une πομπὴ λύκων ; c'est substituer à un rapport historique attesté (relations de Sparte et de Sardes), une aventure ; de même, je ne me résigne pas volontiers à croire qu'il y ait eu le moindre rapport entre le Lycurgue, fils de Dryas, connu de la Thrace à l'Arabie, et le législateur de Sparte dont l'existence est si discutée. Le livre, très entraînant, très habile, laisse ainsi çà et là des doutes : pour que la théorie triomphât, n'eût-il pas fallu qu'elle put être prouvée et complètement et partout ? On ne peut s'empêcher de songer à la phrase de Voltaire sur les théories-souris, qui passent par neuf trous successivement, mais échopent au dixième. Ch. P.

Ernst Meyer, *Peloponnesische Wanderungen.* Zurich, Max Niehans Verlag, 1939 ; in-8°, XVI-148 p., 11 fig. dans le texte, 64 fig. en planches hors-texte, 12 plans et cartes hors-texte. Broché, 9 RM. — Si la région centrale du Péloponnèse est devenue maintenant, et depuis quelques années, d'un accès, plus facile pour le tourisme, car des routes carrossables y ont été tracées, des hôtels y ont été bâtis, elle pose encore à l'archéologue des problèmes difficiles, malgré les études dont elle a été l'objet. Aussi accueille-t-on avec un préjugé favorable l'ouvrage où M. Meyer a consigné le résultat du voyage qu'il a effectué du 2 août au 6 octobre 1937, et dont le titre répond parfaitement à l'objet. On n'y cherchera pas un plan suivi, mais chacun des treize chapitres indique et résout, quand il se peut, des questions topographiques. Je n'essaierai donc pas de l'analyser, mais je me bornerai à indiquer quelques-unes des découvertes de l'auteur.

1° En Sicyonie, à l'Ouest de Némée et au Sud du lac Stymphale, étude du site d'Alea, près de Bogiati (ch. II, pp. 19-30) ;

2° Dans l'Arcadie septentrionale, sur la route de Tripolis à Dimitsana, M. Meyer fixe l'emplacement de Torthyneion à 9 km. au Nord de Vytina, et il complète ainsi heureusement sa notice de l'Encylopédie Pauly-Wissowa ; il établit (ch. IV, pp. 41-47) les rapports encore mal connus des régions de Magouliana, Valtesiniko et Langadia[1]. Dans l'Arcadie occidentale, l'auteur a parcouru (ch. VI, VII, VIII : pp. 60-106) toute la vallée du Ladon, mal connue encore, en dépit des recherches que fit Leonardos en 1891, et il peut situer Thaliadès, Halos, Oryx ; il découvre un temple préclassique à Onkai, dépendant de Thelpoussa — que la carte hellénique situe inexactement — et

1. P. 42, n. 1 : M. Meyer admet la théorie de Sarris qui situe Araklovo à l'Ouest de Dimitsana, auprès de Samikon : les objections formulées ici-même par A. Bon (*Rev. Arch.*, 1938, I, p. 83 et suiv.) semblent lui avoir échappé ; p. 46 : le chiffre de la population du village de Langadia est de 3.049, et non de 3.268 : chiffre total pour le dème ; p. 47 : M. Meyer propose de supprimer le nom de Teuthis, porté sur la carte de l'Etat-Major hellénique au Nord de Langadia, alors qu'il n'existe aucun reste antique dans la région.

dont il publie 12 inscriptions inédites (l'article de Mitsos a paru pendant la correction des épreuves, p. 88, n. 1)[1]. Il remonte ensuite l'Alphée, en partant d'Héraia (p. 101-103) et regarde de plus près que ses devanciers le site de Bouphagion ;

3° Au centre de l'Achaïe, Leontion doit être fixé à l'Ouest de Kalavryta et au Nord de Vlassia (ch. IX-X, p. 107)[2]. En Achaïe occidentale, l'emplacement attribué à Olénos sur la côte est précisé[3]. Dans la région d'Aegion (ch. XII-XIII, p. 123-143), le site de Rhypes a fait naître de nombreuses erreurs ; Kéryneia doit être placé au Nord de Mamousia, et Bura au Sud-Ouest de Diakophto, sur la rive gauche du « fleuve » de Diakophto ; enfin Helikè doit être identifiée avec Trypia, bien plus à l'Est d'Aegion qu'on ne l'imagine habituellement ; par suite, Kallistai sera placée sur la petite hauteur de H. Elias (Rizomylos) et pour Ascheion, si plusieurs emplacements sont possibles, la colline proche de Velivina paraît la plus satisfaisante. Dans la région à l'Ouest de Kiato (p. 1-18) M. Meyer a décrit le fortin dit Helliniko, près de Mégali Valtsa — et qui reste anonyme ; il a indiqué plusieurs sites antiques entre Xylocastro et Kiato et s'est attardé davantage à Titané (p. 11), à l'Est du village de Voivonda ; au Sud, enfin, il a été assez heureux pour identifier l'autel de Zeus au mont Phouka (Nord-Est de Némée) et pour y découvrir des tessons allant de l'époque géométrique à l'époque classique.

Tels sont, sèchement indiqués, les principaux résultats auxquels atteint cet ouvrage. Sans doute la lecture n'en est pas toujours aisée ; bien que l'auteur ait multiplié les croquis, les plans originaux et les photographies, nous regrettons avec lui (p. 1) qu'une carte d'ensemble des sites visités n'ait pu être annexée ; il est impossible de lire avec fruit ce volume si l'on n'a pas sous les yeux la carte française de 1852 (qui reste souvent supérieure, malgré son ancienneté, à la carte de l'état-major hellénique)[4]. M. Meyer ne considère pas son œuvre comme terminée : ici, sa visite fut trop rapide (p. 82-83), là il faudrait fouiller (p. 98) — je connais ce genre de regrets ! —, mais c'est une importante contribution à la topographie du Péloponnèse, et qui fait honneur à l'ancien collaborateur de Fr. Stählin, et je suis heureux de terminer sur ce souvenir. Y. Béquignon.

M. P. Charlesworth, *Documents illustrating the reigns of Claudius and Nero.* Cambridge, University Press, 1939 ; in-8°, VIII-42 p. —

---

1. P. 97, n. 1 : pour la tholos de Delphes, il faut désormais renvoyer aux *Fouilles de Delphes :* Charbonneaux, fig. 10 ; Gottlob, pl. X : ces fascicules ont paru en 1925.

2. Les identifications du site de Léontion avec Gourzoumisa, indiquées par moi dans la *Chronique* du *B. C. H.*, 1930, p. 484 et 1931, p. 477, d'après la tradition encore admise par M. Kyparissis, sont désormais à abandonner ; les ruines voisines de Gourzoumisa restent encore anonymes (p. 117).

3. Il me sera permis de noter que les indications du *Guide de Grèce*, p. 335, ont été reconnues exactes.

4. Celle-ci n'est plus dans le commerce : souhaitons que les archéologues bénéficient d'une aimable exception désormais !

L'auteur n'a eu d'autre but que de mettre facilement à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Haut-Empire les principaux textes relatifs aux activités de Claude et de Néron. Il s'agit exclusivement de la reproduction des discours, textes législatifs, inscriptions se rapportant à des travaux d'utilité publique, dispersés dans les publications relatives à la papyrologie et à l'épigraphie. Il y a là un instrument commode de travail, établi aux meilleures sources. R. L.

Meriwether Stuart, « *The Portraiture of Claudius* », *preliminary studies*. New-York, Columbia University, 1938 ; in-8°, XIV + 93 p. — Cette monographie iconographique montre l'attrait et la difficulté des recherches relatives au portrait latin, qui, du moins, a cet avantage sur le portrait grec — mais c'est le seul ! — de nous être parfois connu par des exemplaires assez nombreux et variés pour permettre, à propos d'un même personnage, certains classements. Ici, on s'est préoccupé de tout réunir — numismatique, plastique — avec une minutie parfois un peu scolaire, mais très consciencieusement, en tout cas. Les ressources de l'histoire ont été mises à profit partout au passage. Non seulement les portraits connus sont étudiés, mais il y a un effort pour retrouver ceux qui, signalés pas les textes, disparurent, et qui ne sont pas les moins curieux. Le répertoire distingue les statues, les bustes, et enfin les têtes isolées ; suivant les séries, ce qui est sûr, simplement possible, ou à écarter (soit comme identifié à tort, soit faux). Le dépouillement a été étendu à un grand nombre de collections : il met en valeur, p. ex., les documents de Toulouse (Espérandieu, *Rec.*, 955, 1012). On eût pu insister sur la différence des portraits faits à l'Orient, de technique grecque, et l'on ajouterait çà et là, notamment pour Thasos. Du point de vue des sources littéraires, rien n'a été négligé, ni les textes, ni les inscriptions, ni le papyrus publié par H. Idris Bell et qui nous rendu la lettre de l'empereur Claude aux Alexandrins. Les portraits de jeunesse de l'empereur sont assez rares (celui de Ticinum : *CIL.*, V, 6416, 10) est le seul attesté. On peut dater de 42-43 le Claude en Jupiter (p. 46-49) de Lavinium (Vatican, Rotond., 550), d'après *CIL.* XIV, 2097. On voit qu'en général, l'empereur a été plus vénéré dans les provinces de l'Empire qu'en Italie même (p. 49-51), à en juger par la répartition des œuvres. Il n'a pas échappé, même plastiquement, à la caricature. La tête du Bracchio Nuovo, n° 114, porte la marque particulière des transformations dont l'*Apocolocyntose* nous avertit ; or elle a été restaurée longtemps après Néron. Ch. P.

Chandler Shaw, *Etruscan Perugia*, in *The Johns Hopkins University. Studies in Archaeology*, n° 28, édited by D. M. Robinson. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1939 ; XIV + 102 p., 23 fig. sur XVI pl. — Cette monographie qui reprend les récentes études de Mme L. Banti sur la cité et le territoire des Pérusiens *(Studi etr.*, 1936,

Pauly Wissowa, *R. E.*, s. v. *Perusia*) est une mise au point diligente, qui sans apporter de résultats très nouveaux, rendra service grâce à la documentation qu'elle a assemblée. L'auteur étudie successivement les commencements de Pérouse (p. 1-18), posant au passage la question de l'arrivée des Étrusques. Le dernier livre de M. P. Ducati, *Le Problème étrusque*, 1938, ne lui a pas été accessible ; il discute les bronzes de San Mariano, dont le char analogue à celui de Monteleone (New-York), pour lequel le simple croquis de la pl. I, fig. 1, n'apaisera pas toutes les curiosités. — La scène du combat entre Herclé, Cycnos et Ares, signalée à la p. 10, a fait l'objet des études de M. J. Bayet, *Herclé*, ouvrage important (1926) que l'auteur paraît malheureusement ignorer. Pour la publication des trépieds Lœb, il eût fallu mentionner aussi l'article de l'*AJA.*, XII, 1908 (p. 287 sqq., pl. VIII-XVIII : S. H. Chase). On sait que M. A. Minto les met en relation avec la tombe de San Valentino ; des comparaisons peuvent être faites à leur sujet : *AJA.*, 1908, pl. XV, avec les nouveaux reliefs de l'Héraeon de Silaris (métope d'Apollon-Leto-Tityos), et aussi avec les antéfixes thasiennes de l'Héracleion (Pégase et Bellérophon) : *AJA.*, 1908, pl. X, il y a une vulgate étrusco-ionienne dont les rapports avec Chypre, l'Ionie, l'archipel thrace et la Grèce du Nord signalent des relations historiques, et peut-être des routes d'influence, utiles à suivre. Pour le sarcophage sculpté de Sperandio, on se reportera maintenant aux récentes recherches de M. Paribini, qui le reproduit (*Stud. étr.*, XII, 1938, p. 134, n° 204, pl. 33-1-2) ; la bibliographie donnée est incomplète (cf. notamment Messerschmidt, *Stud. étr.*, VI, p. 520, pl. 27). M. R. Paribini a publié aussi, *l. l.*, une colonnette du Musée de Pérouse (*Stud. étr.*, XII, 1938, p. 69, n° 11) en calcaire poreux avec une frise sculptée représentant une scène de sacrifice, qu'il eût été bon de remettre sous les yeux des lecteurs (L. Banti, *St. étr.*, X, p. 106).

Un second chapitre insiste sur l'apparence imposante des ruines de la cité, plan, fortifications, portes et tours, temples présumés des dieux et maisons (p. 20-27). Pour la Porta Marzia, l'auteur a adopté la date basse (second ou I^er^ siècle av. J.-C.) : les temples, dont les principaux devaient être ceux de Volcanus (Sethlans) et de la Triade devenue « capitoline » n'ont pas laissé de traces directes. Un chapitre consacré à la vie privée et publique, rapports de la cité avec la confédération étrusque, au culte des dieux, précède l'étude réservée aux nécropoles et aux cultes de l'autre monde (p. 30-41). La Porta Marzia assemble, peut-on croire Tinia (Jupiter) et les Dioscures ; Velthurna qui a donné à l'ancienne cité des noms théophores, a dû y recevoir un culte important. Il y aurait eu un patron local (p. 39). Les bronzes et les urnes témoignent d'autres cultes et d'influences orientales (Attis ? fig. 8).

Dans le chapitre concernant les nécropoles (p. 46 sqq.) on trouvera d'importantes indications sur la Tombe des Volumni si importante avec la Tomba della Pellegrina de Chiusi pour la chronologie du portrait étrusque — et sur les autres hypogées ou sépultures, sur les rites funéraires locaux, sur les croyances des Pérusiens relatives à

l'au-delà. Le relief de la Tombe des Volumni qui est reproduit pl. V, fig. 10, avec son clipeus à la gorgone, entouré de deux glaives à lames courbes[1] surmontés de deux oiseaux et de leurs têtes humaines, attire l'attention sur les influences chypriotes que M. J. Bayet avait relevées dans le culte d'Herclé. Les deux glaives ont une forme caractéristique (S. Besques, *Rev. arch.*, 1936, 2, p. 9-11 : Apollon Mageirios ; cf. aussi R. Paribeni, *St. etr.*, XII, 1938, p. 109, n° 117 et pl. XXVII, Mus. Barracco). L'ensemble n'est sûrement pas sans signification symbolique. Une étude intitulée *The Soul's Journey to Paradise* (p. 63), attire très utilement l'attention sur les figures qui montrent des monstres *marins* transportant des personnages humains demi-nus (pl. IX-X) : le caractère funéraire de ces représentations à Pérouse est bien attesté ; la comparaison aurait dû être faite avec les groupes d'acrotères de Locres (Marasa), où l'on a cherché à tort des allusions aux Dioscures et à la Bataille de la Sagra.

Les industries des arts mineurs à Pérouse (urnes cinéraires, bronzes, miroirs, terres cuites, objet d'ivoire, d'os et de verre, bijouterie) sont étudiées en détail et il y a des indications précises sur le commerce de l'ancienne cité (p. 68-83). La romanisation et la fin de la vieille cité étrusque jusqu'après le *Bellum perusinum* font l'objet du chapitre terminal (p. 88-97). Ch. P.

Elizabeth C. Evans, *The cults of the Sabine Territory.* Vol. XI des *Papers and Monographs of the American Academy in Rome.* Rome, Americ. Academy, 1939 ; in-8°, XVI + 254 p. ; VII pl., dont une carte de la Sabine (pl. I). — Cette monographie, soigneuse, est consacrée à une région de l'Italie centrale où vécut un peuple austère qu'on a voulu mettre en relations d'origine avec Sparte. Les rapports des Sabins avec Rome dès les temps de la fondation de l'Urbs marquent l'importance du sujet qui intéresse au plus haut point les historiens, ceux des religions antiques, comme les autres. La façon dont l'auteur a procédé à son enquête est objective et scientifique ; après avoir (ch. I) délimité le territoire de la Sabine, relaté les traditions historiques qui concernent son peuplement, confronté l'histoire de la Sabine avec celle des peuples circonvoisins, à la lumière des découvertes archéologiques récentes, Mme E. C. Evans examine, site par site (p. 35 sqq. : ch. II), les cultes attestés, soit épigraphiquement, et c'est le cas le plus général, soit par des textes littéraires, soit par des découvertes archéologiques (on trouvera à la fin des vues et le plan (pl. II) du temple de la villa San Silvestro, édifice à trois *cellae*, semble-t-il, pour lequel G. Ph. Stevens a proposé plusieurs restaurations possibles (pl. VIII). En dehors des cultes locaux attestés dans la Sabine même, un chapitre nous signale les relations avec les cités et les territoires qui ont été en rapports avec la Sabine, soit du côté du Latium, soit du côté du Picenum, vers l'Ombrie et le pays des Vestini, vers l'Étrurie même.

1. La poignée est faite d'une double tête d'oiseau.

Ensuite est conférée (p. 152 sqq.) la liste de divinités de la Sabine conservée par Varron, *De lingua latina*, V, 74, et qui visait à marquer l'apport religieux introduit à Rome : cette liste comporte des mélanges qu'il fallait discerner ; mais il y a aussi des lacunes graves, Semo Sancus par exemple, que Silius Italicus donne aux Sabins comme δαίμων ἐπιχώριος ne figurant pas. Une conclusion brève signale les résultats obtenus, qui ne sont pas surtout chronologiques, les dates d'apparition et de transmission des cultes restant en bien des cas difficiles à fixer.

L'enquête a été menée sur le terrain de 1930 à 1932 ; elle paraît suffisamment poussée, non moins que la préparation bibliographique, en général ; tout ici, géographie et histoire, rendra des services ; l'auteur n'ignore rien des découvertes des nécropoles primitives et a signalé aussi au passage le guerrier de Capestrano, sans en forcer — comme on a fait ailleurs — l'intérêt, et en marquant ses réserves sur les interprétations de Moretti et Ribezzo.

Il s'en faut que les conclusions finales portent de décisives lumières sur les cultes de l'Italie centrale, ici comme ailleurs, malgré les efforts méthodiques. Mars n'est pas cité dans les inscriptions de la Sabine encore qu'il ait été un grand dieu, et le patron du *Ver sacrum*. L'Hercules de Reate (Rieti), à qui doit s'être rapporté le fameux *titulus mummianus*[1], et qui peut-être était Musagète (cf. p. 69 sqq.), a des aspects grecs. Vacuna, Feronia, Silvain forment la troupe des dieux et génies agraires. On rencontre Salus et Quirinus, celui-ci seulement à Amiternum. Mme E. C. Evans a signalé l'origine de l'intéressante mosaïque de Poggio Mizteto, à mi-distance entre Rome et Rieti, maintenant au Braccio Nuovo du Vatican, et qu'une statuette de l'Ephesia avait été trouvée là-même. Il eût fallu mentionner que la mosaïque de Poggio Mizteto a été (partiellement) reproduite en 1935, par H. Thiersch, *Artemis Ephesia*, p. 65, n° 56, et pl. 46 : l'auteur est d'ailleurs médiocrement informé de ce qui a été écrit sur le transfert du culte de l'Ephesia en Occident, et on ne lui accordera point que le culte ait pu revenir de Marseille à l'Aventin : la mention de la fondation faite à cette place par Servius Tullius, entre deux règnes étrusques, oriente la recherche du côté d'un apport anatolien plus direct, peut-être d'un essaimage éphésien, comme il y en eut : le temple de l'Aventin, qui avait un asile au temps des Gracques, a gardé jusqu'au temps de la réfection de Lucius Comificius sous Auguste, un plan évocateur de l'Artémision éphésien. On trouve d'ailleurs dans la Sabine, outre les Lares et Dea Dia (Amiternum) des cultes gréco-latins de Neptune, Cérès, Minerve, Fortuna, Liber, Libera, Jupiter Liber. Les Sabins ont adoré les Charites et les Muses (à Reate), Vénus et Spes ; Amiternum avait accueilli Asclepios et Cybèle ; le culte d'Apollon n'est connu semble-t-il, que dans la région de Nursia. Praestita, les Dii Penates, le Pater Reatinus sont de goût

1. Il aurait reçu la dîme des pillages de Lucius Mummius conquérant de Corinthe en 146.

plus indigène. La liste de Varron (p. 152), comparée à ce que les découvertes atestent directement sur le terrain, méritait étude ; Mme E. C. Evans a donné ses conclusions sur l'étude de ce texte, si précieux ; de sa formation, de sa date, de son historicité. La liste de Varron fait apparaître de nouveaux noms, tels que ceux des Dii Novensides, de Palès, de Vesta, de Fons, de Fides, d'Ops, de Feora ; en outre Saturne, Vediovis, Summanus, Volcanus (cf. 201), Vortumne, Lucine, etc. Le choix de Varron a été large, et il ne se restreint certainement pas aux frontières de la Sabine, mais a dû s'étendre à tout ce qui avait pu influencer la race[1]. Ch. P.

A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces.* Oxford, Clarendon Press, 1937 ; in-8°, xv + 576 p., 6 cartes. — Ceux qui n'avaient pas quelque inavouable raison de paraître l'ignorer (cf. L. Robert, *Études Anatoliennes*, 1937, p. 337, n. 4 de la p. 336), savaient depuis longtemps quel savant diligent était M. A. H. M. Jones ; après de longues et difficiles études, il vient de publier un premier livre synthétique, témoin de longues peines, pour un domaine important de la géographie historique ancienne. Le volume, compact, mais dirigé par une pensée — et qui est tout autre chose qu'un ramassis de notules éparpillées sans ordre — répond à l'attente ; il sera utile, en attendant la suite d'autres recherches, qui nous vaudront une belle monographie de la cité grecque d'Orient.

L'auteur s'est donné la tâche d'étudier d'abord la géographie politique des cités antiques à travers les provinces romaines de l'Orient, visant à faire comprendre ainsi l'évolution qui s'est produite, selon les temps, entre les cadres de la vie politique apportés par l'hellénisme, et les transformations dues plus tard à l'*Imperium romanum*. Sujet immense qu'il fallait bien limiter. On verra que la Grèce propre reste hors de l'étude, constituant « the homelands of the Greek people » (p. xiii) ; de même la Crète et la Macédoine. On ne s'est pas non plus occupé des « isolated phenomena » : des fondations de villes de l'époque hellénistique, semées à l'Est des frontières de l'empire latin ; médiocres cités sans histoire, dont on n'eût pu donner qu'un catalogue sans grand intérêt.

Les régions suivantes ont été admises à l'étude : la Thrace d'abord, seule terre « barbare » sur le continent européen ; l'Asie Mineure, la Mésopotamie, l'Arménie, la Syrie, les pays du Nil en Égypte, la Cyrénaïque, et, en dernier lieu, l'île de Chypre. Cette imposante matière est distribuée en 13 chapitres : I Thrace ; II Asie ; III Lycie ; IV Galatie ; V Phamphylie, Pisidie, Lycaonie ; VI Bithynie et Pont ; VII Cappadoce ; VIII Cilicie ; IX Mésopotamie et Arménie ; X Syrie ; XI Égypte ; XII Cyrénaïque ; XIII Chypre.

Il y aura un second volume, annoncé, où l'auteur se propose notamment (p. xiv-xv) de revenir sur le détail, ici toujours incertain,

1. Il y a quelques fautes d'impression : p. 152 : ἄλιλοις θεοῖς pour ἄλλοις.

pour rechercher certaines causes historiques qui ont hâté ou retardé l'évolution des institutions, ici ou là. Il ne s'est pas dissimulé qu'il lui faudrait prouver certaines conclusions, les justifier plus en détail. Il n'a pas prétendu tout dire, et tout régler ; il n'épuise pas ses dossiers. On lui saura gré de ce que, n'ignorant rien des travaux de ses prédécesseurs — ni les conditions difficiles où ils ont été souvent menés — il s'est abstenu, et de tout dénigrement systématique, et de se poser lui-même en messie d'une géographie historique nouvelle. Il lui arrive de se tromper, mais il souligne lui-même les limites de sa recherche, à l'occasion ; il n'est pas empêché de présenter des idées directives par le sentiment des lacunes éternelles de notre savoir ; il a mesuré la force de cette savoureuse remarque récemment rappelée[1] : « Qui est trop épris de précision n'a point un complet amour de la vérité. »

Ce livre devait comporter un ensemble de noms géographiques — souvent repris d'un site à l'autre — qui eût dérouté le lecteur. Heureusement, il paraît accompagné de six cartes (à la suite des principaux chapitres), qui l'illustrent fort à point. Établies à une échelle uniforme (1 /1.000.000), elles permettent, à première vue, de mesurer la densité relative des sites : l'Anatolie (p. 27-28) l'emporte sur toutes les autres provinces de l'Est.

Il fallait poser aussi, dans le temps, des limites : l'auteur s'est arrêté au VI^e^ s. ap. J.-C. ; certaines villes portent, au vrai, le nom de l'empereur Justinien, mais « with the close of Justinian's legislation, the history of the city *as an institution* abruptly ceases » (p. XII). Le *terminus post quem* était moins facile à assigner : il a dépendu de l'époque où les provinces successivement étudiées ont reçu et assimilé cette culture grecque qui a fécondé leur vie politique : en général, c'est la conquête d'Alexandre, on le voit, qui a hellénisé l'Orient. Le starting-point est aussi, à l'occasion, l'état réalisé dans la période tardive de l'empire perse.

Relevons l'importance du travail déjà fourni, le soin avec lequel ont été revisées, et critiquées le plus souvent, maintes sources ; ce premier exposé fait bien augurer de la suite. Répétées à la fin par chapitre (ce qui n'est peut-être pas, au vrai, la meilleure disposition), les notes (p. 376-489) occupent plus de cent pages ; elles assemblent un matériel de contrôle précieux ; outre les informations littéraires pour lesquelles un travail critique difficile a dû être mené (cf. les appendices critiques sur Pline, Ptolémée, etc.), l'auteur a utilisé les inscriptions et les *papyri*, et il n'a pas plus qu'un autre négligé, certes, les monnaies ; un quatrième appendice assemble en cinquante tableaux les listes de villes profanes et sacrées des temps byzantins. L'index est surtout géographique. Ch. P.

---

1. M. HOLLEAUX, *CRAI.*, 1939, p. 541.

J. H. Iliffe, *Sigillata Wares in the Near East*, II. Extrait de *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, IX, 1939, p. 31-76. — L'auteur complète l'enquête ouverte dans le même périodique (VI, 1936, p. 4-54 ; cf. *Rev. archéol.*, 1938, I, p. 138-139) par la publication des marques de potiers, indigènes, italiens ou gaulois, recueillies principalement à l'Agora d'Athènes et à Corinthe. L'introduction apporte quelques réponses à des critiques faites à ce premier article et des précisions nouvelles sur la dispersion des fabrications gallo-romaines dans le Proche-Orient. Celles-ci sont représentées par les marques des potiers *Acutus*, *Ardacus*, *Bassinius*, *Maccarus*, *Reginus*, *Secundus*, *L. Tetius*, *Vitalis*, et par des pièces non signées de Samarie, de Corinthe, d'Antioche, d'Égypte, de Petra en Palestine de Ras el 'Aïn, et de Pergame. A Corinthe, apparaît la céramique marbrée de La Graufesenque, contemporaine des règnes de Claude et de Néron.

Malgré les recherches, une grande incertitude continue à régner sur la date originaire des fabrications sigillées. Aucune conclusion n'est possible avant la première moitié du IIe siècle avant notre ère. La poterie sigillée est associée à d'autres céramiques dans certaines tombes d'Olbia, du type de Myrina ; à Délos, elle ne peut être postérieure au sac de 87 avant J.-C. ; à Cerigotto, on la rencontre dans le premier tiers du Ier siècle. R. L.

Ct. J. Margail, *A la recherche d'Illiberis*. Extr. des *Annales du Midi*, 1938, p. 157-199. — La découverte de vestiges antiques, sur une colline près de Saint-Cyprien, amène l'auteur à poser le problème de l'emplacement d'Illiberis. Il ne semble pas que le premier établissement puisse être identifié avec la ville moderne d'Elne, l'*Helena* de Constantin, mais plutôt avec les ruines de Saint-Cyprien. Les fouilles à entreprendre donneront la réponse. On trouvera encore dans cet article d'utiles renseignements topographiques sur les voies romaines entre la vallée du Têt et les Pyrénées. R. L.

W. Deonna, « *Au Musée d'Art et d'Histoire* » *(Études d'archéologie et d'histoire de l'art)*, VI, in-8° ; 187 p. — Sous le même format que *Genava*, M. W. Deonna réunit ici pour la sixième fois les articles que dans l'année précédente il a donnés au périodique de son musée d'art et d'histoire. On retrouve grâce à ce répertoire diligent, une activité aussi ordonnée que féconde. Signalons, du point de vue de nos études, la publication de la tête en marbre (pl. I, p. 1 sqq.) d'Alexandrie (*Genava*, XVI, 1938, p. 72 sqq.) qui montre une Io pourvue de deux rudiments de petites cornes coquettes (on dirait presque des accroche-cœurs !), et couronnée d'un diadème où des violettes (ἴον), symboliques, figurent. Le type du visage est post-praxitélien, la tête de grandeur naturelle. Je ne vois pas pour ma part qu'il y ait le moindre rapport à chercher avec une Isis ; les tendances de la mythologie alexandrine, qui a provoqué l'illustration des bas-reliefs pittoresques, explique assez la reprise du type, Io ayant débarqué

un jour en Égypte pour son salut. On trouvera dans le recueil (p. 50), mention d'une autre Io en terre-cuite, de Locres (anc. coll. Lambros), d'un type beaucoup plus sévère, à cornes et oreilles de vache. Là aussi, je ne songerais guère à Isis ; mais il y aurait à regarder aussi du côté du Lacinion et des types italiotes d'Héra. — Les pieds de meubles antiques et modernes ont intéressé spécialement l'auteur du récent fascicule délien, concernant le mobilier domestique (p. 6 sqq.) ; plus loin est recensée une série de documents cunéiformes (p. 41 sqq.). Une Déméter en terre-cuite d'Agrigente permet (p. 48 sqq.), à M. W. Deonna, de remarquer qu'à l'époque classique (2e moitié ve s.), la forme du *buste* est *réservée* aux divinités chthoniennes. On pourrait ajouter qu'il y a là la seule explication à retenir de cette forme, que la Grèce seule a popularisée et imposée aux arts : le buste représente primitivement l'émergence de la figure divine dans les cultes où l'*anodos* est rituel, et c'est là ce qui peut faire comprendre l'utilisation première du buste pour des effigies funéraires, la mort étant assimilée à une Coré-Déméter, comme le défunt à Hermès-Psychagogue. — P. 50, notons une tête de Zeus en marche, médiocre, du Ier s. de notre ère. P. 56, M. Deonna interprète comme un Zeus Ammon le petit bronze « priapique » de ses collections (provenance inconnue). J'avoue hésiter à reconnaître les cornes de bélier, et plus encore douter qu'on ait pu représenter Ammon *nu*, ithyphallique. Je crois que l'interprétation antérieure devra être maintenue pour ce personnage à dessein impudique.

Le reste des publications intéresse surtout les historiens de l'art moderne. Mais on relit dans le recueil, avec plaisir, l'étude folklorique intitulée Εὐώδια, concernant les croyances antiques et modernes sur l'odeur suave des dieux et des élus, p. 89 sqq. Ch. P.

Saalburg Jahrbuch, *Bericht des Saalburgermuseums*, t. IX. Frankfurt-am-Mein, F. B. Auffahrt, 1939 ; in-4°, 106 p., 29 pl., 13 fig. — Dans ce nouveau fasicule, F. Behm attire l'attention sur la mosaïque, déjà connue, de Vilbel (p. 1-3) la seule, en Allemagne, à porter une signature d'artiste et à présenter une scène marine. — G. Behrens signale (p. 4-5) la découverte, dans une tombe romaine de Bingen, d'une trousse chirurgicale, contenant un trépan et son archet. — A propos des verreries recueillies dans les camps de la Saalburg et de Zugmantel, F. Fremersdorf (p. 6-22) étudie l'aire d'expansion des fabrications de Cologne, aux IIe et IIIe siècles de notre ère. P. Goessler (p. 23-33) publie un nouveau milliaire, élevé sous le règne de Phillippe le Jeune, à Friolzheim, sur le tracé de la route Strasbourg-Kannstatt. — Les jeux sur damier ou jacquet, les boucles de ceinture du début de la période des grandes Invasions, les balances romaines, la *sigillata* de la Saalburg et de Zugmantel font l'objet d'intéressants articles. M. C. Waas (p. 97-103) suggère que la démolition de la colonne de Jupiter de Mayence est l'œuvre des chrétiens. Signalons encore (p. 67-72) une importante contribution à l'étude du camp romain, d'après le texte d'Hygin, et celle de M. G. Lütsner sur les limites

et les fossés à palissades dans le Rheingau (p. 50-64). Enfin, on doit à K. Woelcke et à R. Woelcke la mention de découvertes néolithiques dans la région de Francfort et d'une trouvaille d'outils en fer dans la forêt de Büdonger. R. L.

Mars McClelland Westington, *Atrocities in Roman Warfare to* 133 *B. C.* The University of Chicago Librairies, 1939 ; in-8°, 139 p. — A propos des campagnes menées par Rome contre l'Espagne, en 133 avant notre ère, l'auteur établit la théorie relative à la conduite de la guerre chez les Romains. On constate que les procédés de terrorisation contre les populations à soumettre sont en usage et comme codifiés. Toutes les méthodes de terreur, de corruption, voire de propagande, sont mises en œuvre et, au cours de l'ouvrage, sont passés en revue les traitements infligés aux prisonniers de guerre, aux espions, aux otages, aux cités révoltées ou non ; une étude particulière traite des actes de pillages et de dévastations. En somme, tout ce qui peut porter atteinte au moral de l'ennemi, autant qu'à ses forces, est licite, depuis les représailles jusqu'aux campagnes de fausses nouvelles. R. L.

F. Peeters, *Le Culte de Jupiter en Espagne d'après les inscriptions,* extrait de *Rev. belge de Philol. et d'histoire,* XVII, 1938, p. 157-193, 853-886, 4 tableaux (republié en monographie). — L'auteur n'a pu appuyer sa recherche, malheureusement, que sur les documents épigraphiques, les circonstances lui ayant interdit la visite des musées d'Espagne où le matériel archéologique lui eût fourni le complément attendu et nécessaire. L'historien des religions sera tenté de regretter ainsi qu'une *moitié* seulement de la tâche ait été faite, et que les conclusions proposées résultent, ainsi, d'un simple dépouillement de textes qu'il eût fallu partout étayer à l'aide des monuments. Je n'ai pas qualité pour discuter de l'établissement du répertoire épigraphique où peut-être on pourrait trouver à reprendre en certains cas. Mais pour étudier ou la dispersion du culte, ou la condition sociale des dédicants, ou la chronologie, il eût fallu pouvoir utiliser quelque *Recueil* analogue à celui d'Espérandieu pour la Gaule. M. F. Peeters a été frappé du fait que « seize inscriptions d'Espagne portent sous un déguisement romain la trace de cultes locaux ». A-t-il eu raison d'opposer cette constatation, ainsi obtenue, au fait que dans la Gaule « Jupiter n'emprunte aucune épithète de nature aux parlers indigènes » ? Mais en cherchant bien, on contesterait l'observation : l'assimilation Jupiter-Taranis est connue par Lucain, et même par un texte épigraphique local (d'Orgon près Arles) ; en tout cas, par d'autres provenant du domaine celtique plus général.

On pourrait être tenté de présumer que de l'Espagne à la Gaule, les choses ont bien dû se passer à peu près de même façon ; il y aurait eu, dans les deux cas, syncrétisme entre une divinité locale du ciel et le maître des Capitoles romains ; l'indice des seize inscriptions suffit

à orienter les recherches en ce sens ; mais la question ne peut être considérée comme déjà résolue ; elle ne le serait que par l'étude archéologique complémentaire. Ch. P.

L. Vilminot, *Essai de répertoire concernant les fouilles et les trouvailles de l'époque barbare dans le département des Vosges.* Épinal, R. Kahn, 1939 ; in-8°, 75 p. — Ce très utile répertoire qui signale l'existence de 69 cimetières barbares reconnus dans le département des Vosges, est le développement d'un article publié dans la *Revue archéologique*, 1938, 2, p. 71-77.

La « plaine » des Vosges a été pour les Barbares un terrain de prédilection. Leurs premiers groupements s'y installent dès la fin du IIIe siècle et au cours du IVe. Leur densité est inégale. On les rencontre principalement le long de la grande voie d'invasion qu'était la route romaine de Strasbourg à Langres, traversant en diagonale le département, et dans les arrondissements de Neufchâteau et de Soulosse où les attirèrent les richesses de Grand et de Soulosse. Les envahisseurs furent peu nombreux et se sont mêlés peu à peu aux populations gallo-romaines. R. L.

R. Krautheimer, *Corpus basilicarum christianarum Romae.* Vol. I, fasc. 1 et 2. In-fol., XVIII-136 p., XIX pl. hors texte, 84 fig. dans le texte. Cité du Vatican, 1937. — Les vieilles basiliques de Rome ont fait depuis le début de ce siècle l'objet de tant de recherches, récompensées souvent par des découvertes importantes, en tout cas par un enrichissement précieux de nos connaissances sur leur architecture primitive, ainsi que sur le matériel épigraphique et iconographique qui en complète l'intérêt, qu'il valait la peine de grouper dans un travail de synthèse tout ce que nous savons aujourd'hui d'elles. Telle est l'œuvre qu'a entreprise M. Richard Krautheimer et dont la publication est commencée depuis deux ans, sous le titre : *Corpus basilicarum christianarum Romae. Le basiliche cristiane antiche di Roma (secol. IV-IX).*

Deux fascicules du premier volume en ont paru, comportant simultanément deux éditions, l'une en italien, l'autre en anglais. Le premier étudie successivement les basiliques de Saint-Adrien, Sant' Agata dei Goti, Sainte-Agathe au Transtévère, Sainte-Agnès-hors-les-Murs, Saint-Agnès de la place Navone, Saints-Alexis-et-Boniface, Sainte-Anastasie et Saint-André in Catabarbara, et le second Sant' Angelo in Pescheria, Saint-Apollinaire, les Saints-Apôtres, Sainte-Balbine, Sainte-Cécile, Saint-Césaire du Palatin, Saint-Césaire de la Via Appia, et Saint-Clément.

Les notices sont naturellement d'étendue fort inégale. Saint-Adrien s'étant installé dans l'ancienne curie du Sénat sous le pape Honorius (625-638), Sainte-Agnès de la place Navone utilisant les constructions de la *Naumachia* du cirque de Domitien et Saint-André in Catabarbara un autre édifice civil de l'antiquité, tous monuments qui ne sont pas spécifiquement chrétiens, ne font, pour cette raison,

l'objet que d'une description assez brève ; il en est de même de Sainte-Agathe du Transtevere et des Saints-Alexis-et-Boniface, où il ne subsiste à peu près plus rien d'ancien, et c'est pourquoi l'intérêt du premier fascicule se concentre sur Sainte-Agathe-des-Goths, Sainte-Agnès-hors-les-Murs et Sainte-Anastasie. Pour la première, il est vrai, l'ancienne église des Goths ariens établis à Rome sous Théodoric, la monographie de M. Krautheimer ajoute peu à ce que l'on connaisait déjà. En revanche, on sera heureux de lire son histoire de Sainte-Agnès-hors-les-Murs, œuvre, en son état primitif, comme il semble l'avoir établi, de Constantina, fille de Constantin, qui la fit édifier, entre 337 et 349, sous forme de bâtiment composé d'une seule grande salle sans nef, complétée par une abside, abritant le corps de la sainte, et celle de Sainte-Anastasie, qui daterait du pontificat de Damase (366-384). où elle n'était encore qu'une construction cruciforme de dimensions modestes, à nef unique, qui ne fut prolongée et accrue de deux nefs secondaires que vers la fin du v^e^ siècle au plus tôt.

Les pièces maîtresses du deuxième fascicule sont, comme on peut le penser, les notices relatives à Sainte-Balbine, à Sainte-Cécile et surtout à Saint-Clément. Au sujet de Sainte-Balbine, M. Krautheimer n'ose pas se prononcer d'une façon ferme sur la question de savoir si elle a été d'abord un édifice profane ou si elle était dès le principe une église chrétienne. Sainte-Cécile, en dépit de la valeur de tous les souvenirs qui s'y rattachent, n'est qu'un monument chrétien du IX^e^ siècle, mais elle a été élevée au-dessus des restes d'une maison romaine, ou plutôt d'un ensemble d'édifices privés, dont les plus anciens remontent jusqu'au II^e^ siècle et même au-delà. Sur l'histoire des constructions successives, maison païenne, *mithraeum*, basilique paléo-chrétienne, qui ont précédé l'église médiévale que l'on visite aujourd'hui à Saint-Clément, on relira toujours avec profit le beau travail que lui a consacré, en 1934, M. l'abbé Junyent et dont il a été rendu compte ici-même (1934, 2, p. 228-229). Mais il faut dire que M. Krautheimer ne fait pas siennes toutes les conclusions de M. Junyent, d'après lesquelles il y aurait eu à Saint-Clément, avant l'érection de la basilique proprement dite, un *titulus* chrétien dès le III^e^ siècle, tandis que la basilique primitive ne serait que du début du VI^e^. M. Krautheimer regarde comme possible que l'ensemble architectural du III^e^ siècle qui a précédé la basilique ait été d'usage profane et, en revanche, il incline à dater la basilique de la fin du IV^e^ siècle plutôt que du commencement du VI^e^, où l'on aurait seulement procédé à une restauration.

On voit par ces aperçus le grand intérêt de cette série de monographies. On sera peut-être déçu, en comparaison, de ne pas trouver dans le volume de M. Krautheimer une étude d'importance proportionnelle sur un monument chrétien aussi intéressant que Saint-Césaire du Palatin, sur le site duquel les études de Duchesne ont fait, il y a longtemps déjà, définitivement la lumière (*La chapelle impériale du Palatin*, in *Bulletin critique*, 1885, p. 417 sqq. ; *Le Palatin chrétien*, in *Nuovo Bullettino di Archeoligia cristiana*, 1900, p. 17 sqq.). Mais

Saint-Césaire, partie intégrante des constructions impériales du Palatin, étant un édifice romain simplement transformé en église chrétienne, ne rentrait pas dans la catégorie de ceux auxquels le *Corpus* de M. Krautheimer réserve des notices détaillées. L'ensemble de ces dernières actuellement parues a déjà de quoi nous dédommager.

Jacques ZEILLER.

Seymour (Charles jr), *Notre-Dame of Noyon in the Twelfth century, a study in the early development of Gothic architecture.* New Haven, Yale University Press, 1939, in-8°, XXI-202 p., plan en coul., pl. et fig. — Ce volume est le premier d'une nouvelle collection publiée par l'Université Yale aux États-Unis, sous les auspices du Département d'histoire et de l'École des Beaux-Arts, la collection d'Histoire de l'art des « Yale historical publications ».

Il se présente sous un excellent aspect, aussi soigné pour l'impression que pour l'illustration qui comprend, outre des reproductions de monuments anciens, de nombreuses photographies, de très beaux dessins de M. André Collin et un plan en couleurs où sont notées jusqu'aux moindres reprises dans les différentes campagnes de construction. L'auteur, ancien élève du cours que M. Focillon et moi professons à l'Université Yale, est venu terminer ses études en France ; il a étudié consciencieusement l'édifice ; il a lu tous les travaux de ses prédécesseurs, et notamment la *Monographie* de Ludovic Vitet, parue en 1845 et l'*Histoire* qu'écrivit Lefèvre-Pontalis en 1899-1900 ; il s'est aussi reporté aux sources d'archives, aux cartulaires, et il en est arrivé à des conclusions toutes nouvelles que je voudrais résumer ici.

Le chœur a été construit entre 1145 environ et 1160, en commençant par les chapelles rayonnantes et le déambulatoire ; puis on a élevé la première travée et les tours qui la flanquent, le transept et la dernière travée double de la nef qui étaient terminés en 1185, en même temps que la chapelle de l'évêché. Les travaux de la nef ont avancé de l'Est à l'Ouest, depuis 1185 jusqu'à 1205, et la première grande travée contre la façade, ainsi que le porche ont été élevés entre 1205 environ et 1235. Au XIIIe siècle appartiennent le cloître et la salle capitulaire, au N. de la cathédrale ; du XIVe au XVIIe siècle, les chapelles de la nef. Au XVIIIe siècle des travaux considérables ont modifié l'aspect du chevet et des fenêtres hautes du chœur. On sait qu'après l'incendie de 1293, les voûtes sexpartites de la nef ont été remplacées par des voûtes barlongues. La cathédrale eut fort à souffrir de la guerre de 1914-1918, et sa restauration est l'œuvre consciencieuse et savante de M. André Collin. M. Charles Seymour a élargi son sujet par l'étude comparative des monuments du type de la cathédrale de Noyon ou ayant subi son influence. Il l'a complété par une introduction historique sur les conditions sociales et économiques qui ont permis la construction de la cathédrale, par une étude critique des sources et de la bibliographie. Son texte très précis, ses conclusions très sûres, modifiant sur bien des points celles de ses prédécesseurs,

font de ce travail, qui lui a valu le titre de docteur de l'University Yale, un des ouvrages les plus précieux pour l'étude des premières grandes cathédrales gothiques. Marcel AUBERT.

André Varagnac, *Costumes nationaux dessinés par E. Lepage-Medvey, Autriche, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie.* Paris, Hyperion, 1939 ; in-4°, 19 p. et 40 pl. en couleurs. — Dans le bouleversement général des traditions et malgré l'uniformisation apportée par les grandes fabrications, le costume reste en Europe centrale un élément permanent, sur lequel même les parures aristocratiques et urbaines n'ont exercé qu'une faible influence. Dans ces marches de l'Occident, la continuité des traditions, longtemps imposée par les précarités de l'existence, explique des manières de vivre et de se vêtir dont l'origine est à rechercher dans les steppes de l'Asie centrale. Les vallées du Dniestr et du Danube ont été les chemins de pénétration. On ne peut également oublier que l'action de porter un vêtement n'est pas seulement une question de pudeur, de protection, ou de parure. Le but essentiel est de soustraire le corps à certaines influences mystérieuses et malignes. Le vêtement est une barrière au même titre que la hutte ou le récipient, et par là s'apparente à la vannerie. Il y a parenté technique entre tissus et treillis, mais aussi avec le clayonnage et par là la hutte s'apparente au vêtement tissé. Toutefois le tissage n'est pas à l'origine du vêtement, c'est la peau ou la fourrure des animaux. Or, rien ne vaut pour se protéger contre les attaques d'un magicien que d'emprunter la dépouille d'un animal qui confère au porteur les pouvoirs mêmes de la bête. La fonction magique du costume agit ainsi par l'interposition d'une barrière continue. Mais comment faire pour le vêtement drapé méditerranéen ? Il sera bordé d'une tresse de couleur vive prophylactique. Quant au vêtement cousu, qui par l'intermédiaire de l'Europe l'a remplacé, la multiplicité des ouvertures est protégée par le renfort des éléments magiques garnissant coutures et parties ouvertes : le costume hongrois offre les mêmes décors floraux que ceux des porches rustiques. Tous ces ornements, dont nos contemporains ont perdu le sens réel, qui apparaissent aux cols et aux manches, aux poches, ces bijouteries, couronnes, colliers, bracelets, anneaux, bagues n'avaient d'autre objet que de protéger les ouvertures du vêtement ou du corps. Le choix des couleurs n'obéit à aucun arbitraire.

Ces quelques pages d'introduction où se trouve résumé ce qu'il est essentiel de savoir du caractère magique du costume, sont illustrées par des planches en teintes plates au dessin quelque peu simplifié, mais précis. R. L.

A. H. Longhurst, *The Buddhist Antiquities of Nāgārjunakoṇḍa, Madras Presidency.* Memoirs of the Archaeological Survey of India, n° 54, Delhi, 1938 ; 67 p., 50 pl. — Le site de Nāgārjunakoṇḍa fut découvert, en mars 1926, par A. R. Sarasvati qui y recueillit quelques inscriptions datant des IIe et IIIe siècles de l'ère chrétienne. Des fouilles

systématiques y furent pratiquées de 1927 à 1931 et malgré les nombreuses inscriptions retrouvées, on a encore peu de détails sur l'histoire du site. Ces documents épigraphiques appartiennent à la dynastie des Ikhāku méridionaux se proclamant de race solaire et alliés aux Mahārāja de Vanavāsa (Kanara septentrional) et aux rois d'Ujayinī (Inde centrale). Il est curieux de noter que les rois de cette dynastie appartenaient à la croyance brahmanique tandis que leurs épouses étaient bouddhistes ; toutes les fondations pieuses exhumées par les soins du service archéologique de l'Inde sont bouddhiques et sont dues aux reines et aux princesses royales. Un des monastères fut pourtant construit par une simple dame, Bodhisiri, pour servir à une confrérie de moines cinghalais, ayant converti de nombreux pays, parmi lesquels figurent le Kāçmīr, le Gandhāra, la Chine et le Bengale. L'agglomération religieuse de Nāgārjunakoṇḍa dut être une des plus importantes de l'Inde aux IIe-IIIe siècles ; elle fut peut-être la patrie du célèbre polémiste Nāgārjuna.

Les fouilles ont permis de dégager des monastères, des temples et des bases de stūpa ; ces derniers offrent à Nāgārjunakoṇḍa, la caractéristique des stūpa des Andra inconnue dans l'Inde du Nord : l'adjonction aux quatre points cardinaux d'une plateforme rectangulaire de même hauteur que le tambour du stūpa et ayant peut-être servi d'autel ou de table d'offrandes. Les plus belles sculptures retrouvées à Nāgārjunakoṇḍa proviennent de ces plateformes. La décoragion des stūpa était un curieux mélange de sculpture sur pierre et de stuc moulé ; les jointures des dalles et les fautes de sculpture étaient masquées par un ajout de mortier. Cette méthode était identique à celle des constructeurs de stūpa du Gandhāra.

Dans plusieurs des stūpa, qui sont de beaucoup les édifices les plus importants à cause de leur décoration sculptée, les reliques et le dépôt sacré ont été retrouvés. M. Longhurst, s'appuyant sur le *Mahāparinibbāna-sutta*, pense que l'on peut diviser les stūpa de Nāgārjunakoṇḍa en trois catégories : le Grand Stûpa, expressément consacré par une inscription au Buddha Çākyamuni, les stūpa monastiques contenant les restes des maîtres religieux et les stûpa décorés, peut-être construits pour abriter les cendres des membres de la famille royale locale ; tel est le cas des stūpa nos 6, 7 et 8, par exemple. Dans plusieurs édifices, on a découvert par contre des os d'animaux mélangés et disposés sans ordre ; ce fait est curieux car les sacrifices d'animaux sont contraires aux pratiques bouddhiques et pourtant les sculptures qui ornent ces monuments paraissent bien appartenir à l'iconographie bouddhique ; nous nous permettons de rappeler à ce sujet qu'une découverte semblable a été faite en Birmanie dans un sanctuaire bouddhique. Les os d'animaux trouvés à Nāgārjunakoṇḍa appartenaient à un buffle, un sambur, des lièvres, un volatile et des rats ; peut-être étaient-ils considérés comme animaux sacrés.

Après avoir ainsi exposé les faits concernant le site de Nāgārjunakoṇḍa, M. Longhurst consacre le reste de son ouvrage à la description des dalles sculptées et résume à ce propos les récits légendaires qu'elles illustrent. La plupart des scènes représentées ont été iden-

tifiées par lui, ce qui constitue, grâce aux nombreuses planches contenues à la fin du volume, un précieux répertoire iconographique de l'art bouddhique ancien du Sud de l'Inde.

Jeannine AUBOYER.

Archaelogical Survey of India, Annual Report for the Year 1935-36. J. F. Blakiston Editor, Delhi 1938 ; 163 p., 40 pl. — Les fouilles furent continuées au cours de l'année 1935-36 à Taxila, dirigées par Khan Sahib A. D. Siddiqi (p. 33 sq.) ; on a retrouvé entre autres une statuette de Viṣṇu (pl. XI *a*) portant ses attributs habituels d'une façon curieuse, les deux bras supplémentaires étant les bras inférieurs au lieu d'être les bras supérieurs comme dans la majorité des cas.

Dans le Sind, des fouilles pratiquées par M. Madho Sarup Vats ont livré des poteries analogues à celles de Mohenjo-daro et de la dernière période de Harappā (pl. XII et p. 36 sq.) ; d'après les observations de M. Vats, ces poteries auraient appartenu à un peuple qui serait parvenu au Sind presque aussitôt après que le peuple d'Harappā l'eut abandonné ; il y serait lui-même demeuré relativement peu de temps, chassé peut-être par un changement dans le cours de l'Indus.

Le déblaiement de Nālandā a été poursuivi sous la direction de M. G. C. Chandra et a livré entre autres pièces intéressantes un piédestal supportant des nāgarāja groupés en cercles autour d'un linga (?) (pl. XVIII *f* et p. 51).

A Rajgir (Rājagṛha), M. Chandra a mis au jour d'étranges poteries qui paraissent avoir été volontairement enterrées à l'intérieur d'un enclos (p. 52 sq.) ; quelques-unes supportent des rangées de petites lampes (pl. XVI *e*), ou bien sont percées, sur leur panse, d'une quantité d'orifices munis d'un col (pl. XVI *d*).

Des découvertes importantes ont été faites à Lauriya Nandangarh par M. N. G. Majumdar : des tumuli dont on connaissait l'existence depuis une trentaine d'années ont été dégagés et fouillés. Le tumulus A est la base d'un stūpa au centre duquel des os humains carbonisés ont été retrouvés dans une couche de cendres ; les os ont sans doute été contenus dans une poterie funéraire dont on a recueilli des fragments et qui avait servi probablement à la crémation du corps ; une monnaie retrouvée dans le même stūpa prouverait qu'il pourrait dater de l'époque Maurya ; par ailleurs ce stūpa fut visité par les pèlerins jusqu'au VII^e siècle environ comme l'attestent des ex-voto découverts tout autour. Une fouille, pratiquée par le D^r Th. Bloch, en 1905, au tumulus N avait permis de trouver également des ossements humains mélangés avec du charbon de bois. Ceci est intéressant car leur présence atteste le rôle funéraire du stūpa, à une époque ancienne, ainsi que sa connexion étroite avec les tumuli pré-bouddhiques (p. 62 sq.). D'autre part, M. Majumdar fit pratiquer une coupe en profondeur et il eut la bonne fortune d'exhumer une certaine quantité de figurines de terre cuite, des grains de colliers, des sceaux de terre cuite et des monnaies de cuivre ; un des sceaux porte une inscription en caractères brāhmī du I^er siècle avant Jésus-Christ ; quant aux

statuettes, elles présentent des analogies avec celles qui proviennent de Patna et de Pātaliputra (pl. XXII) et pourraient appartenir à l'époque Çuṅga.

A Gokul (Bengale), M. Majumdar a mis à nu 170 chambres ou puits s'étageant en profondeur dans un tumulus ; elles sont généralement quadrangulaires, à l'exception de celles du niveau supérieur et supportaient une structure centrale, fait très important pour l'histoire de l'architecture de l'Inde (p. 67-68 et pl. XXV-XXVI). Malheureusement trop peu d'objets permettant une datation approximative ont été retrouvés ; seules quelques plaques de terre cuite paraissent appartenir aux VI^e^ et VII^e^ siècles (pl. XXVII).

Aucunes fouilles systématiques n'ont été effectuées en Birmanie ; cependant, des peintures murales dégagées à Myinpagan, Thiyipyitsaya et Pagan donnent des précisions intéressantes sur l'iconographie bouddhique de Birmanie (pl. XXXI-XXXII).

Il faut signaler aussi une statue quadruple de Viṣṇu trouvée à Ujjain (Gwalior) et appartenant au X^e^ siècle environ (pl. XXXIII *b*). A Bairat (État de Jaipur), M. Rai Bahadur Sahni a mis au jour un curieux temple à assises circulaires dont il rapproche l'aspect exceptionnel du čaitya rupestre de l'ensemble de Tulja Lena à Junnar (I^er^ siècle avant Jésus-Christ) (pl. XXXIV *a*).

Dans le domaine épigraphique, M. N. P. Chakravarti souligne plus particulièrement une inscription conservée dans le temple de Rāmjī à Bhavanāth Mahādeo (État d'Idar) et datant du règne de Karṇadāva des Cālukya-Vāghēlā ; ce document donne une généalogie qui permet de rectifier certaines erreurs (p. 98). Enfin, dans les musées, un certain nombre de nouvelles pièces ont été acquises : des monnaies et des sculptures de l'époque Kuṣāṇa à l'Indian Museum de Calcutta (pl. XXXVI), des bronzes au Musée de Nālandā, parmi lesquels il faut remarquer un piédestal supportant neuf lotus sur chacun desquels était assis un Buddha (pl. XXXVII *e*).

Quelques brefs articles sont groupés à la fin de ce *Report* dont l'intérêt est aussi grand que celui des publications précédentes de l'*Archaeological Survey of India :* M. C. R. Krishnamacharlu, signale dans les temples brahmaniques de Hampi, la représentation de la déesse de la terre dont M. Ch. Duroiselle avait relevé la présence en Birmanie (p. 143 sq.). Jeannine AUBOYER.

Annual Report on South Indian Epigraphy for the Year ending on the 31st of March 1935. C. R. Krishnamacharlu Editor, Delhi 1938 ; 157 p., 2 pl. — Au cours de l'année 1935, 388 villages ont reçu la visite de M. Krishānamarlu, Superintendent for Epigraphy, et de ses collaborateurs ; ils ont recueilli, estampé ou copié 449 inscriptions.

Ces inscriptions sont présentées, comme d'habitude, en tableaux qui résument toutes les indications désirables. Dans la seconde partie du *Report*, les précisions épigraphiques et historiques, apportées par les inscriptions les plus intéressantes, sont développées en tenant compte de leur ordre chronologique.

Un des textes les plus archaïques étudiés paraissant dater du v^e^ siècle de l'ère chrétienne donne la généalogie du roi Anantavarman de Kaliṅga que M. M. Narasimham plaçait au I^er^ siècle de notre ère (*Journal of the Andhra Historical Research Society*, vol. VIII, p. 153). Une autre inscription (p. 57), datée de 962 A. D., paraît mentionner pour la première fois le Mysore, sous le nom de « Maysūr ».

Un document assez curieux a été retrouvé : une inscription du roi Kulōttuṅga datée de 1204 A. D. établit un traité politique entre ce roi et un autre chef nommé Eriyappaṉ Marundaṉ, tous deux vassaux du roi Coḷa Vāṇakōvaraiyah ; par les termes de ce traité, dont la transcription et la traduction sont intégralement données, les deux chefs se promettent une assistance mutuelle en cas de violation de leurs territoires respectifs, un partage égal de leurs prises ; ils s'engagent aussi à ne faire aucune autre alliance et à agir loyalement entre eux.

Une inscription datant des Paṇḍya (XIV^e^ siècle) et gravée sur le mur d'un maṇḍapa du temple de Çiva à Arakaṇḍanallūr, relate une immolation volontaire : un homme attaché au temple sacrifia sa vie en se coupant la tête, accomplissant sans doute un vœu destiné à attirer l'attention du roi sur le temple laissé inachevé pour des raisons inconnues ; en fait, les descendants de cet homme courageux reçurent du roi un lot de terres en reconnaissance de cet acte héroïque. Près du temple, on voit une stèle sculptée représentant un homme en train de se couper la tête et il est probable qu'elle commémore le même fait que l'inscription murale (p. 61-65).

On a par ailleurs retrouvé la plus ancienne inscription connue des chefs Kota (1148 A. D.). Un document palimpseste daté de 1458 A. D. mentionne la capitale impériale de Dhillī (Delhi) ; cette mention serait la seconde, la première datant de 1403-4. Enfin, une petite inscription écrite en caractères du XV^e^ siècle mentionne un don fait à cette époque à un monastère bouddhique de Kañcīpuram, attestant ainsi l'existence du bouddhisme à cette basse époque dans le Sud de l'Inde. Jeannine AUBOYER.

TABLES

DU TOME XV DE LA SIXIÈME SÉRIE

Pages

La plinthe et la base de la Coré d'Anténor, par Pierre de La Coste-Messelière 5

Note sur un vase marnien (Tène I) en forme d'oiseau, par P.-M. Favret 11

L'usine de meunerie hydraulique de Barbegal (Arles), par Fernand Benoit.. 18

Variétés : La diffusion de la céramique d'Argonne au IVe siècle, par G. Chenet. — Les sources d'inspiration des toreuticiens de Berthouville, par O. Fradiss 81

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Paul Jamot (1863-1939). — Zacharie Le Rouzic (1864-1939). — Amaury Thiérot (1881-1939). — Albert Ballu (1849-1939). — Léon Labande (1867-1939). — Les fouilles de 1939 à l'Acropole de Mycènes. — La « Maison des Colonnes » à Mycènes et l'architecture domestique. — La nécropole préhistorique de Mycènes. — Recherches archéologiques auprès du lac Xynias (Thessalie). — Dieu-épée ou dieu-trophée. — Installations cultuelles et temples hittites d'Alalakh (Atchana). — L'Hermaphrodite étrusque de la Tombe des Lionnes. — Hérodote et les statues de prêtres de Thèbes. — Une fontaine mycénienne à l'Acropole. — A la recherche du sanctuaire athénien de l'Aphrodite Ourania. — La Parthénos de Patras et son bouclier. — Les nouvelles sculptures de frontons (?) découvertes au Péloponèse et le site de Scillonte. — Rhytons hellénistiques. — Chars funéraires bachiques à figures ailées. — Le héros cavalier et le lion funéraire. — Les « bijoux perdus de l'antique Palmyre ». — La grande palestre de Pompéi. — Epigraphica. — Un village gaulois près de La Mouthe (Corrèze). — Clous votifs celtiques ? — Incinérations du début du Ier siècle à Xivry-Circourt (Meurthe-et-Moselle). — Les fouilles du Temple des Sources de la Seine en 1939. — Chaudronneries pannoniennes. — Au Musée de Trèves. — Le Maroc préhistorique et romain. — « Les Mystères sacrés des nécropoles africaines ». — Opinions téméraires..... 86

Bibliographie : E. Meyer. — Etienne Drioton et Jacques Vandier. — Sir Robert Mond et O. H. Myers. — Etienne Drioton. — R. Ghirsman. — Raymond Weill. — René Berthelot. — V. Magnien. — Kenton Frank Vickery. — William Coffman Mac Dermott. — O. Frödin et A. W. Persson. — W. Kraiker et K. Kübler. — J. Charbonneaux. — P. Devambez. — Marcelle F. Lambrino. — Pietro Romanelli. — G. E. Rizzo. — Gawril I. Kazarow. — A. Maiuri. — A. Blanchet. — O. Guéraud et P. Jouguet. — Krister Hanell. — Biagio Pace. — Laureae Aquicenses. — Festschrift für August Oxé. — J. H. Holwerda. — H. O'Neill Hencken. — *Vendel i fynd och Forskning skrift utgiven av Uppland.* — S. Agrell. — G. de Angelis d'Ossat. — Adriano Prandi. — Marcel Aubert et Pierre Morel. — Charles Oursel. — *Travaux du Ier Congrès international de Folklore, tenu à Paris du 23 au 28 août 1937, à l'Ecole du Louvre*..... 117

Illustrations : Le vase du Chemin des Dats : profil (p. 12) ; décor de la queue et orifice (p. 13) ; de face (p. 13) ; tête d'oiseau de Cernon : profil, trois-quarts, verticale (p. 17). — Les aqueducs dans le vallon des Arcs (p. 20) ; plan du « réservoir » de Barbegal (p. 23) ; plan et coupes de la meunerie hydraulique de Barbegal (p. 24-25) ; vue générale de la meunerie (p. 30) ; vue partielle de la meunerie (p. 32) ; le terrain au cours des fouilles (p. 34) ; entaille dans le rocher au plan supérieur de l'usine et mur oriental de terrassement avec trou de vidange du réservoir (p. 37) ; parement externe du mur occidental du réservoir, avec trou de vidange (p. 39) ; orifice de l'égout oriental et bief inférieur n° 1 avec banquette (p. 42) ; vue extérieure

PAGES

de la meunerie du côté de l'Est (p. 44) ; « trains » de biefs oriental (p. 46) ; les deux biefs intérieurs du « train » occidental (p. 48) ; roue à augets du type de la « roue en dessus » de Barbegal (p. 51) ; chambre de meunerie inférieure du « train » oriental : « cave » du moulin, avec sa fosse et sa fenêtre au-dessus du niveau du bief (p. 54) ; dessin schématique d'un moulin avec « cave » et chambre de meunerie supérieure (p. 56) ; coupe de la *meta* d'une meule (p. 59) ; Z. Le Rouzic (p. 88).

Les fouilles en Asie occidentale (1938-1939), par G. CONTENAU..... 157

Monuments antiques de la Bulgarie du Sud, par Dim. TSONTCHEV..... 202

Le cimetière mérovingien du Maltrat à Vouciennes, par † Amaury THIÉROT et Raymond LANTIER..... 210

Variété : Bulletin de l'Institut archéologique bulgare, par Georges DAUX..... 247

Nouvelles archéologiques et correspondance : Morin-Jean (1877-1940). — E.-F. Gautier (1864-1940). — J.-H. Rosny (1854-1940). — L'idole énéolithique de Kercado. — Les fouilles de Tanis. — Vêtements scandinaves de l'âge du Bronze. — La date du Trésor d'Atrée. — L'anastylose du temple de la Victoire aptère. — A Rome : sous le palais de la Chancellerie. — Tombes à peintures en Palestine. — A l'île de Porquerolles. — La tour de Dachstein (Bas-Rhin). — L'atelier de céramique gallo-romaine de la Madeleine. — L'Hermaphrodite du Musée d'Epinal. — Archéologie ancienne de la Péninsule ibérique. — Signa tuscanina. — Provincia nova Mauretania Africa. — A l'Engebhalbinseln. — L'Agora de Palmyre. — La protection des Monuments Historiques en temps de guerre. — Au Musée des Antiquités nationales. 250

Bibliographie : Ellen Whitley MORRE. — Dr G. CONTENAU. — R. P. A. POIDEBARD. — H. FRANKFORT. — Erich BOEHRINGER et Fred. KRAUSS. — Akos von SZELAY (†) et Erich BOEHRINGER. — H. JEANMAIRE. — Ernst MEYER. — M. P. CHARLESWORTH. — Meriwether STUART. — Chandler SHAW. — Elizabeth C. EVANS. — A. H. M. JONES. — J. H. ILIFFE. — Ct. J. MARGAIL. — W. DEONNA. — Saalburg JAHRBUCH. — Mars McClelland WESTINGTON. — F. PEETERS. — L. VILMINOT. — R. KRAUTHEIMER. — SEYMOUR (Charles jr). — André VARAGNAC. — A. H. LONGHURST. — *Archaelogical Survey of India. — Annual Report on South Indian Epigraphy for the Year ending on the* 31 *st of March* 1935..... 273

Illustrations : Bulgarie. Autel en marbre (p. 203) ; fragment de pilier en marbre (p. 203) ; partie inférieure d'une plaque de marbre (p. 205) ; fragment de plinthe en marbre (p. 206) ; plaque votive en marbre (p. 207) ; plaque de marbre (p. 207) ; fragment de plinthe en marbre (p. 208) ; poids en bronze (p. 209) ; plan du cimetière franc du Maltrat à Vouciennes (p. 228-229) ; cimetière franc du Maltrat : boucles et agrafes de ceintures (p. 233) ; boucles de ceintures décorées (p. 235) ; balance (p. 239) ; ceinture métallique (p. 239) ; fibules (p. 241) ; bagues (p. 242) ; boucles d'oreilles (p. 243) ; céramiques (p. 244).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

BENOIT (Fernand). — L'usine de meunerie hydraulique de Barbegal (Arles)... 18

CONTENAU (G.). — Les fouilles en Asie occidentale (1938-1939)..... 157

FAVRET (P.-M.). — Note sur un vase marnien (tène I) en forme d'oiseau..... 11

LA COSTE-MESSELIÈRE (Pierre DE). — La plinthe et la base de la Coré d'Anténor. 5

LANTIER (Raymond). — Le cimetière mérovingien du Maltrat à Vouciennes.. 210

THIÉROT (Amaury). — Le cimetière mérovingien du Maltrat à Vouciennes... 210

TSONTCHEV (Dim.). — Monuments antiques de la Bulgarie du Sud..... 202

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

" MYTHES ET RELIGIONS "

Collection dirigée par P.-L. COUCHOUD

Volume 1

GEORGES DUMÉZIL

MYTHES ET DIEUX DES GERMAINS

Un volume in-16..... 18 fr.

Volume 2

EMMANUEL AEGERTER

LES HÉRÉSIES DU MOYEN AGE

Un volume in-16..... 18 fr.

Volume 3

ROGER CAILLOIS

L'HOMME ET LE SACRÉ

Un volume in-16..... 18 fr.

Volume 4

GEORGES HARDY

Recteur de l'Académie de Lille

LE PROBLÈME RELIGIEUX DANS L'EMPIRE FRANÇAIS

Un volume in-16..... 18 fr.

108, BOULEVARD St GERMAIN, PARIS

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS :

A. BERTHELOT et F. CECCALDI

LES CARTES DE LA CORSE
DE PTOLÉMÉE AU XIXe SIÈCLE

Un volume grand in-8° avec planches ..... 75 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
SCIENCES RELIGIEUSES

AL GHAZALI

RÉFUTATION EXCELLENTE DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST D'APRÈS LES ÉVANGILES

Texte établi, traduit et commenté par R. CHIDIAC, S. J.

Un volume grand in-8° ..... 40 fr.

ALBANIA

ANNÉE 1939, N° 6

Cahiers d'Archéologie, d'Histoire et d'Art en Albanie et dans les Balkans

Un volume in-4° avec planches hors texte ..... 60 fr.

VOYAGES ANCIENS A L'ILE BOURBON

Première série :

A. LOUGNON
Professeur au Lycée de Tananarive

SOUS LE SIGNE DE LA TORTUE
(1611-1725)

Un volume grand in-8° ..... 50 fr.

NARAYANAMPOULLÉ

HISTOIRE DÉTAILLÉE DES ROIS DU CARNATIC

Traduite du tamoul et annotée par GNANOU DIAGOU

Un volume grand in-8° ..... 40 fr.

108, BOULEVARD St GERMAIN, PARIS

Imp. Presses Universitaires de France – Vendôme (France)

Printed in France

9256/3